

PER
E-419

écrits

du Canada français

QUÉBEC/FRANCOPHONIE

Présentation: Jean-Guy Pilon

Énoncé de la question: Fernande
Saint-Martin

Interventions: Paul Beaulieu,
Paul-André Comeau, Denis Héroux,
Lise Gauvin, Madeleine Ouellette-Michalska,
Jean Morisset, Michel Tétu

Commentaires: Réginald Martel, Jean Royer,
Jean-Pierre Duquette

Quatrième colloque organisé par l'Académie
canadienne-française en collaboration avec
le Centre francophone canadien du P.E.N.
International, l'Union des écrivains
québécois et la Société des écrivains.

CHRONIQUES

La mémoire qui voit

Christophe Gallaz

À travers le chaos

Jean-Pierre Boucher

d'Alain Grandbois

«Les Filles à Magloire»

Lucile Martineau

d'André Ricard



écrits

du Canada français

ÉCRITS DU CANADA FRANÇAIS

Publiés par les Écrits du Canada français, société sans but lucratif constituée en vertu de la partie III de la loi sur les compagnies du Québec.

Le Conseil d'administration:

Président:	Paul Beaulieu
Vice-président:	Jean-Louis Gagnon
Secrétaire-trésorier:	Roger Beaulieu, c.r.
Administrateurs:	Jean Fortier Guy Roberge Pierre Trottier
Le vérificateur:	Michel Perron, C.A.

Note de gérance

*Les Écrits du Canada français
publieront tout manuscrit inédit qui aura
été accepté par le conseil de rédaction.*

Le prix de chaque volume \$6.50

L'abonnement à quatre volumes: Canada: \$25.00; Institutions: \$35.00;

Étranger: \$35.00

payable par chèque ou mandat à l'ordre de

Les Écrits du Canada français.

Le Conseil de rédaction:

Paul Beaulieu, Pierre Trottier

LES ÉCRITS DU CANADA FRANÇAIS

5754 avenue Déom

Montréal, Québec

H3S 2N4

écrits

du Canada français

60

MONTRÉAL 1987

*Le Conseil des Arts
du Canada
a accordé une
subvention pour
la publication
de cet ouvrage*

*Maquette de
la couverture:*
JEAN PROVENCHER

Dépôt légal
2^e trimestre 1987
Bibliothèque nationale
du Québec

Copyright © 1987, Les Écrits du Canada français

QUÉBEC/FRANCOPHONIE

Quatrième colloque organisé par l'Académie canadienne-française en collaboration avec le Centre francophone canadien du P.E.N. International, l'Union des écrivains québécois et la Société des écrivains à l'Auberge Mont-Gabriel, Mont-Rolland, les 24, 25 et 26 octobre 1986.

COMITÉ D'ORGANISATION

Académie canadienne-française:

Jean-Guy Pilon

président

Fernande Saint-Martin

vice-présidente

Jean-Pierre Duquette

secrétaire général

Centre francophone du P.E.N.:

Louise Gareau-Des-Bois

présidente

Union des écrivains québécois:

Jean Yves Collette

directeur des programmes et des communications

Société des écrivains:

Georges Héjal

président

QUÉBEC/FRANCOPHONIE

Fernande Saint-Martin

Le quatrième colloque des écrivains québécois souhaite éclairer la nature des liens qui relie la culture québécoise aux autres cultures francophones dans le monde.

Alors que le précédent colloque a permis de mettre à jour la richesse d'une expérience ancrée dans la réalité de l'Amérique, la présente rencontre, sous la thématique «Québec/Francophonie», invite à cerner une problématique tout aussi déterminante, illustrant «le même et la différence».

Une même langue, utilisée par plus d'une centaine de millions d'individus, constitue de soi un système de communication aux ressources vraisemblablement inépuisables à l'ère des communications modernes. Le Québec en a-t-il vraiment été conscient? Reçoit-il volontiers la littérature de la francophonie, est-il soucieux d'entrer en relation avec tous ses collocuteurs potentiels?

Ou faut-il parler d'une illusion de la communication? Le partage d'un même outil linguistique masque-t-il le fait que les différentes cultures composant la francophonie ne disent pas les mêmes réalités sous les mêmes mots, qu'elles ne peuvent se comprendre, voire s'intéresser les unes aux autres? Pourtant les théories de la culture, qui ont mis en évidence les contrastes et conflits entre lieux culturels différents, ont tout autant constaté l'inévitabilité des disséminations, rétro-

actions et assimilations, que chacun cherche d'ailleurs soigneusement à se cacher.

Faudrait-il restreindre la problématique aux jeux de pouvoir entre une métropole et ses trop lointaines «provinces»? Dans les années 60, aux yeux de certains observateurs français, le Québec était apparu, par l'audace de son adaptation du XX^e siècle, comme une pré-figuration de voies où s'engagerait bientôt la France elle-même. Le postmodernisme, en rendant moins claires les options, a-t-il dissous cette réflexion commune, des deux côtés de l'Océan, au point où semble se réinstaurer dans les infrastructures des échanges culturels, l'antique adage voulant qu'«il n'est de bon bec que de Paris»!

Comment des relations multipliées entre les cultures francophones permettront-elles à chacune de s'affermir dans sa différence, pour offrir à l'autre l'enrichissement d'une expérience humaine assumée de façon créatrice?



PRÉSENTATION

a
S
h
le
ga
de
tr
en
no
sur
abo
suj
sent
sieu

PRÉSENTATION

Jean-Guy Pilon

Président de l'Académie canadienne-française

L'Académie canadienne-française, en collaboration avec les autres associations d'écrivains du Québec (PEN Club, Société des écrivains et l'Union des écrivains québécois) est heureuse de contribuer à l'organisation de ce quatrième colloque annuel qui est ouvert à tous les écrivains et au public en général, dans ces beaux espaces du Mont-Gabriel.

Après avoir abordé au cours des années précédentes des thèmes plus rattachés à l'histoire et à la pratique de l'écriture, nous avons, en 1985, examiné les relations culturelles entre le Québec et les U.S.A.

En 1986, et un peu dans l'esprit de l'année dernière, nous avons retenu comme thème de nos délibérations le sujet suivant: «Le Québec et la francophonie».

Sujet difficile et fuyant, sujet maintes et maintes fois abordé, nous en sommes bien conscients; mais en même temps sujet en constante évolution.

Nous remercions tous ceux qui ont bien voulu présenter une communication à ce colloque, de même que monsieur Jacques Folch-Ribas qui dirigera les débats.

La Société Radio-Canada (radio) présentera, cette année encore, des émissions spéciales sur ce colloque et nous retrouverons avec plaisir dans cette salle nos amis journalistes, Réginald Martel (La Presse) et Jean Royer (Le Devoir) qui feront des comptes rendus, toujours élaborés, pour les lecteurs de leurs journaux.

Enfin, grâce aux *Écrits du Canada-français* et à son directeur monsieur Paul Beaulieu à qui nous en sommes très reconnaissants, les travaux de ce colloque connaîtront une large diffusion.

POUR UN ÉNONCÉ DE LA QUESTION

Fernande Saint-Martin

J'ai été heureuse de l'invitation qui m'a été faite d'élaborer, sous un mode peut-être plus personnel, sur «l'énoncé de la question» qui nous rassemble aujourd'hui, soit «les relations du Québec avec la francophonie». Et de multiplier les facettes d'un questionnement qui tourne malgré tout autour de ce trait dominant de l'identité québécoise, trait qui non seulement n'a pas été balayé par les vents de la Révolution tranquille, mais qui au contraire semble davantage raffermi et l'objet d'une conscience plus aigüe: ce fait que nous parlions la langue française et que nous soyions, par là, liés à la culture française et à la culture des autres pays où l'on parle le français.

Mais peut-être est-ce que déjà je m'avance un peu trop loin! Et qu'il faudrait en ce domaine demeurer purement formaliste et se contenter, comme le faisait si clairement le secrétaire perpétuel de l'Académie française, M. Maurice Druon, lors de sa récente rencontre avec l'Académie canadienne-française, de définir la francophonie simplement comme l'ensemble des pays où «la langue française est utilisée de façon

prépondérante». À ce niveau, aucun désaccord prévisible. Va donc pour la langue française, va pour Grévisse; châtons notre «parler» et peut-être notre accent, réapprenons à nos enfants la belle ascèse des dictées françaises, réclamons le visage français de la métropole montréalaise... Mais oui, bien sûr.

Il est tout aussi certain cependant qu'il s'agit aussi d'autre chose, il est aussi question là d'une «culture française». L'indignation qui a porté l'Académie canadienne-française à protester avec tant de vigueur auprès du gouvernement fédéral, qui prenant la pose caricaturale d'un nouveau riche du Texas, a posé que notre pays ne peut offrir à la francophonie que des dollars, et non un dynamisme culturel particulier, qu'aucune institution canadienne-française n'était digne d'assister l'Académie française quant aux modalités d'attribution du Grand Prix de la francophonie, cette indignation témoigne de l'assurance que nous avons acquise au Québec, d'une certaine mesure de maturité culturelle, à partir de notre expérience propre et qui nous habilite à avoir voix au chapitre quand il s'agit de la francophonie dans le monde. Il s'agit bien ici de culture, et non seulement de l'abstraction des «parlants français» et de leur quantité. Monsieur Druon ne nous a pas convaincus en invoquant l'ancienneté de la France par rapport à la Nouvelle-France, ou celle de l'Académie française par rapport à l'Académie canadienne-française, non plus que le simple chiffre des «parlants français» en France versus la population québécoise, du caractère «naturel» de la décision qui a été prise de ne confier qu'à une institution parisienne le jugement sur la valeur des productions littéraires dans toute la francophonie.

Il n'est pas facile pour nous, Québécois et Québécoises, de parler de la francophonie, parce que cette notion (qui n'est peut-être qu'un mythe, un projet utopique, mais par là combien séduisant!) nous renvoie à une image que nous avons soigneusement occultée depuis près d'un quart de siècle, en proclamant par exemple que nous avons une culture québécoise et que les Québécois pouvaient se développer à même une culture québécoise. Le concept de francophonie nous oblige à réinvestir, à réévoquer l'image de «notre mère à tous», la France, et à tenter de cerner les relations nécessairement ambivalentes qu'engendre toujours le rapport à la mère.

Par la masse critique qu'elle représente, la France permet certes que la langue française soit un instrument culturel offrant des ressources de communication immenses. Si la France cessait d'exister soudain, pourquoi exactement voudrait-on continuer de parler français au Québec, sinon peut-être pour tenter de la perpétuer, dans une mémoire tenace, qui ne croit pas que l'homme se réduise aux contingences du moment présent.

Mais justement c'est l'ancrage de la mémoire, dans la profusion des expériences vécues dans des environnements physiques différents, suscitant des besoins et des intérêts divergents entre les multiples pays composant la francophonie, qui rend difficiles les rapports entre eux, et singulièrement les rapports entre les Québécois et les Français.

Il serait plutôt rare, de fait, que les composantes culturelles d'une culture francophone dans un pays, à un moment donné, puissent correspondre à celles d'un autre pays francophone au même moment. Nul ne contestera, par exemple, que le 17^e et le 18^e siècles québécois ne peuvent être décrits avec

les mêmes paramètres culturels que ceux qui servent à comprendre les 17^e et 18^e siècles en France.

Si, en Amérique, le Québec a entrepris, à partir de 1940, une opération de «rattrapage», comme l'appelait Marcel Rioux, pour se mettre à l'heure de l'univers du XX^e siècle, il faut convenir que les fuseaux horaires des grands, moyens et petits pays offrent de sérieux décalages, qui embrouillent énormément la communication. Mais il y a plus. Par exemple, le fait que toutes les grandes cultures sont des hybrides, qui ont victorieusement assimilé les nourritures spirituelles, parfois matérielles, des pays qui les entourent.

Certes la langue française, c'est la langue dans laquelle j'ai lu Racine, Stendhal et Rimbaud. Mais bizarrement, c'est aussi la langue dans laquelle j'ai lu Gœthe, Dostoïevsky, Kafka, Kirkegaard et Cervantès. Mais ce n'est pas la langue dans laquelle j'ai lu Aldous Huxley, D.H. Lawrence ou Dos Passos, à une époque d'ailleurs où ils n'avaient pas encore été traduits en français. Ainsi la «mémoire commune» des Français et des Québécois risque de ne pas être «commune» et dotera une même langue de concepts qui organisent bien différemment le projet culturel tout autant que la vie quotidienne.

La pression extraordinaire des intérêts commerciaux et des média de communication de masse américains sur le grand public québécois entraînait Jean-Paul L'Allier, dans une de ses chroniques au *Devoir*, à évoquer une option quasi apocalyptique pour la langue française au Québec, où elle ne devenait qu'un simple masque, une coquille vide: «Pour survivre, nous devons nous-mêmes volontairement copier jusqu'à l'assimilation totale les modèles, les concepts, les façons de faire et même de penser américaines, bref, l'autre

culture, mais dans notre langue» (samedi 30 août 1986).
Voulons-nous seulement la langue et non la culture?

Mais comment faire? Faudra-t-il à côté de l'Office de la langue française instaurer un «Office des concepts français», faudra-t-il que dans tous les domaines de la connaissance et de la créativité nous attendions le tampon «français» avant d'adopter certaines notions, que celles-ci soient d'abord tamisées, valorisées et traduites par la culture parisienne pour oser au Québec y avoir accès? Non seulement cela serait le fait d'une culture qui n'ose assumer sa maturité, mais ce serait plus directement suicidaire.

Car ce fut la force de la culture française que d'avoir su s'ouvrir aux autres cultures européennes, de traduire leurs œuvres majeures, d'assimiler ce qui supposément ne correspondait pas à son génie; songeons, par exemple, à l'influence du romantisme allemand sur le 19^e siècle français, ou plus proche de nous, la double opération fructueuse de Jean-Paul Sartre, interprétant et diffusant l'existentialisme de Heidegger pour s'inspirer ensuite dans ses œuvres de fiction des formes narratives du roman américain. À partir de besoins nouveaux, d'une sensibilité différente, la France a su, quel qu'en soit le prix, se transformer et renaître, toujours vivante, au cours des siècles.

Les Québécois, me semble-t-il, sont appelés à un destin semblable, mais de façon plus accélérée encore, puisqu'ils communiquent au monde, s'ils le veulent, par le truchement de deux grands médiums linguistiques, le français et l'anglais, ce qui fait que, pour un plus grand nombre d'individus, l'évolution peut se faire avec une plus rapide accélération que ce n'est le cas en France. Ce qui ne va pas sans engendrer de multiples décalages et incompréhensions.

Toutes ces interactions et interdiffusions culturelles se produisent, en effet, directement au niveau des individus, d'une façon qu'on appellerait «sauvage», en dépit des pressions idéologiques constantes pour entraîner la culture, à certains moments, dans des voies pré-déterminées. Dans une sorte de mouvement brownien, les individus puisent, souvent de façon aléatoire, dans le grand bassin culturel commun, mêlant les siècles, les tendances, les cultures, élisant parfois des auteurs «passés de mode» pour contredire les vedettes de l'heure.

Ce processus de croisement produit des composés nouveaux, dont les fonctions et les valences diffèrent pour chacun. Loin de les homogénéiser, l'accélération de l'information culturelle aujourd'hui (même si elle dépend de quelques grands centres dans le monde) rend chaque jour plus différents les uns des autres les «parlants français» de l'Hexagone et ceux qui vivent dans la francophonie périphérique.

Les incompréhensions que provoquent ces décalages culturels entre la France et le Québec expliquent, sans nul doute, la difficulté qu'éprouvent les artistes et écrivains québécois à percer «le mur du son français» et à se faire entendre en France, et même parfois de pouvoir dialoguer fraternellement avec leurs collègues français. Qu'on me permette d'évoquer une expérience personnelle.

Pour des Montréalais qui ont eu 20 ans à la fin des années 40, il a fallu attendre bien patiemment Mai 68 pour voir les Français procéder enfin à leur propre «rattrapage» culturel: redécouvrir Breton (l'imaginaiton au pouvoir!) et Freud, que proposait ici avec tant de passion Borduas dans les années 40, (un Freud qu'il nous a bien fallu lire en anglais jusqu'à ce que la fièvre lacanienne entraîne une traduction plus

extensive 25 ans plus tard) et Kerouac, Ginsberg et la Beat Generation qui séduisirent les poètes automatistes, et Marcuse, que nous lisons «dans le texte» en 1950, avant qu'il ne devienne un héros parisien à la fin des années 60. Il nous a fallu aussi patiemment accompagner la critique d'art française et Marcelin Pleynet, à partir de 1970, dans leur découverte d'un Clement Greenberg que nous lisons dans *Partisan Review* et *The Nation* dans les années 50, ou encore leur découverte de l'Expressionnisme américain que le Québec avait déjà depuis longtemps assimilé. Les littéraires français qui nous visitaient ne comprenaient littéralement pas notre intérêt pour Artaud, Jarry, Bataille, Tzara ou Beckett, vingt ans avant que quelque revue d'avant-garde parisienne ne les «redécouvre» à la fin des années 70. Les Québécoises lisaient dans *Châteline* des entrevues avec Kate Millet, Betty Friedan et Germaine Greer, des années avant que ne démarre le féminisme français. Faut-il ajouter que les Français ont attendu les années 80 pour accepter de lire la philosophie analytique anglosaxonne que les Maurice L'Abbé enseignait à l'Université de Montréal en 1948-49. Et qu'ils rejettent, toujours d'un geste nonchalant, les recherches en sémiologie effectuées en Belgique, depuis une quinzaine d'années, qui ne s'appuient pas suffisamment sur l'édifice greimassien construit à Paris... Avons-nous eu tort de lire l'anglais et de nous différencier par là des modes spécifiques de la culture parisienne?

De ces quelques exemples, on pourrait estimer incalculables les disparités entre les systèmes de valeurs et les structures de pensée des Français et des Québécois qui eurent 20 ans, en 1960, 1970 ou 1980, élaborés dans la joie et l'exubérance, mais aussi avec un certain sentiment d'isolement. Pour autant bien sûr, que des comparaisons peuvent encore s'éta-

blir, et que ces nouvelles générations qui ont cessé de fréquenter les salles de cinéma de France-Film, qui ont cessé au Secondaire, au Cégep et à l'université, d'étudier les auteurs français, qui ont cessé de lire les fameux «hebdomadaires culturels» français, aient conservé quelque lien que ce soit avec la culture française de France. Auquel cas, comme le suggérerait L'Allier, la «langue française» ne leur sert plus qu'à noter leur possible «différence» avec la culture américaine, dont ils ne connaissent vraisemblablement que les produits les plus inférieurs. Mais nous revenons ici à la thématique du colloque de l'Académie l'an dernier.

Les disparités culturelles évoquées ci-dessus (je ne mentionnerai pas celles qui n'ont pas encore été résolues) se sont peut-être atténuées dans un espace de dix, vingt ou trente ans et sont de peu d'importance au regard de l'Histoire, avec un «H» majuscule. Mais dans la vie des individus, elles ont un impact énorme et conditionnent, à la vérité, le destin de chacun.

Mais il nous semble qu'une prise de conscience véritable de ces phénomènes de disparités culturelles fondamentales sous le masque du Même est propre à éliminer toute amertume dans nos rapports avec la France, du moins ce sentiment que le Québec serait la victime d'une marâtre hautaine, coquette et cruelle.

Cette reconnaissance de la nécessaire différence entre les cultures dans le temps et l'espace devrait en outre nous rendre plus attentifs au destin et aux expériences des autres pays de la francophonie périphérique, qui pas plus que nous ne sont des colonies ou des sous-produits d'une pseudo-métropole omnipuissante et possédant toutes les vérités.

Surtout elle nous incitera à dire au monde en quoi consiste notre différence, nous francophones du nord de l'Amérique, à produire abondamment des œuvres nouvelles, dans tous les domaines de la vie littéraire ou artistique ou scientifique. Il faut être confiant qu'un jour cette différence que nous incarnons, nous Québécois, ne sera plus perçue par les autres comme un simple exotisme folklorique, mais une contribution véritable à la communauté francophone, comme à la communauté humaine tout court.



PREMIÈRE TABLE RONDE

Bilans

exposés de Paul Beaulieu, Paul-André Comeau,
Denis Héroux

col
gé
un
fai
mû
Jear
thè
avan
pou
sugg
fran
m'èl
naut
fran
qu'èl

PRÉLIMINAIRES À LA FRANCOPHONIE

Paul Beaulieu

Dans sa lettre me conviant à participer au quatrième colloque centré sur le Québec et la francophonie, le secrétaire général de l'Académie canadienne-française m'invite à tracer un bref bilan des étapes qui ont mené à la francophonie, de faire en quelque sorte «l'archéologie» de ce mouvement dynamique.

En restreignant ainsi le cadre de mon intervention, Jean-Pierre Duquette voulait-il m'empêcher d'empiéter sur les thèmes proposés aux autres intervenants et surtout de tirer avantage du fait, que prenant la parole le premier, j'en profite pour faire valoir des points de vue peu orthodoxes que me suggère, par exemple, le mot *réalité* comme descriptif de la francophonie, vocable tendancieux s'il en fut, ou pour m'élever contre l'affirmation que l'autorité de cette communauté est à la mesure de la centaine de millions de parlants français (langue nationale, langue officielle, langue d'usage) qu'elle compte, statistique à mon sens, des plus contestables?

Cependant, tout en souhaitant ne pas vous paraître aussi froid qu'un archéologue par la présentation d'un exposé quelque peu momifié, j'estime que plonger dans «l'archéologie» de la francophonie est essentiel à qui veut tenter de comprendre les méandres de cette grande aventure en voie de devenir, après deux décennies de tâtonnements, réalité. Une connaissance de la genèse de l'idée, de l'évolution historique des étapes qui ont présidé à la mise en marche de cette communauté linguistique, des tensions inter États, même du symbolisme profond de la guerre des drapeaux entre Ottawa et Québec — le drapeau n'est-il pas le signe matériel de la souveraineté des États? — un rappel de ces faits est primordial pour découvrir combien ces hauts et ces bas ont façonné la philosophie et les structures de la francophonie. Certes, je me restreindrai aux points culminants, rappelant à l'occasion des incidents trop facilement oubliés, et vous proposerai en conclusion quelques considérations personnelles qui seraient de nature à assurer vie et expansion à cette laborieuse prise de conscience des liens qui unissent les peuples parlant français, formés, dans une certaine mesure, superficiellement, par une même civilisation, la civilisation française.

Une Vision de l'Afrique noire

Rappelons d'abord un fait élémentaire, qui semble un truisme.

Contrairement à ce que d'aucuns pensent, l'idée de francophonie n'est pas une émanation intellectuelle d'hommes d'État ou de penseurs français, mais le produit de l'intelligence de visionnaires africains. C'est le poète Senghor, le poète plus que l'homme politique, qui dès 1955 lança en termes vagues

l'idée et en précisa la portée en 1962. Il envisageait la francophonie sous la forme d'un humanisme. Dans la foulée de sa démarche ne proposait-il pas en 1966 cette définition:

Si l'on considère la francophonie sous l'angle du «projet», c'est l'expression d'une certaine culture, d'un certain esprit d'humanisme, d'habitudes de penser et de réagir, une manière de poser les problèmes et d'en chercher les solutions.

En 1965, un compagnon nord-africain de Senghor, un politicien avisé, celui-là, Bourguiba, le président de la Tunisie, reprend l'idée du poète, mais la reformule en un «Commonwealth francophone» et y ajoute un élément clé qui aura des rappels fréquents au cours des discussions et négociations entre les États invités à faire partie du nouvel organisme à vocation internationale.

C'est donc une sorte de Commonwealth, déclare-t-il à Dakar au cours d'un voyage à travers l'Afrique occidentale qui l'amènera au Sénégal, au Mali, à la Côte d'Ivoire et au Niger, que je voudrais voir s'établir entre eux (les pays participant à un même univers culturel), une sorte de communauté qui respecte les souverainetés de chacun et harmonise les efforts de tous. Je souhaite que le voyage que j'effectue en ce moment y contribue.

Notons cette mise en garde dictée par l'état de tension qui existait à l'époque entre la Tunisie et la France: *le respect des souverainetés de chacun*, mise en garde qui deviendra le

leitmotiv des interventions du Canada soucieux de faire respecter par ses partenaires francophones sa compétence exclusive dans le domaine international.

L'idée d'un groupement francophone poursuit graduellement son chemin, et d'autres chefs d'État africains se rallient aux propositions de Senghor et de Bourguiba qui leur apparaissent pleines de promesses pour assurer la stabilité de leur régime et le développement de leurs pays.

Autre élément de base à souligner: la francophonie ne se veut pas un geste anti-français de la part des anciens dominés, mais découle de la perception africaine du danger d'isolement que comporte une indépendance sinon prématurée, du moins mal préparée. Tout en étant jaloux de leur souveraineté, les nouveaux États savent combien intimement leurs intérêts économiques sont liés à ceux de la France pour se livrer à ce genre de discours. D'ailleurs est inscrite dans la Constitution française la «Communauté rénovée» qui maintenait des liens politiques et même constitutionnels entre la France et six États africains.

Fait quelque peu étonnant de la part d'un pays qui jouait encore en Afrique un rôle de premier plan dans des secteurs vitaux: l'aide économique, la coopération technique et l'éducation, la France loin de prendre la tête du mouvement soulève, sinon des objections de principe, tout au moins des réserves d'ordre politique.

En 1967 le général de Gaulle lui-même n'indiquait-il pas à Paul Gérin-Lajoie au cours d'un entretien privé que, tout en accueillant avec faveur l'idée d'une communauté culturelle des peuples de langue française, il estimait que le projet touchait des points politiques très délicats, notamment la situation des groupes de langue française qui ne constituent pas des

États distincts, tels les Wallons, les Suisses romands et les Québécois, et le fait qu'une démarche de la France dans ce domaine pouvait créer une fausse impression auprès de ses anciennes colonies? Le contexte historique d'alors pesait d'un poids lourd. En effet la France venait d'accorder en 1960 l'autonomie à ses anciennes colonies et craignait d'être accusée de visées néo-colonialistes ou de vouloir, par le truchement d'une communauté francophone, reprendre sa domination sur ces peuples encore en voie de développement.

Tout en adoptant une attitude positive à l'endroit d'un rapprochement des peuples francophones d'Afrique, la France laissa donc l'initiative aux États africains.

Un autre chef d'État africain, Hamani Diori, alors président du Niger, mandaté par ses pairs fut l'architecte de l'institutionnalisation de la francophonie. Plus réaliste que ses prédécesseurs, il sut dégager par des propositions concrètes et moins ambitieuses le consensus qui rallia les pays francophones. C'est au cours de ces pourparlers que s'opéra dans l'esprit des animateurs une modification en profondeur. De communauté limitée aux États africains, donc envisagée à l'origine pour répondre à des besoins africains, elle devint «plurielle» et ainsi furent englobés les pays francophones européens et nord-américains. Cette ouverture radicale allait donner une nouvelle dimension à la francophonie. De régionale, elle devenait internationale.

Notons enfin que le contenu politique, c'est-à-dire l'établissement de liens politiques entre les pays participants, fut éliminé à cause des frictions que ne manqueraient pas de susciter des systèmes de gouvernement différents adoptés par les pays africains.

De cette participation africaine à la formulation de la communauté linguistique se dégage une conclusion qu'il ne faut jamais négliger: la francophonie ne saurait devenir viable sans la contribution originale de l'Afrique.

Contribution du Canada et du Québec

Laissons de côté, pour ne pas alourdir cette présentation, les nombreux projets débattus par divers comités de travail, notamment les réunions des ministres de l'Éducation, l'Organisation commune africaine et malgache, qui aboutirent en 1970 à la création de l'Agence de coopération culturelle et technique, et penchons-nous sur l'apport du Canada et du Québec à l'élaboration de ce projet. Inspirées par des motifs divergents et, à l'occasion, opposés, la contribution d'Ottawa et celle de Québec furent de première importance et eurent un impact déterminant, particulièrement sur l'orientation de l'Agence.

Avant les années 1960 la politique internationale du Canada était infléchie par la présence d'un trop puissant voisin du Sud et une prédilection pour le Commonwealth britannique. Washington et Londres étaient les deux pôles d'attraction de cette politique.

Dans les rapports du Canada avec les États francophones d'Europe, la France occupait une place de prédilection, tout au moins sentimentalement, à cause de l'importance de la population d'expression française vivant au Canada. Cependant les échanges entre les deux pays se maintenaient à un niveau modeste dans tous les domaines. En fait, dans l'élaboration de la politique étrangère du Canada, la France ne bénéficiait d'aucune priorité et aucun projet d'ensemble régis-

sant les rapports bilatéraux n'était à l'étude. Aussi le Canada fut-il lent à prendre conscience des changements radicaux qu'entraîna dans la réalité internationale l'émergence en 1960 de plusieurs États africains francophones, anciennes colonies françaises.

Les liens Québec-France, Québec-Belgique remontent assez loin dans l'histoire. Des affinités familiales, linguistiques et culturelles incitaient naturellement à des échanges. Geste concret, mais timide, Québec ouvrit des bureaux commerciaux à Paris et à Bruxelles, mais les rapports politiques et économiques entre Québec et ces deux pays européens demeurèrent sans grand rayonnement. Situation ironique, l'Agent général du Québec fut autorisé par les autorités canadiennes le 12 juillet 1882 par un arrêté en conseil à agir également comme Agent général du Gouvernement du Canada en France. Même si le Canada nomma en 1902 un Commissaire commercial et en 1903 un Agent général d'Émigration en France, la nomination d'un Commissaire général du Canada en France ne date que de 1911. Cependant ce représentant du Canada n'étant pas un agent diplomatique devait recourir aux services de l'ambassadeur de Grande-Bretagne lorsqu'il s'agissait de discussions officielles avec le Gouvernement français. Ce n'est qu'à l'automne de 1928 que furent établies des relations diplomatiques entre le Canada et la France. Le Canada ouvrit une Légation à Paris la même année.

Sous l'impulsion de la Révolution tranquille, un besoin de mettre fin à l'isolement dans lequel s'étaient complus dans le passé certains dirigeants du Québec, poussait le nouveau gouvernement à multiplier les contacts avec l'extérieur, particulièrement avec la France. Aussi le Québec, par ses hommes

politiques et ses intellectuels, manifesterait-il dès les débuts un intérêt réel à la francophonie.

Tirant avantage de rapports privilégiés avec la France, grâce à la politique de de Gaulle, le gouvernement du Québec, par ses ministres, se fit omniprésent. Les us et coutumes qui régissent normalement les rapports diplomatiques, furent négligés à dessein et même enfreints au plus haut niveau. Ainsi, à l'occasion de visites à Paris, ses ministres eurent des entretiens avec le président de la République, les ministres de l'Éducation, des Affaires étrangères, au cours desquels ils firent valoir le droit du Québec à être membre à part entière de la nouvelle communauté, geste à portée politique et qui fut bien accueilli par les dirigeants français.

Québec étendit concurremment ses contacts avec l'Afrique francophone et multiplia ses démarches d'inspiration politique ainsi que ses offres de collaboration à des programmes conjoint touchant l'éducation.

Outre les initiatives gouvernementales, d'autres émanèrent du secteur privé du Québec. L'une d'elles, lancée par des universitaires de l'Université de Montréal, fut la création en 1961 de l'Association des Universités partiellement ou entièrement de langue française qui rayonna à travers le monde universitaire européen et africain. Cette association servira de modèle à de nombreuses organisations non gouvernementales qui œuvrent dans les différents secteurs de l'activité humaine. C'est ainsi que l'on compte maintenant des associations francophones de journalistes, de parlementaires, de juristes, des maires des grandes villes, de médecins, d'écrivains, et ainsi de suite. Libres de toute contrainte gouvernementale, ces associations jouent, au bénéfice des peuples francophones, un rôle souvent plus efficace que l'Agence de

coopération culturelle et technique. On peut alors se demander si ce n'est dans ces associations que réside le nerf de la francophonie.

C'est l'apport des intellectuels québécois — dans ce groupe j'inclus les journalistes — qui fut le plus riche en idées et en initiatives. Parmi les partisans d'un internationalisme québécois, où l'on y retrouve les chefs de file de la pensée nationaliste, entre autres Jacques-Yvan Morin, André Laurendeau et Gérard Filion, Jean-Marc Léger occupe une place prépondérante. Dans une série d'articles parus dans *Le Devoir* au cours des années soixante (1960, 1961, 1963), appuyé par une solide expertise des problèmes québécois et africains, il mena avec enthousiasme et autorité le combat en faveur de la participation du Québec dans la communauté francophone en devenir. La série intitulée: «Le Québec dans le monde francophone» mériterait à elle seule de faire l'objet d'une analyse poussée tant à cause de la vision qui l'anime que des propositions concrètes qui s'y trouvent.

Les réflexions de Jean-Marc Léger eurent des répercussions en profondeur non seulement au Canada, car elles dépassèrent le cadre géographique du pays pour se répercuter en France et en Afrique.

À Ottawa les propositions de Léger aiguillonnèrent des fonctionnaires trop ancrés dans une politique figée et elles firent l'objet d'études minutieuses au plus haut niveau. Les recommandations qui s'en dégagèrent, amenèrent le gouvernement fédéral à se livrer à un nouveau examen de sa politique envers la France et l'Afrique francophone. La position audacieuse de Léger sur la compétence internationale du Québec fut en partie cause de ce renouveau d'intérêt à Ottawa, et il en résulta chez les responsables de la formulation de la politique

internationale une appréciation plus juste de ce que le Canada risquait de perdre par une attitude négative face à cette nouvelle force et à gagner par des relations bilatérales plus étendues avec la France et avec l'Afrique noire. Des correctifs furent vite apportés et la coopération du Canada s'intensifia par une série de mesures: établissement de relations diplomatiques, visites officielles, mise en train de vastes programmes d'aide.

Au Québec, dans la foulée de la Révolution tranquille, les propos de Jean-Marc Léger tombèrent dans un terrain fertile. Jusqu'à quel point la politique officielle du gouvernement québécois s'en inspira, je ne suis pas en mesure d'en juger, n'ayant pas eu accès aux dossiers, mais nul doute qu'elle y trouva une source féconde de directives.

En France des déclarations ministérielles s'inspirèrent des écrits de Léger. Je ne veux retenir que les témoignages éloquents de de Broglie, alors secrétaire d'État aux Affaires étrangères, qui fit sienne la thèse de Léger à l'effet que la langue française avait cessé d'appartenir exclusivement à la France et aux Français pour devenir responsabilité collective. L'article de Léger: «Responsabilité collective», paru en 1962 dans *Esprit*, fut le point de départ de l'adhésion des autorités françaises à cette thèse:

Les vieux pays francophones, si je puis employer cette expression: Canada français, Belgique wallonne, Suisse romande, notamment, se considèrent désormais responsables, non pas certes dans la même mesure, mais au même titre que la France, de la préservation et de la diffusion de la langue française.

Et le secrétaire d'État pour décrire la participation des Africains paraphrase une formule de Léger:

Les pays africains ont, à bon droit et sans le moindre complexe, un sentiment de propriété légitime sur l'héritage commun et conscience d'apporter désormais une contribution partielle, peut-être, mais authentique, au trésor commun.

Cette communauté de pensée augmenta considérablement la sympathie des autorités françaises à l'endroit des aspirations du Québec.

En Afrique Jean-Marc Léger fut tôt reconnu comme l'un des doctrinaires les plus clairvoyants du potentiel que renferme la francophonie et quand en 1969 il fut question de recruter un secrétaire général pour l'Agence de coopération culturelle et technique le président Hamani Diori n'hésita pas à le choisir pour remplir ce poste crucial. Il s'agissait de faire démarrer l'Agence dont la mission était encore imprécise et de créer une unanimité entre les pays membres par la réconciliation de positions opposées sur la représentativité des provinces canadiennes dans les assises de l'Agence: position de dépendance au sein de la délégation canadienne prônée par le Canada, participation à part entière réclamée par le Québec.

Alors que l'action du Québec (gouvernementale, milieu universitaire et intellectuel) se caractérise par un esprit créateur, celle du gouvernement canadien apparaît aux yeux de maints observateurs comme une opération de freinage. Écartelé entre la nécessité politique de maintenir un équilibre entre les aspirations des Canadiens de langue anglaise (majori-

taires dans l'ensemble du pays) en faveur du statu quo, c'est-à-dire le maintien des liens traditionnels avec les États-Unis et le Commonwealth, et l'impatience du Canada français (minoritaire en nombre au Canada) de s'intégrer davantage au monde francophone, le gouvernement fédéral, malgré les déclarations de ferme soutien au projet francophone émanant du Premier ministre Trudeau et de Gérard Pelletier, ministre responsable du dossier de la francophonie, ne réussit pas dans ses interventions à dégager une pensée inspiratrice qui dépasse le cadre juridique. Dictées par une volonté de faire respecter par les États francophones sa compétence exclusive dans la conduite des affaires étrangères, compétence que l'autorité centrale se reconnaît en vertu de la prérogative royale et du pouvoir résiduel, vu le silence de la Constitution canadienne sur ce point, les démarches de ses ministres et de ses diplomates à travers l'Afrique francophone prenaient la tournure d'une guerre de tranchées plutôt que d'une opération de victoire. Par exemple, l'admission du Nouveau-Brunswick à l'Agence au même titre que le Québec — comme gouvernement participant — que le Canada fit accepter, visait nullement à l'accroissement de la participation francophone, mais à contrer la thèse de la capacité internationale conférée par quelques pays au Québec, en raison même de sa participation à une organisation qui groupait des États souverains. Cette tactique canadienne me paraît symptomatique d'un manque de confiance dans sa force de persuasion à voir reconnu le bien-fondé de sa propre thèse constitutionnelle. Convenons toutefois qu'il était difficile pour des États dont la Constitution ne tolérait aucune interprétation sur la conduite des relations étrangères de saisir la raison d'une contestation entre un gouvernement central, celui du Canada, et celui d'une province, le Québec, confusion qu'aug-

mentait l'attitude ambivalente de la France qui oscillait entre le respect du droit international et le maintien de liens privilégiés avec le Québec.

Dans un souci de dresser un portrait aussi fidèle que possible de la mentalité canadienne à l'époque, il importe de souligner l'évolution radicale chez nombre d'intellectuels canadiens anglophones qui les éloignait de la prédilection exclusive de leurs compatriotes en faveur d'un Commonwealth britannique, ainsi que la compréhension dont ils faisaient preuve face aux aspirations normales des Canadiens français de jouer un rôle dans la formulation de la politique internationale du Canada. Aussi l'un des commentateurs les mieux renseignés et des plus écoutés sur les relations étrangères du Canada, John Holmes, dans un discours prononcé le 23 janvier 1964 devant les diplômés et les professeurs de l'Université du Manitoba sur l'avenir du Commonwealth britannique n'hésitait-il pas à se déclarer en faveur d'un Commonwealth francophone:

Si nous avons assez de courage et d'imagination pour croire en notre mission, nous pouvons, je pense, pousser ces concepts encore plus loin. Les Canadiens français qui se plaignent de notre préoccupation exclusive au sujet d'un Commonwealth de langue anglaise demandent avec insistance que nous remplissions notre mission biculturelle en élargissant nos préoccupations et notre politique d'assistance de manière à y inclure aussi les pays d'Afrique et d'Asie où l'on parle français. À cette demande, tous ceux qui ont à cœur le Commonwealth devraient répondre: pourquoi pas?

Loin de voir les deux organisations entrer en concurrence ou devenir des agents de désunion nationale, John Holmes est d'avis qu'un Commonwealth anglophone et un Commonwealth francophone constitueraient des éléments complémentaires dont bénéficierait l'ensemble du Canada.

Ajoutons que l'une des premières analyses de la francophonie, publiée au Canada dès 1967, est due à une commentatrice anglophone, Madame Jean Morrison.

On pourrait relever chez les Canadiens anglophones nombre d'autres exemples d'ouverture aux aspirations de leurs compatriotes francophones. Dans l'ensemble du pays, il devient de plus en plus évident que l'engagement progressif du Canada dans la francophonie est conditionné par des facteurs politiques et non par des considérations idéologiques.

Et l'avenir?

Au terme de ce trop succinct tour d'horizon sur la genèse du concept de francophonie et sur les étapes décisives qui ont mené à sa structuration, que conclure?

Tout d'abord, je me garderai de vous proposer une définition de la communauté telle que nous la connaissons aujourd'hui. Trop d'éléments disparates, voire contradictoires, d'ordre culturel, économique et politique sont en jeu et attendent une solution. Je laisse donc ce soin à des politicologues plus audacieux et plus avisés.

Dans un laps de temps relativement court — une vingtaine d'années —, la francophonie a réussi à se doter d'une structure d'extérieur solide, mais ce serait se leurrer que d'en ignorer les failles.

Une première faiblesse découle du *modus vivendi* Ottawa-Québec. Bien que les deux ordres de gouvernement aient fait des efforts louables pour définir et délimiter leurs champs respectifs de participation, l'entente demeure encore fragile, car les obstacles juridiques n'ont pas encore trouvé la solution définitive, le politique primant sur le juridique. En effet aucun gouvernement central, soit-il conservateur, soit-il libéral, n'abdiquera sa position constitutionnelle sur la représentation des provinces dans les organisations internationales. De même tout gouvernement du Québec, soit-il libéral, soit-il péquiste, réclamera avec persistance son droit de représenter dans les instances de la francophonie la population de la seule province au Canada où le français est la langue et la culture de la majorité.

Une autre faille, moins visible parce que d'ordre psychologique, dont il ne faut pas mésestimer le pouvoir nocif, émane de l'appréhension chez des États membres, même si on se garde soigneusement de l'afficher, que fait naître chez eux la présence de plus en plus agissante du Québec, en qualité de gouvernement participant, dans les assises de la francophonie. En effet, tant chez des États francophones européens qu'africains, tout geste qui peut éveiller et alimenter la revendication autonomiste prônée par des groupes minoritaires de la population nationale est sujet à caution. Dans le cas de la France, pensons aux revendications de la Corse, de la Bretagne; au Kinshasa, le spectre du Katanga comme État autonome est loin d'être oublié. D'ailleurs aucun État souverain membre de la communauté francophone, sauf la Belgique dans une certaine mesure avant 1980, date à partir de laquelle ce pays s'est doté d'une structure de type fédéral, tolère la représentation

indépendante de province ou d'entité ethnique en tant que gouvernement.

Enfin deux autres facteurs de taille dont il est difficile de jauger les répercussions sur la francophonie, entrent en ligne de compte: le potentiel de la négritude, sous l'impulsion de Senghor, qui réveille le fonds d'un riche passé culturel et historique; la prise de conscience de l'arabisme dans les pays nord-africains qui engendre, notamment en Algérie et au Maroc, un sentiment de méfiance à l'endroit des motifs sur lesquels repose la francophonie.

Face à l'avenir, que nous réserve la Conférence des chefs d'État et de gouvernement francophones qui doit se tenir à Québec à l'automne de 1987 pour repenser et vraisemblablement orienter la francophonie vers d'autres champs d'action commune?

À mon avis deux tendances se dessinent nettement. L'une favorise la mise sur pied d'une structure inspirée du Commonwealth ou plus exactement d'un organisme qui crée entre les membres des liens politiques et qui accorde primauté au politique, à l'économique et au progrès scientifique et technique, reléguant au second plan la culture et la langue. Une telle orientation ouvre des perspectives de développement et de progrès, mais n'entraîne-t-elle la politisation de la communauté francophone avec les écueils qui lui sont propres. La francophonie court alors le risque de devenir le lieu de rencontre d'intérêts d'États, souvent conflictuels, de rivalités idéologiques. La politisation peut aboutir à une sorte d'organisation-miniature des Nations Unies au sein de laquelle se formeront tout naturellement des groupes de pression axés non sur la poursuite du bien commun, mais sur des projets dictés par des considérations nationales, des rivalités de clan,

de nations. Pour que cette communauté politique soit fructueuse, ses membres ne doivent pas perdre de vue les principes qui ont assuré la croissance de la francophonie: solidarité, concertation, partage entre pays nantis et pays en voie de développement.

L'autre tendance maintiendrait la francophonie en tant que communauté de coopération culturelle et technique dans le cadre d'une Agence rénovée et renforcée, communauté qui serait plus représentative des peuples francophones, car elle serait le prolongement des aspirations et des besoins de ces peuples au delà des intérêts souvent à courte vue d'États ou de chefs d'État. Une participation accrue des organisations non gouvernementales assurerait du fait même de leur liberté d'action l'épanouissement des peuples francophones d'Afrique, d'Asie, d'Europe et d'Amérique.

Un choix entre ces deux tendances s'impose-t-il?

Voilà un défi de taille d'autant plus important à relever que le Canada et le Québec par leur apport intellectuel à la codification de la doctrine sur laquelle s'est édifiée la francophonie, et par leurs programmes d'assistance et leur appui financier à l'Agence sont solidement imbriqués dans le processus visant à donner à la communauté des peuples francophones les moyens de répondre aux enjeux d'avenir.

La recherche d'un équilibre entre ces deux tendances sera-t-elle l'apanage exclusif des gouvernements ou les forces créatrices du pays: artistes, écrivains, journalistes, universitaires seront-elles conviées à collaborer à la réalisation de ce grand dessein?

ENTRE POLITIQUE ET CULTURE

Paul-André Comeau

En réfléchissant au thème de cette rencontre, j'ai voulu me laisser séduire par la dimension culturelle, au sens le plus large du terme, de la francophonie. Desseins presque prophétiques de Jean-Marc Léger, formulations poétiques de Léopold Senghor, le cheminement de cette étincelle a évidemment de quoi alimenter une réflexion généreuse mais malheureusement abstraite. À compulsier de vieilles notes de reportage, à parcourir articles et ouvrages, obligation m'est impérativement signifiée de revenir sur le terrain de la politique. À l'opposé du Commonwealth, automatiquement perçu et considéré comme un club soumis aux lois et aléas de la politique internationale, on a trop tendance ici à vouloir assimiler la francophonie à une réalité uniquement culturelle, presque philanthropique. Loin de moi l'intention de nier la présence de telle dimension, force m'est de situer cette tentative dans un jeu politique où les acteurs sont des États souverains, en presque totalité.

Mon propos ne vise certes pas à établir, à la faveur d'une quelconque grille d'analyse de relations internationales, un schème conceptuel qui intégrerait un certain nombre de

données et de variables. Pas plus d'ailleurs que de dresser une chronologie de cette francophonie dont les premières assises se sont tenues le printemps dernier dans la capitale française. Mon propos est nettement moins ambitieux. Je tenterai d'envisager le cheminement de cette nouvelle entité sur la scène internationale à travers le triangle des relations *Québec/Canada-France et Afrique francophone*.

I. Tâtonnements et approximations:

Ce triangle, qui n'est pas sans lien avec les relations Paris-Québec et Ottawa, ne constitue pas une donnée permanente de la scène internationale, loin de là. En fait, cette représentation mentale ne s'impose pas spontanément à l'esprit lorsqu'on tente de mieux saisir la mise en place des relations complexes, mais privilégiées en voie de s'établir entre les États de langue française. On peut tout de même formuler l'hypothèse d'une nécessaire relation d'équilibre, d'une certaine stabilité, entre ces trois éléments comme condition à la mise en chantier d'une forme ou l'autre d'institutionnalisation. Un rappel paraît s'imposer: dans l'état actuel des relations internationales, il est pusillanime d'imaginer des échanges cohérents et bénéfiques entre groupes nationaux, sans un minimum d'institution qui tienne compte des souverainetés nationales, de l'État-nation.

Pendant longtemps, au Canada français, comme on disait avant la Révolution tranquille, francophone rimait presque uniquement avec France. Les souvenirs du vieux pays, les échanges modernes, la quête d'une culture, la recherche de racines, tout cela nous ramenait quasi exclusivement à la France. La configuration d'une francophonie mondiale, du

moins installée sur plusieurs continents, ne relevait pas d'une appréhension spontanée. Il suffit de relire romanciers et poètes pour s'en convaincre. On faisait à l'occasion référence à la Belgique, à la Suisse. On évoquait, avec amusement ou étonnement, les récits de nos missionnaires qui relataient l'apprentissage du français par leurs ouailles lointaines.

La dislocation des empires français et anglais, le rôle du général de Gaulle dans l'émancipation de l'Afrique française, les premiers pas — on devrait dire plus justement: les premiers tâtonnements — des Québécois dans le champ de la coopération, un ensemble mal défini d'événements, des années 58 à 65 environ, ont provoqué ici une amorce de définition de l'univers francophone. La fondation de l'AUPELF, il y a tout juste un quart de siècle, amorce véritablement une mondialisation du champ francophone. Paris demeure toujours le centre du fait français, mais il ne le résume plus tout à fait. À cette époque des commencements généraux, mais brouillons, on cède à des impulsions, on lance des projets dont la cohérence n'est sans doute pas la qualité première. L'essentiel demeure cependant cet élargissement des préoccupations, cette recherche d'un type nouveau de relations qui complète l'ordre normal des choses, pour reprendre l'expression de vous savez qui.

Au même moment où le Québec découvre la réalité africaine hors de la démarche traditionnelle du missionnaire, le jeu politique se modifie. On a tous en mémoire les premiers pas du Québec sur la scène internationale, les premières esquisses théoriques de Paul Gérin-Lajoie ou de Jacques-Yvan Morin. Bouillonnement politique, effervescence nationaliste (ou indépendantiste). Tout incite à élargir les horizons. Prolongement externe des compétences internes, tentatives de

marquer à l'étranger des points dans la partie engagée contre le fédéral, il y a un peu de tout cela dans ces premiers échanges entre le Québec francophone et quelques États d'Afrique à peine gratifiés d'une indépendance, la plupart du temps concédée sans coup férir.

On voit déjà se dessiner un triangle qui jette de premiers ponts entre le Québec, la France et certains pays de l'ancien empire français d'Afrique. C'est l'époque des découvertes improvisées, des premiers coups de poker. Français et Africains assistent qui, avec incrédulité et scepticisme, qui avec étonnement et incompréhension, aux démarches de ces francophones dont l'accent devient rapidement la marque de commerce. Au moment où John Kennedy lance son Peace Corps, le Québec s'initie au jeu de la coopération, au jeu de la politique internationale avant la lettre. Tout cela est imprécis. Personne ne devine ou ne comprend le sens de cette entreprise. C'est comme si on mettait en place par éléments distants les maillons d'une chaîne.

La politique inspire des initiatives. Elle n'est pas encore le moteur fondamental de cette recherche d'échanges entre parlants français. Elle n'exclut pas, loin de là, les initiatives isolées, individuelles par qui des liens se tissent entre enseignants, entre juristes, entre médecins, souvent mais non exclusivement, à l'initiative de Paris.

II. Le choc politique:

Au milieu des années 60, le mouvement s'emballé. Les initiatives se multiplient dans de nombreuses directions. Avec une rapidité qui paraît objectivement surprenante, des considérations politiques majeures orientent et hypothèquent les

échanges entre francophones de deux mondes différents, si ce n'est de trois continents. La vision généreuse et humaniste d'une coopération nord-sud, avant la lettre, s'insère rapidement dans une démarche politique.

D'un côté, les pays d'Afrique francophone mesurent peu à peu la signification de leur indépendance. Ils s'interrogent aussi sur la nature des liens, maintenus mais modifiés, avec l'ancienne métropole. Au fil des années, les élites locales en viennent inévitablement à s'interroger, *sotto voce*, sur le sens de certaines dispositions des accords d'indépendance conclus avec l'ancienne métropole. Le caractère univoque de leurs relations étrangères dans les domaines économiques et culturels, qui semblait aller de soi dans un premier temps, engendre peu à peu un certain malaise. On n'en est pas à l'heure des remises en question radicales, on cherche tout simplement à élargir le cercle, à humer un autre air que celui de Paris.

C'est précisément à ce moment que le Québec-Canada — on ne fait pas encore très bien la distinction dans de nombreuses chancelleries africaines — émerge et intervient sur une scène où la France jouait tous les rôles, ou presque. En exagérant à peine, c'est l'époque où les Africains francophones ont l'impression d'assister à l'invention d'un nouveau Père Noël, tellement Canadiens et Québécois se manifestent et multiplient offres de coopération avec des dollars qui valent encore quelque chose.

En fait, le gouvernement fédéral canadien a vite fait de rattrapper le mouvement amorcé spontanément par de jeunes fonctionnaires, puis repris et, d'une certaine façon, systématisé par le nouveau ministère québécois des Affaires internationales. Ottawa n'a pas, à ce moment-là, développé de liens sérieux avec les pays d'Afrique francophone. Tous les efforts

de coopération étaient plutôt, pour ne pas dire exclusivement, canalisés vers les pays du Commonwealth. En un rien de temps, la lourde machine des Affaires extérieures modifie son cours africain.

Devant les coups d'essais des Québécois qui en sont à leurs premières armes sur la scène internationale, la diplomatie canadienne découvre le sens réel de l'aide au développement, comme on disait à l'époque, de la coopération selon l'expression maintenant consacrée. Cette coopération bilatérale est rapidement perçue et utilisée comme un instrument de politique étrangère et non pas comme la manifestation désintéressée d'un État philanthrope. Occuper le terrain en Afrique francophone, répondre, au coup par coup, aux initiatives des Québécois, lancer des projets: la politique d'Ottawa en Afrique francophone découle de l'absolue nécessité de contrer le développement de l'indépendantisme québécois, ici et à l'étranger.

Les Africains, sollicités et pressés, sont médusés par cette avalanche de propositions, presque toujours transmises par des Québécois œuvrant pour le gouvernement du Québec ou membres de la diplomatie fédérale. Certains y perçoivent vite leur intérêt; la manne ne tombe pas souvent en Afrique! D'autres entrevoient tout aussi rapidement la possibilité d'élargir leur réseau et de diminuer, ne serait-ce que symboliquement, leur dépendance à l'égard de la France.

En France précisément, on suit d'abord avec un certain amusement les premiers pas du Québec et du Canada dans les anciennes colonies. Déjà coincée dans ses relations avec Ottawa et Québec, la diplomatie française réalise très tôt la signification de l'entrée en scène, même en rangs dispersés, de ces nouveaux-venus en Afrique francophone. On se surprend,

on s'inquiète des propositions canado-québécoises dans des pays considérés comme lieu d'une chasse gardée.

Dans ce contexte, la France redéploie, elle aussi, sa stratégie en Afrique francophone. Le Sommet franco-africain, dont les sessions deviennent rapidement annuelles, assurera le maintien des liens privilégiés entre Paris et ses anciennes colonies. Les visites «ad limina» des chefs d'État africain permettront de maintenir un contact au plus haut niveau.

C'est ainsi l'époque où on crée la première institution internationale francophone: l'Agence de coopération culturelle et technique, dont la naissance a donné lieu, en sol africain, à un joli tapage. Au-delà de ces péripéties, répercutées par le tam tam des agences de presse, c'est la francophonie qui se reconnaît et qui se donne un premier lieu multilatéral de rencontres, d'échanges et de coopération réels.

Il ne faut pas se leurrer, ni s'illusionner. La création de l'Agence a répondu à des besoins réels ressentis par certains pays africains. Elle témoignait aussi de la volonté des gens d'ici de s'associer directement à l'entreprise de développement de ces nouveaux États. Elle traduit, pourtant et avant tout, la nécessité d'établir un ordre, d'encadrer dans un réseau institutionnel des échanges et des relations entre les acteurs d'un triangle en voie de définition.

Cette institutionnalisation encadre des efforts et des tentatives plus ou moins dispersées, plus ou moins divergentes. Elle leur enlève leur caractère imprévisible, par définition menaçant dans la perspective de toute chancellerie.

Le choc des politiques en Afrique francophone débouche donc sur la mise en place de l'agence. Certaines règles du jeu s'imposent désormais. Les acteurs sont identifiés. Leurs rôles sont également définis en empruntant à la

pratique internationale les conventions habituelles, quitte à imaginer un mode particulier pour le Québec. La francophonie en devenir est déjà dessinée dans cette nouvelle agence.

III. Les politiques accordées:

La création de l'Agence marque donc, d'un point de vue politique, un début de mise en ordre dans un foisonnement impressionnant. Cette étape importante ne signifie heureusement pas le tarissement des initiatives. Une série d'associations voient le jour de part et d'autre de l'Atlantique qui donnent chair et sang à cette notion abstraite de francophonie. Il est peu de secteurs qui échappent à ce mouvement. Un tissu de liens et de solidarités se met peu à peu en place et élargit l'aire traditionnelle des échanges francophones.

À la faveur de ces initiatives, les rôles respectifs des acteurs du triangle originel se précisent. Le sens et le poids de leur contribution respective se dégagent eux aussi au fur et à mesure que s'estompe le feu d'artifice des déclarations enflammées et des commencements enthousiastes.

D'évidence, la fin de la turbulence dans le sous-ensemble Québec-Paris-Ottawa représente une condition nécessaire sans doute mais non-suffisante pour voir s'engager une démarche décisive. Inutile d'épiloguer sur cette dimension bien connue de notre histoire immédiate. Il suffit d'évoquer l'importance de la pacification des capitales auprès des autres membres de la famille francophone. Jouer les faire-valoir, au pire servir d'otages dans le jeu complexe et byzantin de la politique Québec-Canada, aucun État ne se prête longtemps, ni souvent à telle démarche à moins que d'en espérer des avantages appréciables dans un avenir immédiat.

Or, les pays francophones d'Afrique et, dans une certaine mesure, du Maghreb, ont précisément jaugé le poids de la contribution du Canada et du Québec dans l'effort de coopération dont ils attendent tellement. Ils ont apprécié l'apport réel du Canada et du Québec au chapitre de la coopération en regard du volume des enveloppes que prépare Paris à ce même titre. Ils ont aussi intégré dans leur arsenal diplomatique la dimension de levier, pour ne pas utiliser un terme moins racé, que véhicule nécessairement la présence d'un tiers partenaire au moment de lancer des projets importants. Ils ont aussi découvert la compétence, l'esprit d'initiative et l'efficacité des entrepreneurs et des coopérateurs venus de ce côté-ci de l'Atlantique. Le Père Noël d'Amérique, c'est maintenant une image qu'on évoque avec une certaine nostalgie, avec un soupir de connivence. Ici aussi, le réalisme a succédé à l'euphorie des coups d'essai.

Du côté de la métropole, car telle est la vocation, à tout le moins le rôle historique de la France dans cette entreprise, les diplomates ont, eux aussi, fait leurs devoirs, pour donner dans le jargon anglophone. Ces derniers ont fait la part des choses. Certes, on n'a guère apprécié cette intrusion des cousins d'Amérique dans les plates-bandes africaines. Quand des contrats importants sont enlevés par des nouveaux venus, il n'y a pas de quoi pavoiser. Les échanges entre Canadiens et Français n'ont pas manqué de virilité à plusieurs reprises, lorsque les enjeux se corsaient.

Tant bien que mal, la diplomatie française s'est adaptée à cette présence. Paris n'en a pas moins poursuivi une politique où, comme toujours, l'intérêt national dicte comportements et décisions, ce qui n'exclut pas tact et souplesse, bien au contraire. Dans l'intense remise en question d'un grand

nombre de données fondamentales qu'a entraînée la crise de l'énergie, Paris, comme tant d'autres capitales du Vieux continent, a donné une dimension nouvelle à ses relations non seulement avec ses anciennes colonies, mais aussi avec certains autres pays, à commencer par le Zaïre, l'ancien Congo belge et même avec le Canada. Recherche de matières premières, sécurité des approvisionnements, voilà autant de considérations qui ont, à titre d'exemple, facilité la conclusion de l'accord-cadre entre le Canada et la Communauté européenne. La définition de l'intérêt national passe, aussi et peut-être avant tout, par de telles considérations.

De part et d'autre, on enregistre le nouvel état de fait. Une certaine stabilité assure au triangle *Québec/Canada, France, Afrique francophone* crédibilité et une action qui aurait d'autres dimensions que strictement ponctuelles, pour ne pas dire tout simplement opportunistes. La majeure partie des pays du monde francophone, y compris la Belgique et la Suisse, n'est pas insensible à la mise en place de ces nouveaux liens, à la création d'une aire d'échanges et de coopération qui fasse appel à un passé, à un héritage culturel, ou, hypothèse minimale, à la communauté de langue, ne serait-ce que de façon partielle.

Les esprits chagrins le déploreront. Ils auraient tout intérêt à en dégager des leçons précises. La convocation du Premier sommet francophone résulte d'une coïncidence de politiques accordées. La recherche de la réconciliation nationale au Canada, pour reprendre l'expression si chère à M. Mulroney, l'imminence des élections de la cohabitation en France: tout cela se conjugue et précipite convocation à converger vers la Ville Lumière.

Les mêmes esprits chagrins vont sans doute s'alarmer. Toutes les suites de ce premier sommet s'inscrivent déjà dans un contexte éminemment politique. Le protocole détermine rang et statut au sein de cette nouvelle entité. Avec une conviction qui n'impressionne pas tellement, les participants au Sommet de Paris prétendent rejeter toute forme d'institutionnalisation. Pas question, répète-t-on, d'ériger une nouvelle organisation. Que l'on surveille la mise au point de comités, d'un secrétariat ad hoc en prévision du Sommet de Québec. On comprendra vite que politique internationale et improvisation ne riment que très rarement.

De même la répartition des projets entre les partenaires de ce nouveau dialogue nord-sud traduit bien les ambitions et rend compte des visées des États impliqués dans une nouvelle forme de coopération. Prenons un exemple dans le catalogue de projets assemblé à Paris. Il n'est pas du tout insignifiant de constater que le Canada y assume le leadership dans le domaine des télécommunications et que l'un des vice-présidents de Radio-Canada ait été «prêté» au gouvernement canadien pour piloter ce dossier.

Bref, la francophonie institutionnelle est maintenant lancée. Il reste à concrétiser dans des actions (et non pas seulement des projets) cette nouvelle entité qui pendant près de trois décennies a nourri bien des espoirs, mobilisé bien des ressources.

En guise de conclusion:

En somme, une idée enracinée dans un réseau où la culture et les nécessités de la coopération se sont rapidement imposées, a germé dans le sol mouvant, parfois glaiseux, mais en bout de ligne, relativement fertile. Dans le contexte actuel des relations internationales — et les échanges entre franco-

phones s'insèrent dans un tel cadre — il est impensable qu'il en soit autrement.

Deux conséquences immédiates se dégagent de cette inévitable constatation: — les artistes, écrivains, enfin toutes les personnes qui donnent cohésion et projection à l'identité culturelle, ne peuvent se tenir à l'écart de certain processus politique. Au moment où l'idéologie à la mode favorise les coupes à blanc et les compressions budgétaires dans les secteurs moins «rentables», la vigilance s'impose si l'on ne veut pas enregistrer des reculs catastrophiques.

BILAN DU CINÉMA QUÉBÉCOIS AU SEIN DE LA FRANCOPHONIE 1975-1985

Denis Héroux

Je suis heureux que des écrivains, s'interrogeant sur l'état des relations culturelles du Québec avec la francophonie, se préoccupent du secteur cinématographique et demandent à un homme de cinéma de venir en parler. Je me réjouis de constater que, pour vous comme pour moi, cet art n'en est pas un de divertissement seulement et je vous remercie de m'avoir invité. Peut-être avez-vous décidé de le faire à cause de mes relations annoncées et passionnées avec la littérature. J'ai porté au cinéma de nombreuses œuvres littéraires: la *GUERRE DU FEU*, des frères Rosny, *LOUISIANE*, de Maurice Denuzière, *LE SANG DES AUTRES*, de Simone de Beauvoir. Cinévidéo: plusieurs romans québécois aussi: *LES PLOUFFE*, *LE MATOU*, *LES FOUS DE BASSAN*. Et bientôt: *BELLIOU LA FUMÉE* de Jack London et *ROBE NOIRE* de Brian Moore.

* * *

Je n'ai pas l'intention de disserter sur les rapports cinéma/littérature, l'image versus le mot. Je tenterai plutôt de m'en tenir au sujet et de dresser un bilan du cinéma québécois au sein de la francophonie.

Je l'établirai, non pas en historien économique. Vous le savez peut-être, c'est ma formation première et plusieurs de

mes sujets de films en témoignent. Je ne chercherai pas à recenser, de manière objective, toutes les œuvres produites au Québec pour en évaluer leur audience dans la francophonie. Je m'intéresserai plutôt, d'une manière toute subjective, à celles que ma maison de production a réalisées dans les 10 dernières années. Ce sont celles que je connais le mieux.

Avant tout, il faut quand même vous préciser comment je conçois mon rôle de producteur. Peut-être se trouvent-ils, encore, plusieurs parmi vous qui se demandent quelle est la différence entre un réalisateur et un producteur.

Dans cette longue création collective qu'est un film, le producteur est celui qui a l'idée de départ et qui l'accompagne jusqu'à la fin, au moment où elle se concrétise et apparaît devant le spectateur sur un écran d'une salle obscure ou d'un téléviseur. Ce projet, le producteur peut l'inventer, l'imaginer ou le repérer dans un livre, une pièce de théâtre ou autre. Il gèrera et contrôlera, par la suite, tous les moyens artistiques et financiers nécessaires pour que ce rêve devienne réalité.

Quand je fais ce choix de sujet en tant que producteur, il n'y a pas de règle. Je ne le fais qu'en fonction de ce que je suis et de ce qui m'intéresse. Ainsi, je fus tout à fait responsable de la décision de prendre le livre de Roger Lemelin, *LES PLOUFFE*, de réunir les différents talents — en fait, plusieurs équipes de scénaristes, — pour en faire 5 ans plus tard, ce film que vous connaissez.

Ma discussion avec Gilles Carle, le réalisateur, à ce propos, est révélatrice. Je l'ai contacté après 2 années d'écriture insatisfaisante. La première fois, il a refusé. Au deuxième coup de fil, je lui ai dit qu'il sous estimait Lemelin et surtout son roman. Ce qui l'a fait réfléchir. Au troisième, il a fini par dire oui et trouver ce qui m'avait intéressé, et je le cite:

«Quand j'ai relu le roman de Lemelin, je me suis aperçu que j'avais affaire à un grand roman qui passait du drame individuel de gens ordinaires à un drame collectif.» (*Le Devoir*, 1981)

Roger Lemelin a bien résumé ce travail d'adaptation. «Il a fallu gratter le roman jusqu'aux os, en déshabiller toute la structure, pour ensuite la rhabiller complètement, lui remettre la chair». Au bout du compte, après les adaptations nécessaires et l'étroite collaboration des scénaristes, Carle et Lemelin, l'objectif de départ a été atteint: «un retour aux personnages du roman décapés, de cette gangue sentimentale à laquelle le téléroman avait dû sacrifier». (Luc Perrault, *La Presse*)

Je m'étais intéressé aux *PLOUFFE* en les regardant à la télé, avant de lire le roman. C'est à cette même époque de ma vie, que mes parents me faisaient découvrir le Board Walk d'Atlantic City, et que cette ville allait exercer sur moi une fascination telle que je demanderais plus tard à Louis Malle d'y faire un film. L'idée m'apparut d'autant plus évidente dans les années 1970, alors que je discutais avec les Torontois du «contenu canadien» dans nos films, et que je leur soulignais que les Québécois subissent une attraction, forte Nord-Sud, plus naturelle que celle Est-Ouest.

* * *

Le cinéma est une affaire de gros sous et un producteur est un homme d'affaires, un homme de chiffres. Ce bilan du cinéma québécois dans la francophonie, je pourrais l'établir en ces termes plutôt économiques. *LES PLOUFFE*, I et II, *LE MATOU*, *LES FOUS DE BASSAN*, ont coûté \$21 millions et la France a investi 20%, soit plus de \$4 millions. *LOUISIANE*,

LE SANG DES AUTRES, ATLANTIC CITY, LA GUERRE DU FEU, \$36 millions et la France a investi 50%, soit au moins \$18 millions.

Pour récupérer leurs investissements, les Français exigent de participer à la création et à la diffusion de l'œuvre. C'est le phénomène de la co-production. Signalons que ce système a été imaginé en Europe, dans les années 40, quand les pays producteurs ont constaté l'emprise du cinéma américain et son monopole de la distribution partout dans le monde. Les pays européens ont passé des accords pour mettre en commun leurs ressources financières et artistiques qui leur permettraient de créer ensemble des œuvres cinématographiques.

Il est à remarquer que déjà ces accords dépassaient la francophonie: il ne s'agissait pas vraiment de coproduire entre la Belgique et la France, mais plutôt entre la France et l'Italie ou l'Espagne. Si les Belges ou les Suisses voulaient faire des films, ils n'avaient qu'à venir à Paris les faire et laisser leur cinéma national chez eux, en Belgique, ou en Suisse. Il n'y a pas, à proprement parler, d'industrie cinématographique en Belgique: «ils se sont contentés de meubler leurs besoins d'images avec les films du voisin français.» (Comission)

* * *

Au lieu de m'arrêter à des chiffres, ce bilan du cinéma québécois, je voudrais plutôt le faire du point de vue de la langue. Un Québécois qui tourne en français, rencontre au moins deux grandes difficultés:

1) Il n'utilise pas la langue principale de ce média qui est l'anglais. Les États-Unis, mais aussi le Canada anglais, et bien d'autres pays anglophones n'acceptent pas les films doublés. Les films sous-titrés ont un public fort limité. Il était

donc relativement facile pour nous, d'un point de vue de financement et de distribution, de tourner *ATLANTIC CITY*. L'adaptation du roman *LE SANG DES AUTRES* a intéressé Simone de Beauvoir parce qu'il lui permettait de rejoindre un grand public aux États-Unis, en Angleterre, en Australie et au Japon, même si le film irritait profondément les esprits francophones.

Le problème a été évité avec *LA GUERRE DU FEU* puisqu'Anthony Burgess avait inventé une langue nouvelle qu'il disait préhistorique.

2) La deuxième difficulté, encore plus surprenante pour le Québécois qui tourne en français, est de constater que son français n'est pas «le bon».

Notre accent est tel que les spectateurs ne comprennent pas tout. Malgré leur bonne volonté. Notre langue se lit bien, mais s'entend ou s'écoute mal. Une expérience nous l'a encore démontré récemment. Des francophones qui avaient été séduits par les personnages et la langue écrite de Beauchemin dans son roman, ont eu un grand choc à découvrir le film; ils devaient faire un grand effort pour comprendre les comédiens. Première conséquence: les spectateurs n'iront pas le voir au cinéma. Ils accepteront de le voir à la télévision chez eux. Mais, ils ne se déplaceront pas pour le voir en salle. Comme les choix de spectacles sont très nombreux, ils ont d'autres priorités à voir au cinéma. Longtemps au Québec, l'exemple de Pagnol a été cité. Mais l'accent québécois ne semble pas avoir le même charme ni la même harmonie. Le genre dramatique ne peut être pris au sérieux. Et seule la comédie a des chances de fonctionner.

Pourtant, l'espoir persiste. Gilles Carle, avant la sortie des *PLOUFFE*, déclarait en avril 1981 à *l'Actualité*:

«*L'Actualité*: Est-ce qu'il y aura un doublage?

Gilles Carle: Non, ça c'est impensable. D'ailleurs, ce n'est plus un problème en France...

L'Actualité: Donc, d'après vous, la langue des Plouffe ne menacera pas leur carrière internationale?

Gilles Carle: Je ne crois pas. Les films québécois qui ont le plus de succès en France sont ceux, bizarrement, où l'on parlait le plus joual... On a tendance à rejeter sur la langue, d'autres défauts de nos films qui sont des défauts de communication. Quand les séquences communiquent mal leur message, on dit: en France, ils ne l'ont pas aimé parce qu'on parle joual. Mais ce n'est pas la vraie raison... D'autant plus que, dans *LES PLOUFFE*, la langue est bonne.»

Même un critique éclairé, Léo Bonneville écrivait, dans sa revue *Séquences* en juillet 1981 à propos du succès remporté par le film au Québec et l'enthousiasme «qui a gagné les étrangers (Français et autres) lors du dernier Festival de Cannes»:

«Il faut préciser que le film a été compris par tous les spectateurs. Le langage de la famille Plouffe n'a aucunement dérouté les auditeurs de langue française. L'accent québécois a donné plus de saveur aux événements. C'est donc dire que nous n'avons pas eu la honte — comme jadis — de voir affublé de sous-titres français, et d'entendre des spectateurs étrangers avouer: «C'est peut-être intéressant, mais on n'y comprend rien». Rendons hommage à Roger Lemelin qui manie un verbe juste et rend à ses personnages un langage populaire, coloré, direct, authentique qui fait le charme de parler bien de chez nous».

Léo Bonneville et Gilles Carle avaient raison; notre cinéma réussissait à l'intérieur des festivals, et des grands,

comme celui de Cannes, mais il échouait par la suite, auprès du grand public. «Les festivals sont utiles, mais le risque du ghetto est réel. L'identité est importante, mais elle fige». (Commission)

Est-ce à dire que c'est l'échec? Notre langue empêche-t-elle toute communication? Devons-nous la doubler, la sous-titrer?

* * *

Si l'échec a existé jusqu'ici dans les salles de cinéma qui tentaient de distribuer les films présentés dans les festivals, la télévision, elle, a réussi.

En réalité, je ne crois pas personnellement que c'est la langue qui est la seule cause de l'échec. Le film québécois rencontre en France, dans les salles, des obstacles «techniques» et insurmontables que mon expérience avec ce pays m'a permis de mieux comprendre:

1) la rigidité des marchés français, privilégiant une production peu diversifiée.

2) la méconnaissance des auteurs et des acteurs du Québec/Canada qui tiennent lieu de tête d'affiche.

3) la tendance à une conservation de l'immédiatement nouveau qui favorise les pays capables de produire à grande échelle (chaque mercredi, à Paris, plusieurs films américains prennent l'affiche).

4) les critères gouvernant la durée de l'exploitation (nombre de spectateurs enregistrés le premier jour) néfastes à notre cinématographie «différente» qui a besoin de temps pour s'affirmer.

5) l'augmentation exponentielle du coût de promotion des films (tirage de copies, campagnes d'affiches).

6) la faiblesse extrême de la capacité de commercialisation internationale de notre cinématographie.

Toutes ces difficultés sont également identifiées par les dirigeants de Téléfilm, par exemple, qui cherchent à développer des politiques pour régler ces problèmes.

Ainsi, ces mêmes Plouffe qui n'avaient pas attiré en salle à Paris 60,000 spectateurs, en ont rejoint près de 10 millions dans ce même pays pendant 6 dimanches de suite. Il s'appelait tout à coup: «Il était une fois des gens heureux»; en Allemagne, présenté aussi à la même heure d'écoute sous le titre de «Sechs sommer in Quebec» (Six étés...); en Italie, aussi «Una casa grande come un cuore». Ce sont déjà plus de 20 millions de spectateurs pour ces films. Et la communication s'établit.

Le Monde écrit:

«Pour nous Européens, *LES PLOUFFE* fera l'effet d'un électrochoc, révélera un pays et une nation dont l'histoire, malgré le général de Gaulle et René Lévesque, nous demeure à peu près totalement inconnue».

L'Humanité:

«L'humour chaleureux, la dérision lucide, l'émotion composent une fresque historique intimiste».

Le Matin de Paris:

«Hallucinant de justesse, de drôlerie, d'émotion et de drames confondus, le film offre une vision presque physique d'une société décidément fascinante».

La Croix:

«Au Québec, comme à l'échelle universelle, les peuples comprennent qu'il faut être les sauvages défenseurs d'une culture propre et individuelle. Le film tient le même discours en riant, en pleurant, en priant, en manifestant, de fait, une

contradiction entre la tradition et l'appel de la modernité... Autant en emporte les Plouffe».

La coproduction dont je vous ai parlé tout à l'heure, avec l'exemple des Plouffe, ne se faisait pas seulement entre pays, Canada-France, mais entre le cinéma et la télévision. En combinant un film et une mini-série, il est possible d'avoir des ressources supplémentaires de financement et un budget plus important pour fabriquer une meilleure œuvre.

Dans la coproduction, d'autres pays européens s'ajoutent: ainsi avec *LE MATOU*, qui est aussi un film et une mini-série, il y a non seulement la France, la Belgique, la Suisse, l'Afrique du Nord, les DOMTOM, espaces francophones, mais aussi l'Italie. On pourrait parler d'un espace audio-visuel méditerranéen latin, auquel personnellement je crois beaucoup.

L'Italie a complètement rééquilibré sa diffusion télévisuelle intérieure avec 2 secteurs maintenant forts; l'un public, la RAI, l'autre privé, celui de BERLUSCONI. Mais ce qui est nouveau, c'est que les 2 sont engagés dans une importante production originale, internationale, alternative à celle américaine. Et avec eux, le Québec peut faire des alliances. Le secteur privé de Berlusconi aborde toute l'Europe avec des objectifs industriels nouveaux: il a des stations en France, bientôt en Espagne; il a passé des accords avec l'Allemagne, l'Angleterre, avec lesquelles il coproduit. Il aura bientôt sa place sur le satellite, qui ne sera pas qu'européen mais bientôt mondial.

En guise de conclusion, je voudrais vous signaler comment, dans ces perspectives d'avenir, j'entrevois mon rôle en tant que producteur québécois de films.

Être *créatif, multimédia et international*.

Un producteur est condamné à être créatif et original; il ne peut que produire ce que les autres ne feraient pas. C'est ce qui fait l'avantage de notre situation géographique et culturelle: nous vivons en Amérique, mais nous sommes des francophones avec une expérience particulière.

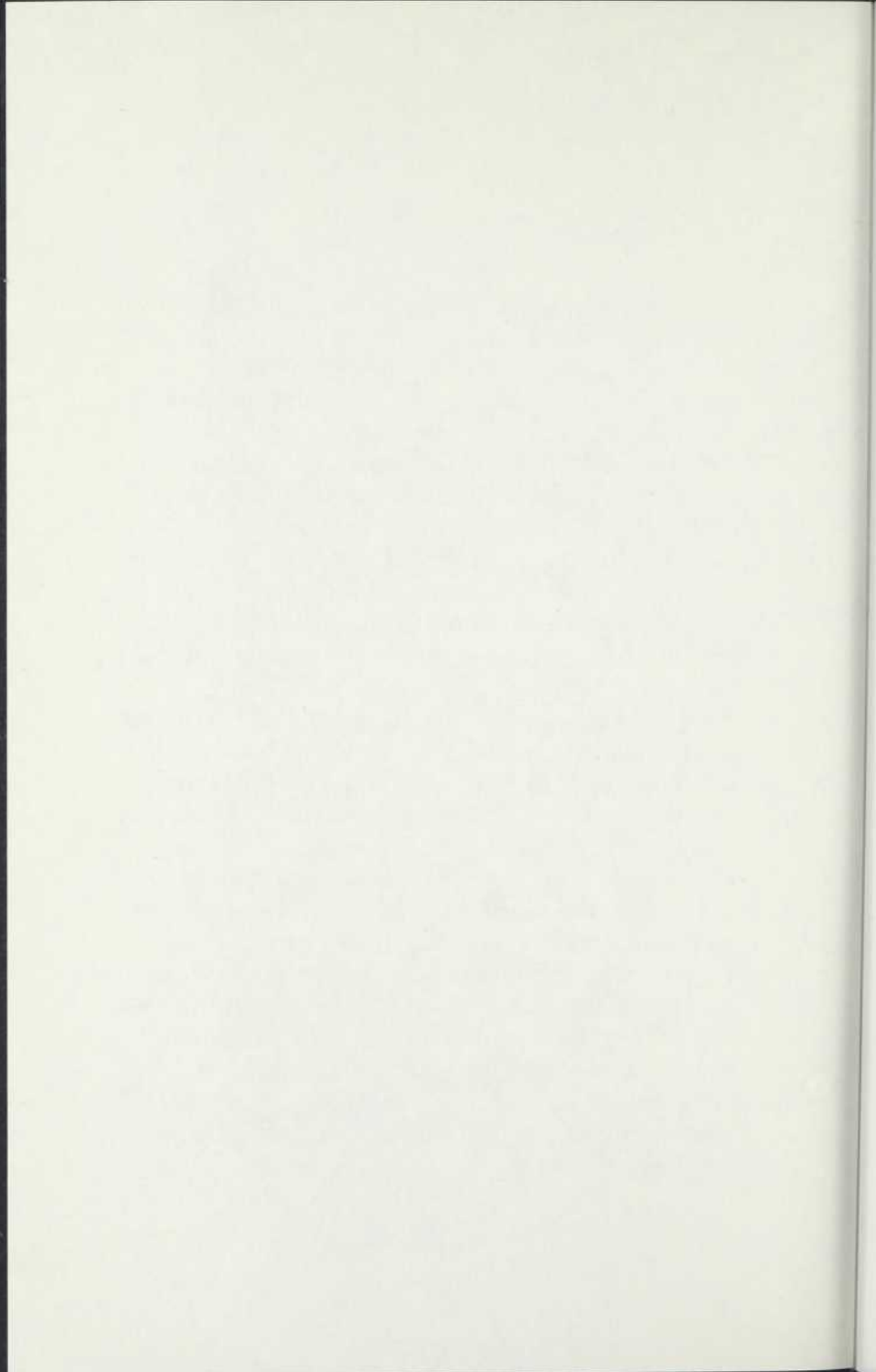
Le cinéma évolue: les techniques de diffusion sont nouvelles. Il y a toujours la salle de cinéma, qui devient une vitrine de départ, une rampe de lancement. Mais, il y a les cassettes que chacun loue et visionne à son aise. Si certaines salles de cinéma ferment au Québec, de nombreux magasins de vidéocassettes ouvrent constamment. Puis, la télévision programme nos films, soit directement par la station, soit par le câble, soit par le satellite.

Et là, encore une fois, notre axe est triple. D'abord, notre situation politique canadienne nous relie à un axe Est-Ouest: de l'Atlantique au Pacifique. Puis l'attraction économique américaine nous plonge en un axe Nord-Sud: du Québec à la Floride, en passant par Boston/New York.

Enfin, notre ancienne mère patrie et notre latinité nous ramènent à un axe Ouest-Est, de Québec à Paris/Rome, qui est cet espace francophone et l'objet de votre colloque.

De mon côté, je vois cet espace, non seulement francophone, mais méditerranéen, latin... universel. Mes films, nos films, bien que québécois, malgré les obstacles et difficultés que je vous ai indiqués, ont voyagé et continuent d'être distribués souvent dans une quarantaine de pays, non francophones.

Ce sera peut-être l'objet d'un autre sujet de colloque.



DEUXIÈME TABLE RONDE

Barrières/Interprétations
exposés de Lise Gauvin,
Madeleine Ouellette-Michalska

P
w
c
p
l
m
l'i
pa
m
ab
dir
rew
la p
par
Aus
rien
mém

PORTRAITS INSTITUTIONNELS

Lise Gauvin

On m'a demandé de parler ici de l'institution. Ou plutôt de «tracer un panorama de l'institution littéraire à travers les secteurs de la francophonie que je connais». On précise même dans la lettre «ainsi que nous en sommes convenus par téléphone». J'ai bien lu et relu plusieurs fois: les mots sont là, incontournables. Est-ce possible que mon imprévoyance m'ait conduite à accepter pareil mandat? Qu'est-ce en effet que l'institution? Qu'est-ce que la francophonie? Celle-ci n'est-elle pas justement une pure commodité institutionnelle, au sens le moins intéressant que le mot peut recouvrir, soit celui d'entité abstraite, sorte d'en-dehors ou d'au-delà des œuvres sans prise directe sur les données existentielles de la création? Pour en revenir au programme que l'on m'a fixé, les derniers mots de la phrase me sauvent dans la mesure où on me demande de parler des seuls secteurs de la francophonie «que je connais». Aussi me contenterai-je de témoigner brièvement d'une expérience restreinte.

Permettez-moi de m'interroger d'abord sur la notion même d'institution et sur l'institution québécoise ensuite. Il y a

beaucoup d'ambiguïté, voire de confusion qui entoure le mot, sinon la chose. Née d'un croisement entre la sociologie, l'analyse littéraire et la critique, l'institution sert le plus souvent à désigner un ensemble d'appareils qui favorisent l'émergence et la diffusion de ce qu'on appelle, après Bourdieu, le «marché des biens symboliques» — maisons d'éditions, revues, librairies, associations, unions et regroupements de toutes sortes, colloques, programmes de subventions, prix, etc. — et, d'autre part, la légitimation et la consécration des productions culturelles — essentiellement par la critique et l'enseignement. Entendu dans ce sens, le mot institution recouvre un système relativement autonome et concurrentiel, doué d'un certain pouvoir symbolique visant à la circulation et à l'élection des œuvres. Sans doute est-il besoin de préciser, une fois de plus, que dans ce premier sens il est difficile d'échapper à l'institution puisque la simple publication d'un livre est un pas inévitable vers l'institutionnalisation. Un écrivain hors institution serait un écrivain sans livre, ce qui est une contradiction dans les termes. Ce qui n'empêche pas certains auteurs d'être plus ou moins marginaux, plus ou moins reconnus par le système déjà en place. Deuxième précision: comme pouvoir symbolique de légitimation des œuvres, l'institution est un pouvoir diffus et partagé en divers lieux. Il est une illusion à laquelle nous avons tous un jour ou l'autre vaguement succombé, qui est de rejeter sur une autre instance la responsabilité, aussi minime soit-elle, du pouvoir institutionnel qui nous échoit. À en croire certains textes ou conversations entendues, l'institution serait toujours ailleurs, liée au *pouvoir de l'autre*. Séduisant brevet d'innocence! Pourtant écrire, parler de littérature, est déjà un phénomène institutionnel.

Dans ce sens donc, l'institution littéraire québécoise est relativement autonome et fait l'envie des écrivains des autres pays de la francophonie qui le plus souvent, s'ils ne passent pas par les réseaux parisiens, sont condamnés à l'inexistence. Qui souhaiterait la situation paradoxale dans laquelle se trouvent les écrivains antillais, situation que Simone Schwartz-Bart, de la Guadeloupe, me signalait comme un divorce total entre le créateur et son public, disons, naturel. Certains diront qu'au Québec cette institution forte et apparemment fonctionnelle est trop volontariste et n'en masque que mieux l'isolement de l'écrivain face à une indifférence plus ou moins avouée du public lecteur. Mais comment espérer rejoindre celui-ci s'il n'y a pas d'abord mise en place des réseaux par lesquels il peut être atteint? D'autres diront enfin que l'institution a toujours précédé les œuvres, qui ont du mal à soutenir l'attente créée par les structures qui en favorisent l'émergence. À ceux-là j'aurais envie de répondre qu'il est dans la nature même de l'attente de jouer sur l'exigence recommencée.

S'il est relativement facile d'identifier le fonctionnement de l'institution par ses manifestations les plus visibles, il est plus subtil ou plus périlleux de tenter son repérage dans les textes eux-mêmes, à travers les codes ou la norme qu'ils mettent en jeu. André Belleau a abordé cette question et montré, dans la récurrence du personnage de l'écrivain, un indice important de la spécificité romanesque québécoise. Il m'est arrivé de proposer une lecture des codes liée à la question de la langue d'écriture, question qui est devenue centrale dans le procès d'autonomisation de la littérature québécoise par rapport aux modèles; de proposer en outre les hypothèses d'une recherche qui visait à interroger la production des codes par le biais d'une problématique touchant à la fois à la lecture et à la

réception des textes. Il m'apparaissait et il m'apparaît toujours que la littérature québécoise est entrée dans une phase de production de son propre système de références, ce que j'appelle l'autoréférentialité, soit une intertextualité davantage signifiante, en termes de vitalité, que tout discours sentencieux ou programmatique. Il n'est pas rare en effet de lire des allusions à Ferron, Aquin, Ducharme, Miron ou Brossard dans l'œuvre des plus jeunes écrivains. Sans compter la référence avouée au manifeste de Borduas, *Refus global*, point de ralliement de tous les créateurs québécois contemporains. Il ne s'agit pas d'un fonctionnement en circuit fermé mais d'une *information réciproque* et d'une circulation libre de l'écrit. Un espace littéraire est ainsi créé, qu'on peut reconnaître dans une certaine mesure comme distinct.

On vous dira encore que l'institution est un ensemble de textes, voire un corpus littéraire, voire tout ce qui s'écrit en un lieu donné. Retenons de tout ceci que l'institution est partout. Qu'il est difficile d'y échapper. J'aimerais aussi ajouter que sa manifestation la plus évidente est la passion avec laquelle, dans certains colloques, on s'arrache le privilège de sa définition, instituant ainsi l'institution comme savoir institutionnel.

De quelque côté qu'on l'examine, on ne saurait nier l'existence d'une institution littéraire qui s'est désignée et se désigne toujours, depuis les années 60, comme *québécoise*. Et ce quoi qu'en pensent certains organismes subventionnaires — nécessaires mais centralisateurs à l'extrême — qui lui refusent sa propre dénomination. J'ai eu l'occasion de confronter récemment celle-ci avec l'institution littéraire d'un autre pays dans une série de travaux publiés conjointement avec Jean-Marie Klinkenberg, directeur du Centre d'études québécoises

de l'Université de Liège. L'ouvrage collectif s'intitule *Trajectoires: littérature et institutions au Québec et en Belgique francophone*¹. En quelques mots, voici ce qui ressort de cette comparaison.

Tout d'abord ce que nous avons appelé un écart historique, écart qui se traduit par la demande de légitimité et de reconnaissance des lettres francophones de Belgique, notamment dans l'enseignement, et, en corollaire, par la séduction opérée par les appareils institutionnels québécois. Ce qui me fait dire que l'institution apparaît comme désir et comme devenir dans un cas, comme pouvoir symbolique déjà bien en place dans l'autre. Un article intitulé «Pourquoi pas la littérature belge. Ce que ne disent pas les manuels» rêve à l'éventuelle ouverture d'un cours de littérature belge dans l'enseignement pré-universitaire. «Il s'agit ici, déclarent les auteurs, pour la communauté en cause de s'approprier activement sa vie culturelle»². Du côté québécois, on note par contre une sorte de saturation face à la sur-valorisation, dans les programmes scolaires, de la littérature nationale, comme si nous étions déjà entrés dans une phase que l'on pourrait qualifier de post-nationale. Plusieurs textes de Belgique reprennent la problématique qui a été la nôtre au cours des années 60, celle que l'on retrouve aussi, jusqu'à un certain point, dans la *Belgique malgré tout*, recueil de textes d'écrivains qui tentent d'identifier leur appartenance³. On y lit la logique du pays «en creux», appelant les adverbes dubitatifs et les formules modalisantes: peut-être, pourquoi pas, malgré tout. Écoutons Ralph Heyndels, l'un des collaborateurs belges de *Trajectoires*, décrire son malaise: «le manque ressenti provient d'un manque antérieur et obscur qui explique peut-être pourquoi en ce pays tout sonne toujours creux, à commencer, je le recon-

nais volontiers, par un certain pathos symptomal, le présent discours. Comment dès lors parvenir à se soucier d'ici d'une façon susceptible, en même temps, d'ouvrir sur l'ailleurs? (...) comment vivre ailleurs (intellectuellement, oniriquement) dans la médiation d'un ici enfin advenu?»⁴ Ne croit-on pas entendre les accents mêmes de *Parti pris*?

Parmi les autres différences majeures à signaler dans les textes émanant des deux collectivités: l'omniprésence de la référence parisienne du côté belge, son absence à peu près totale, sinon comme modèle théorique de l'institution, dans les articles québécois. Il faut voir dans cet indice plus qu'un simple phénomène de proximité géographique, ou plutôt le signe d'une autonomisation qui est due en bonne partie à l'éloignement géographique. C'est le cas également pour les littératures d'Amérique du Sud, avec qui, soit dit en passant, d'un point de vue institutionnel, la littérature québécoise a beaucoup en commun.

Enfin, dernière disparité à noter chez les uns et les autres, et non la moindre: la présence du discours féminin au Québec et sa marginalisation du côté belge. Aucun article, sinon en post-face, ne mentionne le rôle des femmes dans l'institution littéraire de Belgique. Commentant cette lacune ou cette omission, Danielle Bajomée écrit dans un texte qui figure en annexe du livre: «Car ce silence fait signe et reconduit les questions posées au féminin dans sa non-relation aux instances de légitimation de ce pays. De ce pays où tout nous semble toujours venir d'ailleurs, le féminisme comme le reste».⁵

Voilà pour les dissemblances. À cela s'ajoute ce que j'appellerais notre lieu commun de «littérature inquiète» et, «malgré tout», la nécessité constante de se justifier. Demande-

t-on aux écrivains français ou américains en quoi ils sont français ou américains? Comme me le disait un jour Jean Muno, de Belgique: «Quand on est écrivain d'une littérature dite minoritaire, on nous demande toujours à quel chapitre de l'histoire littéraire on appartient». À cela s'ajoute encore — hélas — notre indifférence liée à notre méconnaissance réciproque. Des étudiants québécois de première année universitaire, à Montréal, répondant à une enquête menée par Chantal Henry et Jean-Marie Klinkenberg sur la littérature francophone de Belgique, ne peuvent souvent citer, comme auteurs, que les seuls noms d'Hergé ou de Brel. Nous avons tâché, par nos échanges et nos travaux, de faire une brèche dans cette ignorance. La rencontre québécoise internationale joue également et depuis assez longtemps ce rôle de mise en relation et c'est à elle que Claire Lejeune, dans une lettre émouvante publiée à la fin du livre, rend hommage en disant à quel point celle-ci a été déterminante dans son propre itinéraire d'écrivain ou d'écrivaine, comme elle aime se faire appeler lorsqu'elle est au Québec.

Il nous est donc apparu que la barrière majeure d'une littérature à l'autre était la non-circulation des œuvres et la méconnaissance réciproque. Il ressort aussi nettement que l'institution littéraire québécoise, tant comme système organisé que comme ensemble d'œuvres spécifiques, pouvait servir de tête de pont dans la francophonie. À condition seulement, je tiens à le répéter, qu'elle soit connue et pour cela que ses œuvres soient diffusées. Il m'est souvent arrivé de constater que les seuls livres qui se rendaient dans les lieux d'enseignement européens étaient ceux qui étaient publiés en France. Est-ce suffisant? Poser la question, n'est-ce pas déjà y répondre?

La francophonie est cependant un concept vide s'il n'est nourri d'échanges réels et d'amitiés. Autant il est illusoire de prétendre parler de francophonie sans s'appuyer sur la masse linguistique française et sur certaines de ses institutions, autant il peut être aussi périlleux de s'y fier trop exclusivement. Un jour, participant à un colloque sur la francophonie dans le cadre du Salon du Livre de Paris, je me suis aperçue, à ma stupéfaction, qu'à peu près les seuls Français présents étaient les organisateurs du dit colloque. Je me suis alors demandée si la francophonie n'était pas quelque chose qui se passait en France en l'absence des Français. La situation ne me paraissait pas idéale. Pas idéale non plus l'expérience récente de *Marco Polo*, roman écrit par plusieurs écrivains en plusieurs lieux de la planète et utilisant l'ordinateur comme moyen de communication: cette expérience a eu comme effet singulier de gommer les différences langagières entre les écrivains en question.

La francophonie reste un concept à inventer. Par quelques références à des collaborations précises, j'ai tenté de montrer que l'exemple québécois est suffisamment original et reconnu pour tenir lieu de relais, voire de modèle. La francophonie ne peut reposer que sur une esthétique du divers et une attention à l'autre, sur une circulation généreuse des œuvres et sur l'usage d'une langue, le français, qui doit constamment et encore dans le Québec d'aujourd'hui *lutter pour la conquête de sa légitimité*.

NOTES

1. *Trajectoires: littérature et institutions au Québec et en Belgique francophone*, travaux publiés par Lise Gauvin et Jean-Marie Klinkenberg, P.U.M. et Labor, Montréal et Paris, 1985, 272 p. Je signale également la dernière parution sur *l'Institution littéraire*, sous la direction de Maurice Lemire, IQRC, 1986, 217 p. Actes d'un colloque tenu à Québec en 1985.
2. Jean-Paul Laurent, Isabelle Legros-Streel et Georges Legros, dans *Trajectoires*, ouv. cité, p. 214.
3. *La Belgique malgré tout*, sous la direction de Jacques Sojcher, *Revue de l'université de Bruxelles*, 1980, 559 p.
4. «Seulement, chez moi, pour l'instant, ça n'existe pas. Une littérature à la recherche d'un pays», dans *Trajectoires*, ouv. cité, p. 61.
5. Danielle Bajomée, «Au pied de la lettre», dans *Trajectoires*, ouv. cité, p. 268.

L'EFFET CARTE POSTALE: DU CENTRE À LA PÉRIPHÉRIE

Madeleine Ouellette-Michalska

Aucune rencontre internationale ne se tient au Québec sans qu'une voix autorisée ne s'élève lors d'une séance plénière, ou à l'occasion d'une intervention journalistique, pour louer l'ampleur de nos espaces, la saveur de notre accent, la chaleur de notre hospitalité.

L'éloge ne vise jamais la vigueur des idées que nous pourrions émettre ou l'originalité des thèses que nous pourrions défendre. Nous n'existons que par l'effet carte postale, cette générosité besogneuse et ce parler folklorique qui nous représentent comme êtres de nature dotés d'habileté domestique. Voués corps et âme à la fonction nourricière, nous n'avons ni le temps ni la capacité d'élaborer des spéculations intellectuelles. Nous sommes la ménagère timide et rougissante à qui l'homme cultivé lance sur le seuil, après un dîner où il a brillé par son esprit: «Merci madame, votre tarte aux pommes était exquise».

Cet exemple, si bénin soit-il, illustre un comportement qui se vérifie ailleurs, de façon plus outrée, dans l'évocation

des palmiers royaux ou des champs de bananes, dans la louange de la beauté des femmes, des ivresses tropicales et des orgies vaudouesques. Il exprime la compétence statutaire, de qui occupe une position centrale, à dénombrer les deux ou trois traits spécifiques qui caractérisent le groupe attaché à la fonction de service.

De même, dans nombre de cas où un journal parisien parle de nos livres, c'est un peu comme lorsque nous introduisons les Indiens dans nos manuels scolaires ou que les auteurs d'anthologie abordent le chapitre de la «littérature féminine». Il y a des saisons et des climats plutôt que des personnages, des coutumes plutôt que des visages. Il y a des pulsions, des accents, un patois qui conduit l'intrigue. Il y a des effets de naturalisation qui postulent une différence obligée.

Cette topographie de la différence repose sur un *a priori*. Le centre est le lieu où triomphe la culture qui domine la nature et en fait le discours. La périphérie est le terrain vague où règne la nature et où s'agitent des êtres naturels. C'est donc au centre qu'il revient d'évaluer les traits distinctifs conférant l'universalité dont il revendique l'exclusivité.

Considérée ainsi, la différence ne s'inscrit plus dans une série de rapports sociaux influencés par l'usage que font les personnes ou les groupes en présence des droits politiques et sociaux institués, des biens matériels et symboliques d'un territoire, de la langue, du savoir et du pouvoir d'une communauté. Elle n'est que ce détail prépondérant sans quoi rien ne s'explique ou s'entend. Elle est cet accent qui vous précède, cette couleur qui vous résume, ce paysage qui éclipse ses habitants.

La différence devient votre carte d'identité. La carte postale de ce que vous avez fait ou de ce que vous vous

apprêtez à faire. Ainsi, ce livre, cette communication, à quoi bon l'écrire. On sait déjà. Québécois, vous nous entretenez de vos arpents de neige; Noir, de votre négritude; femme, de votre féminité. Focaliser l'attention sur un particularisme naturel qui paraît fonder la différence institue la stratégie de marginalisation qui vous confère telle nature, vous donne tel langage, vous conduit à telle représentation de vous-même dans vos discours et dans vos œuvres disqualifiant votre désir d'universalité.

Est universel qui peut se le permettre. L'universalité est une appellation contrôlée qui exige des prérequis. Individuellement, elle concerne qui participe à l'expression et à la gestion de ce qui circule dans une communauté nationale, ou internationale comme dans le cas de la francophonie. Collectivement, elle est propriété du groupe qui possède l'infrastructure et la superstructure requises pour lancer, diffuser, imposer tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de ses frontières, les codes, biens matériels et culturels, capitaux, discours et systèmes de pensée produits. Sauf exception un auteur new-yorkais ou parisien qui débarque à Bruxelles, Dakar, Port-au-Prince ou Montréal, crée plus de remous, s'attend à plus d'égards qu'un essayiste haïtien ou une romancière québécoise de passage à New York ou Paris.

L'intérêt porté à un livre, une œuvre, un produit culturel, est le plus souvent proportionnel à l'accréditation du lieu de provenance. Une communauté dont le pouvoir s'exerce exclusivement ou principalement à l'intérieur de ses frontières, c'est-à-dire une communauté qui est secondaire ou marginale sur l'échiquier des rapports internationaux, part perdante dans la course à l'universalité. Elle a peu de chance d'imposer au monde ses modes, ses créations, ses concepts. Il

se trouvera toujours quelqu'un pour la ramener à sa vocation naturelle: être cette périphérie sauvage, naïve, provinciale, qui dessert le besoin d'expansion du centre; être cette marge où s'observe des différences étranges, étrangères, confirmant les rapports institués.

Ainsi, le Québec a créé la première banque de terminologie française du vocabulaire scientifique et technique, a joué un rôle d'avant-garde dans l'effort de modernisation et de décentralisation du français (tout particulièrement dans les propositions d'intégration des usages linguistiques de l'ensemble de la francophonie et la révision du système d'attribution des genres portant sur les titres et fonctions), mais il reste, aux yeux des milieux centralisateurs, cette terre paysanne qui a gardé la truculence rabelaisienne et l'accent des valets de Molière. Dans cette perspective, «merdique» est du français universel, mais «déjeuner», «magasiner», «septante», «ambianceur», sont des régionalismes.

À l'intérieur du système linguistique, une façon efficace de naturaliser la différence consiste à effectuer un marquage des vocabulaires périphériques qui laisse disparaître leur lieu de provenance. *Africanisme*, *helvécisme*, *belgicisme*, *canadianisme*, précise *Le Petit Robert* chaque fois qu'on veut produire l'écart soulignant la déviation vis-à-vis le modèle central. Le petit monde des régionalismes, fief des anormalités indexées par la norme, s'étale autour de l'Hexagone selon une ordonnance concentrique bien précise. Les régionalismes intra-hexagonaux, qui figurent depuis longtemps au dictionnaire, l'emportent sur les régionalismes européens et nord-américains, eux-mêmes objet de plus d'attention que les africanismes.

Le dictionnaire, c'est le petit catalogue illustré de la francophonie et des rapports qui y prévalent. Petit catalogue illustré de la différence qui, en même temps qu'il vous renvoie votre image, vous assigne votre inclusion ou votre exclusion de l'universalité par un zonage méthodique prescrit par la nature elle-même. Les régionalismes ont d'ailleurs tout du fait de nature. Ils goûtent bon ou mauvais, ils ont de la couleur, un rythme tout à fait particuliers. Tant d'efforts de naturalisation sont parfois récompensés. «Le québécois, ce n'est pas une langue, c'est une musique»¹, avoue un extra-hexagonal à une journaliste parisienne qui enquête sur la question.

La littérature aura les mêmes caractéristiques que la langue. Elle sera un lieu géographique, un territoire, un climat, voire un plat. Elle sera le froid, la neige, les grands espaces, les forêts du Grand Nord. Ce paysage ne sera pas qu'un décor. Il sera le ressort de l'intrigue. Ou mieux, l'intrigue elle-même. Le langage est nature et la nature est langage. Car la grande nature sauvage agit, construit le drame, dicte des événements que l'écrivain n'a plus qu'à transcrire. Avoir du talent, c'est se mettre à l'écoute de cette puissance redoutable et en capter la voix sous le coup d'un «miracle naturel» assurant «l'accord parfait d'un sang et d'un pays». (À propos de *Kamouraska* d'Anne Hébert, dans *L'Express*).

Reproduisant la nature, le style devient «coupant comme un vent du nord» (Ducharme). Il est le jaillissement d'une source ou «le grondement des torrents sous la glace» (Hébert). Il est encore ce «vocabulaire fleuri» qui joue «avec les mots comme le vent avec les feuilles» (Ducharme). Ou

1. Victor-Lévy Beaulieu à Josette Rey-Debove, *Il ne faut pas mêler français et québécois*, *Le Devoir*, 4 juin 1983, p. 24.

même la pose qui rafraîchit. On s'abreuve à cette littérature qui «fait passer un courant d'air salubre» insufflant force et vitalité. «Le Canada littéraire est la consolation de nos âmes ou trop lasses ou trop byzantines, un Saint-Laurent verbal vient nous abreuver et nous rafraîchir» écrit Alain Bosquet dans *Combat* à la sortie de *L'Avalée des avalées* de Ducharme.

Cette littérature, comestible, excite l'appétit ou surprend le palais.

(...) un roman solide, robuste, compact comme une terrine de campagne. (À propos de *Kamouraska* d'Anne Hébert)

(...) la langue est bonne... c'est salé, c'est poivré. (*Les Nouvelles littéraires* à propos de *Salut Galarneau!*)

Ces mots et ces expressions dont la saveur se perdrait dans les équivalences et qui ne sont ni langues étrangères tout à fait ni patois, cela donne un drôle de goût au plat qu'on nous sert (...). (*Lettres françaises* à propos du même livre)

Le *ni tout à fait*, c'est la limite imposée à la culture périphérique. La légitimité à être entraîne la légitimité à dire sanctionnée par la norme qui a pour première fonction d'indiquer l'écart devant séparer le centre — lieu où l'on crée le sens et oriente les messages — de la périphérie où tous ces effets sont absorbés, incluant ceux des marchés du livre prospères. L'opération, des plus rentables, répond de toute évidence à une logique et à des finalités.

Les cousines et cousins de province naïfs et gauches confortent l'orgueil des cousins riches rompus aux civilités et

décadences urbaines. On n'est riche que si d'autres, par leur dénuement, mettent en valeur le contraste. Cette parenté lointaine, fixée à l'imaginaire comme un tableau d'époque, nourrit le poncif d'une différence immuable rassurante pour l'ego. Elle met de surcroît un frein au déroulement du temps et au rétrécissement de l'espace. Grâce à elle, le proche et le lointain se rencontrent sans se toucher. Car s'il est acquis que tout ce qui est central est éminemment général et indubitablement universel, il reste par ailleurs convenu que ce qui s'agite sur les pourtours se présente habituellement avec quelque chose de particulier. L'impérialisme culturel, c'est précisément l'art d'indexer la différence et d'en tirer profit après avoir décrété qui ou quoi est universel.

Mais alors, dira-t-on, qu'est-ce qu'attend la périphérie — disons, dans ce cas-ci, la francophonie — pour se rallier et faire cause commune? Plusieurs raisons y font obstacle qui m'apparaissent d'ordre structurel. En premier lieu, tout n'est pas égal à l'intérieur de la francophonie. Aussi bien au plan national qu'international, des disparités économiques, politiques, culturelles, rendent certaines zones périphériques plus périphériques que d'autres et donc plus éloignées des marchés, des lieux d'influence, des lieux de discours, d'intervention, de diffusion, qui rendent les productions culturelles présentes sinon visibles.

En second lieu, malgré la meilleure volonté du monde, la reconnaissance effective, concrète, de l'ensemble de la littérature francophone peut difficilement s'accomplir d'un lieu périphérique à l'autre puisqu'un visa culturel non sanctionné par la loi économique reste inopérant. Si seul le centre reste le lieu de référence — autant dire de révérence — parce qu'il possède seul les moyens politiques, économiques et culturels

d'imposer sa différence et de la proposer comme modèle universel, l'identification et l'accréditation passent inévitablement par lui. Qui réussit est dès lors assimilé au centre. Qui reste dans le zonage initial se néantise dans les franges des cultures parcellaires ou silencieuses.

Malgré tout, il m'arrive de rêver. Je sais bien que l'écart qui sépare les langues et les cultures tient davantage des géographies mentales, sociales, administratives, qui les soutiennent que de la géographie physique qui les rend manifestes. Mais la foi en la cybernétique des rapports humains — et tout autant à l'utopie — m'incite à croire au changement. Sans négliger le secteur économique — condition première de toute forme d'égalité et de réciprocité —, favoriser le pluralisme des modèles permettrait de ressaisir dans le temps et l'espace ce qui fut ou est encore écarté dans la sélection des actions, fictions et élaborations culturelles constituant le patrimoine des communautés humaines.

Un mouvement énergétique, une composition vivante est un tissu complexe de relations issues des différentes parties d'un tout intégré. De la cohérence et du choc des interactions naît la structure d'ensemble, jamais complètement fixée, arrêtée, achevée. Appliquée à la langue et à la littérature, la logique de la convergence, qui ne privilégie aucune entité a priori, aiderait à concilier les différences. Ou favoriserait à tout le moins la volonté de renoncer à l'absolutisme des cultures et à la tentation de se rendre propriétaire de la pensée et du langage.

Cette logique, qui lève les frontières entre le proche et le lointain, efface du même coup la ligne de partage entre le naturel et le culturel. Quand l'Autre nous rejoint en-deça et au-

delà des lieux communs qui l'annoncent, il n'est plus guère besoin d'expédier des cartes postales.

TROISIÈME TABLE RONDE

perspectives

exposés de Jean Morisset, Michel Tétu

m
br
d:
ça
ny

teu
(P
Co
vea
Don
deja
pho

L'AUTRE À TRAVERS LE MÊME
OU
L'AMÉRIQUE FRANÇAISE
À L'ENCONTRE DE LA
FRANCO-AMÉRIQUE

Jean Morisset

Les Canadiens ont pris l'habitude de réduire à eux-mêmes l'idée d'Amérique française. Il est vrai que de nombreux documents, cartographiques ou autres, n'ont cessé d'attester la chose tout au cours de l'époque coloniale française, la France elle-même ayant établi une indiscutable synonymie entre Canada et Nouvelle-France.

Or, qu'en est-il en réalité? N'est-il pas à la fois révélateur et paradoxal que le premier Sommet de la francophonie (Paris, février 1986) et le projet d'établissement d'un Commonwealth francophone aient fait apparaître deux «nouveaux» pays américains censément de langue anglaise: la Dominique et Sainte-Lucie. Ce simple fait suggère d'ores et déjà une relecture complète de la carte francophone (et créolophone) dans l'espace panaméricain.

L'empire colonial français dans les Amériques s'est en effet étendu de la Sud-Amérique (France Antarctique, Maragnon, Guyane) à la Nord-Amérique (Acadie, Canada, Nord-Ouest, Louisiane), en se centrant essentiellement sur la Caraïbe. C'est Saint-Domingue (Haïti) qui fut, et de loin, la première, la plus riche et la plus illustre des colonies françaises en Amérique. Et aussi, la mieux localisée stratégiquement et géopolitiquement dans cet espace panaméricain émergeant du XVIII^e siècle.

D'ailleurs, est-il nécessaire de rappeler que la France du Traité de Paris aura préféré abandonner le Canada au profit de la Guadeloupe — territoire que l'Angleterre aurait bien voulu par ailleurs annexer à son cartel colonial naissant — pour lui laisser le Canada. Entre une Guadeloupe et un Canada, lequel est aux yeux de la France le plus «français d'Amérique», je le laisse à deviner.

Incidemment, s'il est des terres américaines où le pavillon français n'a à peu près jamais cessé de flotter jusqu'à ce jour, pour le meilleur ou pour le pire, c'est bien la Martinique et les Antilles françaises. Ces poussières sur l'océan, selon l'expression même de de Gaulle, poussières trop françaises sans doute pour s'être vu offrir spontanément l'indépendance par un général qui s'empressera par ailleurs de monter sur la poupe de cet autre territoire nommé à l'époque «presqu'Amérique». Cet autre territoire qui, se voyant alors prodiguer le viva de la liberté, refusera de la prendre à son bord.

Ce qui fait qu'on se retrouve aujourd'hui avec cette aberration politique que sont les DOM (départements d'outre-mer): terres de la Franco-Amérique pour lesquelles il est prohibé de participer directement à la francophonie des

Amériques parce qu'elles sont prescrites comme étant politiquement européennes. Et non seulement acceptons-nous une telle prescription, mais nous refusons, ou nous oublions, tout aussi spontanément d'inviter les Antilles à partager nos assises.

Est-il également nécessaire de rappeler que plusieurs territoires de la Caraïbe (la Grenade, Saint-Vincent ou Saint-Christophe), considérés aujourd'hui comme séculairement anglophones, passeront aux mains de l'Angleterre bien après que nous, Canadiens, soyons devenus juridiquement britanniques. Force nous est donc de reconnaître que l'Amérique française a continué à percoler plus longtemps en Caraïbe qu'en Canada, ce qui fait que tout citoyen de la Grenade jouit par exemple d'un droit historique, aussi bien sinon mieux fondé que le nôtre, à se proclamer de l'Amérique française. À plus forte raison en est-il ainsi d'Haïti.

Évidemment, dès qu'on situe Haïti (Saint-Domingue) et, par extension, l'arc antillais au centre même de l'empire colonial français, cela modifie passablement les perspectives géo-historiques dans lesquelles on aura voulu insérer le Canada. Ainsi, la vallée du Saint-Laurent qui aura, durant plus de deux siècles, servi de tremplin géographique à tout cet empire continental fondé sur la traite des fourrures, devient-elle, dans une telle perspective, un territoire relativement périphérique. Le Canada venant constituer, tout comme le Brésil-Guyane, le front pionnier de l'empire colonial français en terre américaine. Ce qui n'est pas peu dire, à un certain point de vue, puisque ce sont précisément ces marches frontalières, vagues et incertaines qui incarneront symboliquement par la suite le creuset constitutif de l'identité américaine en tant que ferment géographique dissocié de l'Europe.

En fait, l'expression «empire colonial français en Terre-Amérique» tient beaucoup plus du rêve fracassé que de la réalité onirique. Car il faut bien admettre que la dislocation d'un tel empire précédera non seulement sa réalisation mais aussi la vision qu'on pourra en avoir par la suite. Haïti réalisera en effet son indépendance contre une France qui aura pratiquement perdu, au cours du demi-siècle précédent, l'ensemble de ses colonies américaines, dont le Canada, les Petites Antilles et potentiellement le Brésil.

Le rêve d'un Nouveau Canada au Brésil pour contre-carrer la perte du Canada laurentien et le projet tout aussi grandiose d'une Confédération antillaise de langue française, venus bien près de se réaliser par moments¹, s'effondreront à jamais avec la fin du XVIII^e siècle et la vente de la Louisiane aux États-Unis (1803). Tout ceci préfigurant, incidemment, le sort réservé au rêve rielliste d'une terre métisse, «francophone et multi-culturelle» dans cet autre coin d'Amérique qu'on appellera du nom sacré de Manitoba (c'est-à-dire «Terre du Manitou»), rêve qui s'effondrera, avant la fin du siècle, avec l'amalgamation du Nord-Ouest à l'Amérique britannique.

Ce qu'il convient sans doute de retenir, c'est que la vision même de cet empire colonial français dans les Amériques aura été, de bien des façons, conçue à posteriori. Jamais, en effet, l'idée d'Amérique française ne se fondera-t-elle sur une réalité qui eusse pu être partagée par des peuples agités par un même destin et cimentés par une même communauté d'origine. Il s'agira, au contraire, d'un empire colonial non consolidé, composé de cultures et de peuples éclatés et métissés, dès la première moitié du XVIII^e siècle, un empire colonial disloqué avant la lettre, en raison même de cet échec de la France européenne (à l'inverse de l'Espagne, de l'Angle-

terre et du Portugal) à pouvoir contrôler le devenir interne et la culture métropolitaine de ses colonies. Ainsi, les succès européens de Napoléon seront-ils à la mesure de ses échecs américains, le premier Trafalgar de l'empereur se situant bien sûr en Haïti et s'appellant Dessalines. C'est donc le Napoléon vaincu de Saint-Domingue qui aura vendu aux États-Unis de Jefferson un pays et un peuple en formation, la Louisiane et les Louisianais (avec, évidemment, les ressortissants canadiens qui y vivaient).

C'est vraiment cela qui est le fait fondamental de la Franco-Amérique: un dessein géographique fracassé d'où essaieront, à l'encontre de cette «garnison mentality» de l'Amérique britannique (décrite par un Northrop Frye et une Margaret Atwood), coureurs-de-bois du Canada, marrons-désavane d'Antilles-Guyane, et flibustiers-boucaniers de la Caraïbe. Ainsi, la Franco-Amérique deviendra-t-elle essentiellement une échappée européenne et, en cela même, une Amérique métisse et bâtarde, sinon somatiquement, du moins culturellement, réalisant au-delà de la langue française, cette synthèse géographique désavouée qu'on appellera, à des niveaux si différents, le chiaque en Acadie, le créole en Caraïbe, le mitchif au Manitoba, le joul en Canada et le cajun en Louisiane. S'échelonnant sur des horizons, des consciences et des temps distincts, ces qualificatifs n'en marquent pas moins une espèce de dérive unitaire, unité bien sûr née de l'opposition à l'autre, c'est-à-dire à l'Europe, et dérive dont il est à peu près temps que nous nous réclamions si nous voulons comprendre qui nous sommes.

Si nous voulons comprendre aussi pourquoi nous n'avons nourri aucune réflexion panaméricaine au moment où Bolivar et Pétion se rencontraient au début du XIX^e siècle

pour esquisser, depuis la Franco-Amérique, l'indépendance des Amériques non anglo-saxonnes. Si nous voulons comprendre également pourquoi la république d'Haïti s'empressait de dépêcher ses vœux de solidarité à l'endroit de Louis Riel et de la libération du peuple métis canadien à la fin du XIX^e siècle, alors qu'un siècle plus tard, pratiquement année pour année, le Gouvernement du Québec saluera l'effort de libération du peuple haïtien en ordonnant la fermeture de sa délégation générale à Port-au-Prince. Si nous voulons comprendre enfin pourquoi le Québec aura systématiquement refusé de faire cause commune avec les peuples autochtones lors du contentieux constitutionnel des dernières années, alors qu'il avait été rejeté d'un seul bloc avec les Indiens.

Je crois que, derrière le projet de la francophonie tel qu'il a été esquissé jusqu'à maintenant, se cache l'une des plus grandes dénégations d'Amérique auxquelles nous nous sommes laissé convier par l'histoire. À l'inverse des pays de l'Amérique dite latine, qui ont tenté de faire du Panaméricanisme le lieu d'une affirmation culturelle et d'une libération politique, c'est comme si nous nous étions saisis de la francophonie pour nous départir de cette substance «infra-américaine» qui est nôtre et sur laquelle se fonde d'ailleurs notre seule légitimité, pour nous projeter dans un non-lieu international, quelque part au-delà de l'Afrique et en-deçà de la France. Alors que tout est possible, c'est comme si nous nous étions saisis de la francophonie afin d'incarner ce désir phantasmé de devenir le porte-parole le plus autorisé d'une Amérique franco-française dont nous serions, en exclusivité, les Grands Békés internationaux.

Français d'Amérique, Canadiens français de langue française ou Québécois de langue française-internationale,

quels que soient les noms que nous nous donnions, Haïti vient naturellement après nous comme l'Afrique vient naturellement après la France, parce que nous serions à la fois de langue et de couleur françaises! Alors que nous voilà, Antillais et Canadiens, pour la première fois peut-être de notre histoire, devant une conjoncture unique qui nous permet de conjuguer sous une même affirmation la richesse inouïe que représente l'apparition soudaine et combinée de Louis Riel, Anténor Firmin, Jack Kerouac, Aimé Césaire, Frantz Fanon, Jacques Ferron, Jacques Stephen Alexis, Édouard Glissant, René Depestre, Gaston Miron, Simone Schwartz-Bart, Madeleine Ouellette-Michalska et même, ce Franco-Cubain du nom d'Alejo Carpentier, etc. Alors que nous voilà conviés, Canadiens et Antillais, à nous adresser enfin la parole, que faisons-nous? C'est comme si nous nous retrouvions, sans le savoir, assis dos à dos, à une même table panaméricaine dont nous n'avons que faire vis-à-vis une francophonie qui continue de nous émettre tout en nous subsumant plus que jamais. Quelle perspective dérisoire!

Dans un tel contexte, il est essentiel de poser certaines questions à l'idée même de francophonie, aussi bien dans un cadre intra-américain que trans-atlantique. S'il semble d'une flagrante évidence de souligner que derrière l'idée de francophonie se trouve la France, il est pour le moins paradoxal de constater aussi que derrière l'idée d'Amérique se trouve toujours la France ou, à tout le moins, la pensée française.

On n'a pas assez insisté sur le fait que l'ouvrage fondamental qui établira et définira, au nom des États-Unis naissants, la nature et l'identité de l'homo americanus, sera le texte d'un Français, Michel-Jean de Crèveœur alias J. Hector Saint-John Creveœur, lequel à travers ses *Lettres d'un culti-*

vateur américain, dira en substance et dans un style presque biblique: «est Américain celui qui dit non à l'Europe et se tourne vers la terre de ce continent...»². Les écrits subséquents des Rousseau, Voltaire, Bougainville, Diderot et Chateaubriand sur l'Amérique de la fin XVIII^e/début XIX^e siècle ne laissent planer aucun doute sur les relations étroites qui s'établiront entre la pensée française et l'idée d'Amérique³.

Or, lorsqu'on se prend à réfléchir sur l'apparition d'une Amérique dite latine, un siècle plus tard, on se rend compte qu'elle est une initiative et une création de la France qui voudra ainsi se constituer dans les Amériques un bloc géo-culturel qui lui soit favorable contre l'hégémonie des États-Unis, suite aux conséquences de la Doctrine Monroe (1824, «l'Amérique aux Américains», c'est-à-dire aux États-Uniens). Évidemment, l'invocation de la latinité pour définir tout le continent au sud du Rio Grande était l'expression d'un retour à l'origine européenne des colonies pour mieux inviter les États qui leur avaient succédé à se rallier culturellement au pays d'Europe se concevant comme le plus latin d'entre les Latins: la France.

De tout ceci ressort une continuité historique qu'on n'a peut-être point voulu débusquer, à savoir que c'est la même idéologie qui se trouve derrière l'idée de francophonie et derrière l'idée d'Amérique latine. Or, et cela est fondamental, la France n'a certes pas voulu instaurer un bloc culturel latino-américain afin qu'il serve de piédestal à ses propres excroissances coloniales. Bien au contraire, elle les a exclues d'emblée de son discours sur l'Amérique latine et elle a convaincu les autres pays de l'imiter sur ce point. Ce qui explique pourquoi il n'y aura jamais à ses yeux d'Amérique latine de

langue française, seuls l'espagnol et le portugais pouvant conférer à l'Amérique une latinité s'opposant, si je peux me permettre un tel anachronisme, au waspisme de cette fin de siècle.

On comprend assez facilement après coup pourquoi l'Amérique latine fomentée par la France n'allait surtout pas convier à la barre de ses désirs géographiques cette partie de l'Amérique latine parlant français, ou plutôt, parlant francophone: Canada et Haïti. C'est que l'Amérique latine risquait de lui rappeler constamment son propre échec en Amérique. Et maintenant, elle risque de lui rappeler sa propre incapacité à réinventer une langue française susceptible de faire éclater son propre système esthétique de représentation du monde en général et de l'Amérique en particulier.

Ce n'est pas pour rien, en effet, que les restes de cette Amérique française avortée ne font guère partie du discours mythique et érotique de la France sur les Amériques. Trop «noirs» ou trop «rouges» pour être vraiment latins et partant, français, les Antillais et les Canadiens allaient représenter à ses yeux la quintessence même de l'anti-latinité. Il était plus qu'évident que ces peuples proclamés dans le vocabulaire du XIX^e siècle, les «Sauvages blancs» du Canada, d'une part, et les «Noirs sanguinaires» d'Haïti, d'autre part, étaient devenus trop «américains», trop ancrés dans l'Amérique pour pouvoir faire partie d'une Amérique proclamée si ostensiblement latine par les uns et saxonne par les autres.

Qu'une telle exclusion identitaire frappe précisément les peuples issus du métissage entre cette terre et la puissance européenne qui s'était fixé comme mandat implicite de repenser l'Amérique, en révèle long sur les fondements idéologiques de la latinité sur ce continent. Et par voie de consé-

quence, sur l'exclusion de la francité métissée comme expression la plus intime de la terre américaine.

Marginalisée à même son identité trop américaine, marginalisée à la fois vis-à-vis elle-même et vis-à-vis cette fuite suicidaire d'un elle-même devenu autre à ses propres yeux, la Franco-Amérique incarne de façon extrême le double battement d'une Amérique en perpétuel balancement autour de sa propre interrogation.

Il serait alors des plus absurdes que nous allions unilatéralement chercher dans un ailleurs francophone auquel nous avons déjà accès cette espèce de souffle, ce complément d'âme que l'Europe tente de dépister dans des Amériques dont elle nous a toujours exclus et ce, au nom même de la francophonie.

Pour ces raisons, toute réflexion, toute politique sur la francophonie internationale qui refuserait d'interroger d'abord les fondements mêmes de l'espace éclaté que nous occupons sur ce continent risque tôt ou tard de s'auto-court-circuiter, s'empêchant ainsi de préciser le lieu mental et culturel que nous devons y occuper.

Car c'est la nature et l'avenir de nos rapports inter-américains, c'est le type même de relation à établir avec nos «républiques-sœurs» ou, pour être exact, avec nos «colonies-sœurs» de cet hémisphère, qui demeurent le seul fondement légitime d'une francophonie internationale dont nous ne pouvons être dépositaires que dans la mesure où nous formons la conscience résiduelle d'une totalité socio-politique vieille de quatre siècles sur cette terre d'Amérique. Conscience éclatée sans doute, mais conscience devant s'affirmer depuis Guanabara jusqu'à Athabaska.

Autrement, la francophonie n'aura alors été qu'un combat plus grandiose et plus subtil pour nous départir de notre francophonie, au nom même de la francophonie.

NOTES

1. Tout cela est assez bien documenté, mais entièrement laissé pour compte par l'historiographie contemporaine. Je me contenterai de souligner ici, à l'appui de ces affirmations, que moins de colons auront quitté la France pour venir s'établir en Canada durant toute la période coloniale française qu'il en viendra en Guyane-Brésil.
2. J'ai abordé certaines des idées exprimées ici dans un texte intitulé «En quête de l'Amérique américaine: l'identité américaine, l'Amérique française et l'idée d'Amérique latine» in *Actes du 45^e Congrès international des Américanistes*, Bogota, 1986.
3. Dans un ouvrage intitulé *New Worlds for Old. Reports from the New World and their Effects on the Development of Social Thought in Europe, 1500-1800* (Athens: Ohio University Press, 1985, 226 p.), William Brandon soutient que le Nouveau Monde a provoqué sur le Vieux Monde, en particulier dans la France des XVII^e et XVIII^e siècles, des changements aussi profonds que ceux dont le monde nouveau a été imparti.

LES UNIVERSITAIRES ET LA FRANCOPHONIE

Michel Tétu

«Il faut hâter l'avenir» disait Bernanos qui incitait les intellectuels à prendre leurs responsabilités. La francophonie est un carrefour d'ambiguïtés; cela a été dit hier et de nouveau ce matin. Une certaine idée de la francophonie est morte, tout à fait dépassée. Il est une autre francophonie, en train de se constituer à partir du premier sommet francophone de février 1986. La perspective du second sommet qui aura lieu à Québec en septembre 1987 lui donne une nouvelle vigueur et nous situe dans l'actualité. Dans cette francophonie, les intellectuels ont un rôle à jouer, sans doute beaucoup plus grand qu'ils ne l'avaient jamais imaginé, à condition de bien comprendre la problématique contemporaine et ne pas confondre la coopération spécialisée et celle que rend obligatoire la solidarité en vue du développement.

Je me permettrai pour commencer de rappeler quelques grandes réalisations universitaires qu'il ne faudrait pas oublier et qui, plus que des initiatives dispersées sans lendemain, peuvent nous servir de base pour amorcer l'avenir.

La langue

Tout à l'heure, Michèle Lalonde parlait de la langue française et de sa dynamique propre, par rapport aux autres grandes langues mondiales. Des quatre grands empires linguistiques, comme vous le savez, le français, l'anglais, l'espagnol et le portugais, seul le premier gardé sa patrie d'origine comme centre de son rayonnement. Il y a longtemps que les Brésiliens ont pris leurs distances avec les Portugais. Il en est de même pour les latino-américains d'avec l'Espagne. En 1871, l'Académie royale d'Espagne publiait déjà un dictionnaire dans lequel on pouvait trouver une grande quantité de mots «non-castillans» portant entre parenthèses la mention de leur provenance: Chili, Mexique, Colombie, etc. Et cela n'étonne personne de se voir servir un café après avoir demandé un «tinto» à Bogota, alors que ce sera un verre de vin rouge s'il a demandé la même chose à Santiago du Chili. Pourtant les Colombiens et les Chiliens parlent espagnol. Mais l'unité linguistique ne signifie pas obligatoirement l'uniformité du lexique et l'on peut pratiquer l'espagnol sans employer nécessairement et uniquement le vocabulaire des Conquistadors, le castillan.

Quant aux Américains, leur langue s'est éloignée de l'anglais depuis un siècle, à tel point que plusieurs ouvrages, célèbres de la littérature mondiale sont maintenant traduits en «américain» et en «anglais».

Seul l'empire linguistique francophone est resté relativement monolithique, tourné toujours officiellement vers la mère patrie qui lui sert de référence — même si depuis une dizaine d'années des initiatives africaines et québécoises entre autres commencent à ébranler l'édifice pour lui donner de

nouvelles fondations plus larges à mesure qu'il s'agrandit. Ce centralisme, ce jacobinisme linguistique n'a pas été sans créer de grandes difficultés pour nommer l'espace, physique, psycho-sociologique et historique, les réactions qu'il provoque encore aujourd'hui amplifiant les critiques traditionnelles du colonialisme.

Aujourd'hui, la francophonie est vraiment en train de se faire. Les réflexions des intellectuels et les tâtonnements multidirectionnels des colloques, séminaires et publications diverses sur la question ont été suffisamment nombreux, et riches en fin de compte, pour qu'on puisse passer à des actes concrets et à la réalisation de projets d'envergure.

Les associations francophones

Au niveau universitaire, depuis vingt ans, plusieurs institutions se sont préoccupées du problème et ont permis la mise en œuvre actuelle de la francophonie. Je n'en mentionnerai que quelques-unes qui touchent plus particulièrement les Québécois.

L'AUFELF (Association des Universités Partiellement ou Entièrement de Langue Française) a été créée en 1961 à Montréal par M. Jean-Marc Léger, bien connu de nous tous et Monseigneur Lussier, ancien recteur de l'Université de Montréal, aujourd'hui disparu. L'AUFELF fêtait ses 25 ans il y a quelques jours: elle a fait beaucoup pour réaliser des échanges d'étudiants et de professeurs, pour permettre la reconnaissance des équivalences de diplômes, pour faciliter la coopération en tous genres entre les universités de langue française. Cette institution, aujourd'hui bien reconnue et très importante, est certainement de toutes les institutions franco-

phones celle qui a été dans son domaine la plus efficace. Elle regroupe aujourd'hui 150 établissements d'enseignement supérieur, entièrement ou partiellement de langue française.

Après dix ans d'existence, elle mettait son expérience au service des départements d'études françaises dans les universités non-francophones. En 1972, lors d'une première rencontre mondiale à Québec, ces derniers formaient le CIDEF (Comité — puis Conseil — International des Départements d'Études Françaises) qui constitue aujourd'hui un réseau de plusieurs centaines de départements de français répartis sur les cinq continents et regroupés en dix comités: Afrique francophone, Afrique non-francophone, Amérique latine et Caraïbes, États-Unis, Canada, Europe francophone, Europe non-francophone, Pays arabes, Asie et Océanie.

D'une autre réunion tenue également à Québec en 1967, d'où devaient sortir les «Biennales de la langue française», qui ont lieu régulièrement tous les deux ans dans un endroit différent, naquirent deux organismes importants: le CILF (Conseil International de la Langue Française) et la FIPF (Fédération Internationale des Professeurs de Français). Le CILF, installé à Paris, fait un travail de recherche en linguistique qui a donné lieu à de très nombreuses publications. Au cours des dernières années, il s'est orienté délibérément vers l'aide — linguistique — aux pays africains, noirs et arabes. En plus de dictionnaires et de lexiques divers, il a publié de nombreux recueils de contes et des documents scientifiques.

La FIPF regroupe de nombreux universitaires et plus encore de professeurs du secondaire. En 1984, après plusieurs congrès mondiaux tenus en France, en Belgique, aux États-Unis et au Brésil, elle est venue sur les bords du St-Laurent et

a réuni plus de 1200 congressistes, ce qui constitue un énorme succès.

On a beaucoup parlé de la Caraïbe tout à l'heure. Une association plus jeune mais en train de s'implanter solidement est le CIRECCA (Centre International de Recherches, d'Échanges et de Coopération de la Caraïbe et des Amériques). Cet organisme a pour but de développer les échanges et les recherches entre les pays francophones de la Caraïbe (Haïti, Guadeloupe, Martinique et Guyane), l'Amérique latine et l'Amérique du Nord, en particulier Québec et Canada français, Louisiane et Nouvelle-Angleterre. La réunion de son bureau avait lieu la semaine dernière en Haïti. J'en suis rentré il y a quelques heures pour vous retrouver. Les projets de développement du CIRECCA, entre autres la mise en place d'un bureau permanent en Haïti et d'un autre pour l'Amérique du Nord à Québec, situe son action au cœur de notre problématique, vous le verrez mieux dans un moment.

L'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT) est un organisme différent des précédents. Contrairement à eux, il est gouvernemental; ses membres sont les pays francophones. Il n'est pas non plus universitaire ni para-universitaire, même si on y fait des recherches et des publications de haut niveau. Son secrétaire général fondateur fut aussi québécois puisqu'il s'agit encore de M. Jean-Marc Léger, qui laissa un temps l'AUPELF pour mettre sur pied l'ACCT, avant de revenir à l'AUPELF plusieurs années encore.

Au cours des interventions précédentes, on a mentionné d'autres organisations importantes. Je m'arrêterai là, n'ayant pas la prétention de la énumérer toutes.

Réalisations, programmes

De ces institutions, le bilan que l'on peut tirer n'est pas que positif. Il est cependant réjouissant pour l'avenir. En effet, avec les actions entreprises, des réseaux se sont constitués, réseaux qui se recoupent et constituent ensemble une trame solide. Alors que la francophonie vue sous l'angle politique ne constituait guère qu'une sorte de regard bienveillant et paternaliste de pays développés sur des pays parlant un peu le français et étant surtout sous-développés, en quête de moyens d'où qu'ils viennent, les institutions de langue française à base universitaire ou para-universitaire construisaient avec plus d'égalité, dans une perspective de réciprocité plus réelle, et instaurent pour aujourd'hui de plus grandes facilités de communication.

Les programmes universitaires qui prennent en compte la francophonie depuis 1970, les réseaux que je mentionnais et les contacts divers ont permis un certain nombre de réalisations à l'intérieur des universités. Ce fut d'abord pour le Québec la mise sur pied de cursus touchant les études africaines en particulier à l'Université Laval, ou les études caribéennes à l'Université de Montréal, ou les études sur les littératures francophones en général à Sherbrooke avec le CELEF (Centre d'Études des Littératures d'Expression Française).

Ce genre d'études se répandit peu à peu à travers le monde en même temps que les cours sur la littérature québécoise s'organisaient au Canada anglais. Pour ne citer que la littérature québécoise, on peut trouver aujourd'hui raisonnablement une centaine d'universités qui l'enseignent à travers le monde (en plus du Canada anglais). Il est difficile de

donner de chiffres précis: certains cours disparaissent, d'autres renaissent. Mais la littérature québécoise est enseignée maintenant sur les cinq continents dans à peu près une centaine de centres ou instituts d'études françaises.

Des outils ont été préparés parallèlement à l'expansion de l'enseignement. Il y eut le *Guide culturel* des pays d'expression française, publié en 1977 en coédition Hachette/Presses de l'Université Laval. Plusieurs participants de notre réunion d'aujourd'hui y ont collaboré. Il y eut ensuite une *Anthologie des littératures d'expression française* publiée sous l'égide de la FIPF. Il y eut des films et des émissions de télévision sur la littérature africaine d'expression française. Une série préparée à l'Université Laval de treize films a été diffusée au Canada et continue aujourd'hui à servir à l'enseignement des littératures négro-africaines dans une trentaine d'universités, essentiellement américaines. Il y eut des programmes ou des cours isolés.

Cette année, une grande première est à signaler en France: Senghor vient d'entrer au programme de l'Agrégation. Jusqu'à présent, seuls les écrivains français furent au programme des concours français (CAPES et agrégation) — alors que dans les programmes d'anglais depuis longtemps il y avait des anglophones comme Chinua Achébé du Nigéria ou Margaret Atwood du Canada. Mais pour ce qui est de la littérature française, on était beaucoup plus conservateur. L'arrivée de Senghor au programme de l'Agrégation est motivée sans doute par son élection à l'Académie française. Cela crée toutefois un mouvement assez considérable. C'était même la panique cet été dans plusieurs universités. Comment enseigner en effet un Africain qui utilise des mots qu'on ne connaît pas en France et pour lequel on n'est pas préparé.

M. Robert Jouanny, de Paris XII, Président du CERCLEF (Centre d'Études et de Recherches des Civilisations et Littératures d'Expression Française) a envoyé une lettre à ses collègues des autres universités françaises pour les inviter à se joindre à lui. Ils formèrent un petit comité de réflexion et préparèrent ensemble un nouveau cours. D'une réunion qui eut lieu à Créteil est née une série d'interrogations; il en découla une publication; une nouvelle réunion est prévue. Les universités françaises vont pouvoir se mettre à l'enseignement de Senghor.

Le mouvement est lancé. Quelques vocations de «francophones» sont nées. D'autres auteurs, non-français, pourront être inscrits au programme dans l'avenir. Une directive du Ministère de l'Éducation prévoit d'ailleurs l'introduction dans l'enseignement secondaire d'une demi-douzaine d'ouvrages francophones non-français. Arriverait-on par hasard à la distinction qui prévaut entre «english» et «british»?...

Je mentionnais tout à l'heure le dictionnaire de l'Académie royale d'Espagne. Savez-vous qu'en 1970, un siècle après la publication espagnole, il n'y avait que quatre mots africains dans le grand Dictionnaire du Français Contemporain: case, boubou, marigot et fromager. Les autres réalités africaines n'existaient pas pour le parlant français qui n'avait pas de mots officiellement reconnus pour les désigner. Nous savons pourtant aujourd'hui que le français peut être une langue beaucoup plus riche et plus universelle qu'elle ne le fut lorsqu'un certain Rivarol s'illustra au 18^e siècle en dissertant sur elle pour l'Académie de Berlin. Nous savons aujourd'hui que si l'on accepte les créations lexicales d'Afrique, d'Amérique du Nord, de l'Océanie, de l'Océan indien et d'ailleurs, la langue française est en mesure d'exprimer beaucoup plus de

réalités. Les travaux des intellectuels portent maintenant leurs fruits. Il y eut *l'Inventaire lexical du français en Afrique noire* qui a été publié à partir de 1974 sous forme de fascicules pour le français du Sénégal, le français du Zaïre, de Côte d'Ivoire, etc. et fut regroupé dans une importante publication de l'AUP-ELF en 1983. On a pu en voir depuis deux à trois ans les conséquences dans la publication des principaux dictionnaires usuels: environ 200 à 250 mots nés hors de France y sont entrés. C'est le signe d'une nouvelle façon d'aborder le français. C'est un phénomène lié au mouvement de la recherche universitaire. On peut donc bien affirmer que les universitaires ont un grand rôle à jouer dans la construction de la francophonie.

On pourrait faire d'autres constatations intéressantes dans les pays non-francophones. À l'Université fédérale de Rio par exemple, alors que le programme de français dure six semestres, on peut pendant quatre d'entre eux étudier les écrivains de la Caraïbe, c'est-à-dire la civilisation et la littérature de la Guadeloupe, de la Martinique et d'Haïti. Quatre semestres pour étudier cette littérature c'est beaucoup; mais elle est importante pour les latino-américains. On ne trouve aucun programme similaire en France où l'on ne l'étudie guère si ce n'est à Bordeaux ou à Paris.

On peut étudier la littérature du Maghreb à Sydney: à l'Université de Nouvelles Galles du Sud, il y a un programme de recherche pour la littérature maghrébine d'expression française. On étudie la littérature et la civilisation d'Afrique noire en Allemagne. Il y a quelque temps, le recteur de l'Université Kark Marx de Leipzig me disait que si l'on étudiait le français dans son université, ce n'était pas uniquement pour converser avec les Français, puisque les Allemands parlaient l'anglais la

plupart du temps, comme les industriels, les ingénieurs et les intellectuels français non-germanophones. Mais si l'on voulait travailler en Afrique, il fallait apprendre le français et en conséquence un peu de civilisation et de littérature africaines, et partant, le français dans ses variétés africaines.

Je pourrais multiplier les exemples intéressants de ce genre, tel n'est pas mon propos.

Échanges

Les échanges se multiplient aussi, grâce aux organismes internationaux: échanges de professeurs, de chercheurs, d'étudiants. Tout à l'heure je disais qu'un nouveau mouvement était en train de corriger le passé. Je n'en donnerai qu'un nouvel exemple. Jean Morisset évoquait avant moi les difficultés de connaître la Caraïbe, particulièrement au Québec dont elle est pourtant si proche par bien des égards. Eh bien, il faut souligner que depuis cette année, la coopération franco-québécoise inclut les Antilles.

Lorsqu'il y a une dizaine d'années j'avais demandé à Aimé Césaire de venir faire une tournée de conférences au Québec, la France ne l'avait pas vu d'un très bon œil. Bien que Doyen de l'Assemblée nationale française, Césaire était avant tout le député-maire de Fort de France, champion de la souveraineté de la Martinique. Dans les textes de la coopération franco-québécoise lorsque l'on signa les accords-cadres, il était bien précisé que ces accords s'appliquaient entre le Québec et la France «métropolitaine». Aujourd'hui, cela est heureusement dépassé; depuis un an l'OFQJ (Office franco-québécois de la Jeunesse) patronne des échanges de jeunes Québécois avec des jeunes Guadeloupéens et Martiniquais. La

Commission mixte franco-québécoise qui va se réunir dans quelques jours aura devant elle plusieurs projets qui vont permettre le développement des échanges entre la Caraïbe et le Québec, essentiellement au niveau universitaire.

Au niveau des bourses pour les étudiants à l'échelle de la francophonie, il y a aussi un espoir. Dans le Commonwealth, on peut bénéficier de bourses permettant de faire des études où l'on veut, dans quelque université que ce soit du Commonwealth. Il n'en est pas de même pour la francophonie. Lors du premier Sommet francophone, M. Mulroney a offert six millions de dollars pour permettre le démarrage de bourses francophones. Mais il a été le seul chef de gouvernement à concrétiser l'idée que tous approuvaient. Ni la France, ni la Belgique, ni les autres pays n'ont suivi. Les bourses proposées par le Canada ne serviront pour l'instant que pour venir au Canada au lieu de servir à l'ensemble de la francophonie. Mais l'idée va faire son chemin. On peut être optimiste si l'on n'est pas trop pressé.

Il y a donc des possibilités. Et je crois, parce que l'on est souvent défaitiste quand on parle de la francophonie, qu'il faut mentionner ces réalisations et ces promesses de succès.

Problèmes de coopération/développement Un exemple Haïti-Québec

Mais il reste de gros problèmes et c'est sur eux que je voudrais m'arrêter maintenant.

Les difficultés ne viennent pas toutes de la grande centralisation française et de ses projections à l'échelle de la francophonie. Il y a plus. S'en prendre à la mentalité française

comme cela a été fait souvent ne règle qu'une partie du problème.

Les plus grandes difficultés — et c'est là la problématique la plus importante de la francophonie — c'est le dialogue, culturel et économique, entre pays développés et pays sous-développés, entre pays à l'aise et pays du tiers (ou du quart) monde, entre pays aux technologies de pointe et pays à la simple survie, laborieuse et préoccupante.

Que l'on n'accuse pas trop le colonialisme et ses séquelles, l'histoire de la France, de la Nouvelle-France et de l'Occident tout entier. Voyons la situation telle qu'elle est aujourd'hui et voyons comment se posent les problèmes concrets dans la coopération francophone.

Je partirai d'un exemple précis, en comparant l'Université Laval que je connais bien et l'Université d'État d'Haïti où je viens de passer une semaine.

Quand j'ai quitté Québec la semaine dernière, j'ai pris avec moi l'hebdomadaire de l'Université, le *Fil des Événements* du 16 octobre. Le recteur Jean-Guy Paquet y évoquait ses difficultés à trouver les 5 millions nécessaires pour compléter son budget qui se chiffre à un total de \$ 284,771,490.00.

À mon arrivée à Port-au-Prince, je lisais le *Nouvelliste*, le plus ancien quotidien d'Haïti, qui reproduisait dans son numéro du 7 octobre, le budget du pays pour 1986-1987.

En voici un extrait:

«Article 3. Les dépenses du budget de fonctionnement de la République d'Haïti pour l'exercice fiscal 1986-1987 sont estimées globalement à la somme de un milliard deux cent quatre-vingt-dix millions de gourdes (G. 1.290.000.000)».

Ces dépenses se subdivisent en trois sections.

- Dépenses de fonctionnement: G. 1.089.693.700
- Dépenses d'investissement: G. 100.000.000
- Amortissement de la dette: G. 100.306.300

Quand on sait que la gourde vaut le cinquième du dollar américain, le budget total si on divise ce montant par cinq est donc de 258 millions de dollars.

Poursuivons la lecture pour voir la répartition des sommes en question:

«Secteur socio-culturel:	G. 356.720.00	(\$ 71.344.000)
Université d'État d'Haïti	G. 11.520.000	(\$ 2.304.000)
Éducation nationale	G. 161.600.000	(\$ 32.320.000)
Affaires sociales	G. 27.292.000	(\$ 5.458.400)
Santé publique	G. 144.406.000	(\$ 28.881.200)
Cultes	G. 5.632.000	(\$ 1.122.400)
Jeunesse et sports	G. 6.270.000	(\$ 1.254.000)»

Vous savez que la population d'Haïti est approximativement la même que celle du Québec. Vous pouvez déjà comparer le budget de l'Université d'État d'Haïti avec celui de l'Université Laval: environ 100 fois plus élevé; et vous savez qu'au Québec, en plus de l'Université Laval, les étudiants disposent de l'Université de Montréal, de l'Université McGill, l'Université Concordia, l'Université de Sherbrooke, l'Université du Québec avec sa dizaine de constituantes à Montréal, à Trois-Rivières, à Chicoutimi, à Rimouski, à Hull, etc.

Jetons un rapide coup d'œil pour comparer avec le budget global du Québec — qui nous semble à tous nettement insuffisant. Le chiffre total pour la présente année est de

\$ 28.750.000.000; (soit là encore environ 100 fois le budget d'Haïti).

Le budget de la santé:	\$ 6.280.849.000	(200 fois plus)
Le budget de l'Éducation:	\$ 4.587.643.000	(150 fois plus)
Le budget des loisirs, chasse et pêche:	\$ 195.056.500	

On pourrait envisager encore dans le secteur socio-culturel, pour reprendre l'appellation haïtienne, le budget du ministère des Affaires culturelles: \$ 192.659.200 (un tel ministère n'existe pas en Haïti).

Et il faudrait aussi bien sûr tenir compte de la partie québécoise du budget fédéral pour avoir tous les éléments de la comparaison.

Je m'arrêterai là. Sachez seulement que 80 % de la population haïtienne, selon de récentes statistiques, gagne mois de \$ 200.00 par an.

Dans le domaine de l'Éducation, les dites statistiques nous montrent une baisse sensible de la scolarisation au cours des années '70. De 26 %, on est passé à 24 %, puis à 17 % et même à 16,5 %. On assiste à une remontée semble-t-il (on ne peut avoir de chiffres récents). Mais de toute façon, il reste énormément d'enfants qui ne vont pas à l'école. Il manque d'instituteurs (payés de \$ 50 à \$ 75 par mois). Et ceux qui enseignent sont obligés de faire toutes sortes d'autres travaux pour vivre. Il n'est pas rare qu'un instituteur rural demande à ses élèves de l'aider à cultiver son jardin; tout le monde déserte l'école le jour du marché). Dans le secondaire, le salaire du professeur va de \$ 100 à \$ 150. Quant à l'université, les professeurs ont été très sensiblement augmentés puisqu'ils tou-

chent de l'ordre de \$ 300 à \$ 400 par mois maintenant et le recteur presque \$ 800.00. (Le recteur de l'Université Laval gagne lui environ \$ 100,000.00 par an et bénéficie de frais de représentation supplémentaires).

Vous ne m'en voudrez pas de ne pas m'attarder outre mesure sur ces chiffres. Cela devient très gênant. Je vous mentionnerai plutôt un autre problème que vit Haïti aujourd'hui.

Lorsque Jean-Claude Duvalier est parti le 7 février dernier, un espoir général a envahi le pays et soulevé les cœurs de tous les Haïtiens en exil. Un certain nombre, surtout parmi ceux qui avaient réussi à se faire d'assez bonnes situations à l'étranger (médecins, enseignants, professionnels) ont décidé de rentrer pour participer à l'effort de reconstruction nationale. Les journaux sont devenus libres, la censure est tombée. On pouvait enfin se parler sans craindre les fameux «Tontons macoutes» et chacun s'est senti de nouveau plus de muscles pour travailler avec entrain.

Mais après huit mois, que constate-t-on? Les journaux ne sont plus censurés, on écrit donc n'importe quoi, pour ou contre le gouvernement, suggérant toutes sortes de réformes à faire, de solutions aux problèmes de l'heure et de règlements définitifs de questions sans réponses depuis longtemps. Le gouvernement ne veut rien brusquer; il ne veut pas la révolution et souhaite faire évoluer progressivement le pays vers un nouveau régime parlementaire. Mais l'apprentissage de la démocratie est très difficile.

Dimanche dernier (19 octobre), on a convoqué le peuple aux urnes. Comme il n'y avait pas de liste électorale, ces élections ont eu l'air d'une farce: 5 % des électeurs se sont présentés. En revanche, on pressent déjà plus d'une cinquan-

taine de candidats aux élections présidentielles de l'année prochaine, lorsque la constitution aura été refaite.

Les Haïtiens rentrés de l'étranger ont du mal à s'intégrer. Ils ont accepté des sacrifices financiers et la perte de privilèges matériels pour revenir en Haïti (perte de salaire, saut dans l'inconnu, etc.). Ils ne sont pas très bien accueillis en arrivant. Ceux qui sont restés ont peur de leur voir prendre les bonnes places alors qu'eux sont restés et ont dû supporter la dictature pendant des années. Tout le monde se sent ainsi plus ou moins frustré.

Et l'argent se fait de plus en plus rare. La dictature assurait une certaine stabilité. Les premières grèves, mal contrôlées, ont amené la fermeture de plusieurs usines. 10 à 14,000 emplois ont, dit-on, été perdus depuis février. Les touristes ont peur des manifestations dans les rues et ne viennent plus. Les hôtels sont déserts. Même le Club Med a fermé (il pense ouvrir fin novembre).

On se méfie même des étrangers qui viennent coopérer. Les organisations internationales sont souhaitées, mais au moment où elles commencent à travailler, on a peur de voir des étrangers dicter aux Haïtiens leur conduite, les diriger avec de beaux salaires, et continuer à en faire des citoyens de deuxième ordre. On recommande donc d'aller doucement. Et on fête avec éclat l'anniversaire de Charlemagne Péralte qui prit la tête de l'insurrection haïtienne contre l'envahisseur nord-américain et mourut assassiné le 1^{er} novembre 1919.

Les Haïtiens se souviennent. Haïti n'est-elle pas la première république noire indépendante du monde (1804)? N'est-ce pas le général Pétion qui remit en selle à deux reprises Simon Bolivar, le «libertador» de l'Amérique latine et qui fut réarmé et réconforté en Haïti après deux échecs, avant

de reprendre les armes pour reconquérir l'Amérique du sud et la liberté?

Les descendants de Pétion, les descendants des nègres marrons qui ont conquis leur liberté pour fonder une république, sont assez mal en point aujourd'hui. Certains sont proches d'un état de désespérance.

En guise de conclusion

Comment voyez-vous alors la francophonie entre Québec et Haïti? Que peut-on faire? Que doit-on faire? La quête, pour envoyer de l'argent? Sans doute l'argent fait-il énormément défaut, mais ce ne serait pas suffisant. L'Université Laval n'a pas assez d'argent pour être une université de pointe; l'Université d'Haïti n'a pas d'argent, point — et en revanche beaucoup de problèmes du genre de ceux que je viens d'évoquer. Et l'on voudrait que les uns et les autres, bras dessus, bras dessous, mettent sur pied la francophonie en quelques mois!...

Eh bien, la première chose à faire et peut-être la plus importante, est pour les Québécois de respecter la liberté des Haïtiens, ne pas les insulter par notre attitude, parce qu'ils sont pauvres, parce qu'ils ne savent pas encore bien user de la démocratie (le sait-on au Québec?). On doit respecter une certaine liberté, essayer de comprendre ce que représente l'idéal et la fierté des hommes. Les créateurs, les écrivains, les peintres, les universitaires peuvent se parler, peuvent échanger beaucoup d'idées, de ressources intellectuelles. Il faut leur en donner la possibilité. Tel spécialiste haïtien qui professait la médecine en France pendant vingt ans et qui faisait des recherches sur le SIDA, vient de rentrer en Haïti: il n'a pas été invité

au grand congrès tenu récemment à Paris sur cette question et ne pouvait y aller. Il aurait eu des choses à dire et se sentait très mortifié. Depuis qu'il est rentré à Port-au-Prince, il se demande s'il n'est pas en train de s'enterrer vivant peu à peu, intellectuellement parlant.

Tout à l'heure en revanche j'apprenais que l'on avait célébré hier officiellement le début de l'année de la paix et que le Canada dépensait \$ 20,000 par minute pour l'armement: c'est le chiffre officiel donné ce matin à Radio-Canada... Je n'ai pas besoin de faire de commentaire.

Ainsi le problème paraît en grande partie insoluble sur le plan économique. Il est très difficile à résoudre sur le plan politique; mais au niveau des échanges intellectuels, sur le plan de l'écriture, de la création, il y a des efforts à faire. Nous avons à apprendre, ne serait-ce que pour connaître l'homme tout simplement, qu'il parle français, créole, jòlal, peu importe. Il y a certainement quelque chose à faire là. Je crois que c'est en tout cas ce que plusieurs, qui militent dans les organisations francophones, essaieront d'entreprendre dans la dynamique du prochain Sommet.

DOSSIER

QUELQUES NOTES

Deux des participants aux tables rondes, Michèle Lalonde et Yves Dubé, ne nous ont pas fait parvenir leurs communications. Nous le regrettons vivement.

Les écrivains à ce colloque annuel, qui réunit des représentants des quatre associations responsables de son organisation, auxquels se sont joints des membres de l'Association des écrivains acadiens, ont pour la première fois au terme de leurs délibérations approuvé à l'unanimité une résolution. En lançant un appel d'appui aux gouvernements francophones qui se réuniront à Québec en 1987, les signataires visent à donner un caractère de continuité à leurs travaux.

À la suite du texte de la résolution se trouvent des brèves notes sur les quatre associations d'écrivains, notes qui font ressortir la représentativité de ce groupe.

Comme par le passé, les *Écrits* reproduisent les commentaires que les journaux et revues ont publiés sur ce quatrième colloque. Nos remerciements s'adressent à Réginald Martel, Jean Royer, Jean-Pierre Duquette ainsi qu'à la direction de *La Presse*, *Le Devoir* et *Lettres québécoises* pour leur coopération.

Radio-Canada a présenté, cette année encore, des émissions spéciales sur cette rencontre.

Les Actes des trois précédents colloques sur les thèmes: *Écrire au Québec: ruptures et continuité 1900-1980* (1983), *Pourquoi écrire aujourd'hui?* (1984) et *Québec/U.S.A.* (1985) ont été publiés dans les volumes 52, 55 et 58 des *Écrits*. Ces numéros sont disponibles.

RÉSOLUTION ADOPTÉE LE 26 OCTOBRE 1986

De plus en plus conscients que, pour devenir réalité durable et facteur de développement culturel, la notion de «francophonie» requiert un appui solide qui ne soit pas simplement symbolique ou à court terme, les participants au colloque «Québec/Francophonie» réunis par l'Académie canadienne-française à Mont-Rolland les 24, 25, 26 octobre 1986, ainsi que par l'Union des écrivains québécois, la Société des écrivains canadiens et le P.E.N. Club, prient instamment les divers niveaux de gouvernement de renforcer leurs appuis structurels et financiers aux organismes qui œuvrent dans le domaine de l'information, de la diffusion et de la circulation des auteurs et des œuvres au sein de l'ensemble des pays, États et régions de cet ensemble de langue française dont les représentants politiques seront à nouveau réunis à Québec en 1987. Ils appuient tout particulièrement les priorités des organismes qui ont actuellement, en Amérique et en Afrique, le besoin le plus pressant d'instruments de développement qui visent à réduire des inégalités criardes.

Parmi les signataires on relève les noms suivants:

Roger Lebeuf	Melvin Gallant	M. Ouellette-Michalska
Michèle Lalonde	Michel Tétu	Jean Royer
Paul Beaulieu	Lise Gauvin	Micheline La France
René le Clère	Jean Morisset	Bruno Roy
Alexis Klimov	Fernande Saint-Martin	Nadia Ghalem
Simone Beaulieu	Jacqueline Landry	Jacques Folch-Ribas
Georges Héjal	Denis Monière	Jean-Guy Pilon
Gaston Miron	Thérèse Codère-Fournier	Henri-Dominique Paratte

L'ACADÉMIE CANADIENNE-FRANÇAISE

L'Académie canadienne-française a été fondée le 9 décembre 1944 (et incorporée le 5 mai 1945, à Ottawa) par un groupe d'écrivains réunis autour de M. Victor Barbeau qui en fut le premier président.

Les membres fondateurs étaient: Victor Barbeau, Robert Charbonneau, Robert Choquette, Marie-Claire Daveluy, Léo-Paul Desrosiers, Guy Frégault, Alain Grandbois, Lionel Groulx, François Hertel, Gustave Lamarche, Rina Lasnier, Philippe Panneton (Ringuet), Robert Rumilly, Marius Barbeau, Roger Brien et Louis Lachance.

Les buts et objectifs de l'Académie sont de servir et défendre la langue et la culture françaises au Canada et à cette fin générale:

- a) Décerner chaque année sa médaille à un écrivain pour l'ensemble de son oeuvre (1984: Anne Hébert; 1985: Luc Lacourcière; 1986: Marcel Dubé)
- b) Décerner chaque année, grâce à la collaboration de la Brasserie Molson, le Prix du roman de l'Académie (5,000. \$)
- c) Organiser des colloques, comme le colloque des écrivains auquel, chaque automne, tous les écrivains québécois et le public en général sont invités:
1983: *Ruptures et continuité*
1984: *Pourquoi écrire aujourd'hui?*
1985: *Québec / U.S.A.*
1986: *Le Québec et la francophonie*

L'Académie canadienne-française compte présentement vingt-huit membres, le nombre de fauteuils ayant été

récemment porté à trente-six. En mai 1987, les membres étaient: Victor Barbeau (fondateur), Gérald Beaudoin, Roger Brien, Gilbert Choquette, Robert Choquette, René de Chantal, Pierre de Grandpré, Fernand Dumont, Jean-Pierre Duquette, Jean Éthier-Blais, Jean-Charles Falardeau, Jacques Folch-Ribas, Jean-Louis Gagnon, Naïm Kattan, le R.P. Gustave Lamarche, Rina Lasnier, Louise Maheux-Forcier, Andrée Maillet, Antonine Maillet, Madeleine Ouellette-Michalska, Suzanne Paradis, Jean-Guy Pilon, le R.P. Edmond Robillard, Simone Routier-Drouin, Fernande Saint-Martin, Guy Sylvestre, Marcel Trudel, Jean-Pierre Wallot.

Les membres décédés sont: Louis Lachance, o.p., Robert Rumilly, Roger Duhamel, Dr. André Barbeau, Michel Brunet, Robert Charbonneau, Marie-Claire Daveluy, Léo-Paul Desrosiers, Guy Frégault, Alain Grandbois, le chanoine Lionel Groulx, François Hertel, Philippe Panneton (Ringuet), Marius Barbeau.

Le président de l'Académie est M. Jean-Guy Pilon, la vice-présidente Mme Fernande Saint-Martin et le secrétaire général M. Jean-Pierre Duquette.

L'Académie canadienne-française connaît depuis quelques années un regain de vie. Elle est plus présente au milieu culturel et, avec ses faibles moyens, tente d'animer la vie culturelle de diverses façons.

Depuis cinq ans, elle a aussi accueilli des nouveaux membres plus jeunes.

Elle multiplie aussi les collaborations avec d'autres organismes:

a) avec les autres associations d'écrivains pour l'organisation du colloque annuel;

- b) avec les *Écrits du Canada français* pour la publication de ses Cahiers et des Actes du colloque annuel;
- c) avec la Société Radio-Canada pour la diffusion de reportages sur ses activités;
- d) avec les grands salons du livre, etc. etc.

Siège social:
a/s UQAM
515, rue Sainte-Catherine est, bureau X 2640
Montréal, Qué.
H2L 4M3

LE CENTRE FRANCOPHONE CANADIEN DU P.E.N. INTERNATIONAL

Le P.E.N. Club (Poets, Essayists and Novelists), organisation internationale non-gouvernementale, fut fondée à Londres en 1921 par un groupe d'écrivains européens. Dès 1926 fut mis sur pied à Montréal le Centre canadien de P.E.N. groupant des auteurs des deux langues. Dans l'amitié et la consultation mutuelle ce groupe bilingue se scinda en 1982 en deux entités; ainsi un Centre francophone canadien fut constitué à Montréal tandis que le Centre anglophone poursuit ses activités à Toronto. Il importe de noter que les Centres du P.E.N. existent non en fonction de normes nationales, mais en fonction de normes linguistiques. Le nouveau Centre a reçu son accréditation à la Conférence de Londres, en novembre 1982, accréditation ratifiée par l'Assemblée de Tokyo en 1984. Au Canada le Centre francophone tient son existence légale de la partie II de la loi sur les Corporations canadiennes.

La Charte que doivent signer les membres lors de leur adhésion décrit en termes clairs la raison d'être du P.E.N. et les buts qu'il poursuit. Défendre le principe de la libre circulation des idées et la liberté d'expression est à la base de son action. Toutefois l'oeuvre du Comité des écrivains en prison y occupe une place prépondérante. Des démarches sont faites auprès des chefs d'État en vue d'obtenir la libération d'écrivains emprisonnés ou une amélioration des conditions de détention. Cette pression morale se prolonge par une campagne de presse. Le Centre francophone a joué, de concert avec Amnistie internationale, un rôle constructif dans ce domaine

par des interventions couronnées de succès. De plus grâce à des soirées-bénéfiques, il est venu en aide financièrement au Comité des écrivains en prison.

Dans un esprit de coopération intellectuelle, le Centre francophone oeuvre de concert avec les autres associations d'écrivains du Québec. Ainsi il collabore à la tenue de colloques sur des sujets d'actualité, et ses membres participent activement aux Salons du Livre de Montréal et de Québec. Pour étendre son rayonnement, il organise des rencontres avec les écrivains d'autres villes, notamment Trois-Rivières et Québec.

Soucieux de maintenir vivace le sens d'appartenance à la communauté internationale, les différents Centres se réunissent deux fois l'an dans un pays des cinq continents pour débattre de problèmes qui affectent la condition de l'écrivain. Les deux Centres canadiens du P.E.N. seront en 1989 les hôtes des autres Centres à un Congrès international qui se réunira alternativement à Toronto et à Montréal.

Conseil d'administration: présidente: Mme Louise Gareau-Des-Bois; vice-présidents: M. Paul Beaulieu, M. Alexis Klimov; secrétaire: M. Jean Ethier-Blais; trésorier: M. René le Clère.

Siège social:
a/s Fondation Macdonald Stewart
1195, rue Sherbrooke ouest
Montréal, Qué.
H3A 1H9

UNION DES ÉCRIVAINS QUÉBÉCOIS

L'Union des écrivains québécois est un syndicat professionnel. Fondée en 1977, l'Union regroupe, dix ans plus tard, plus de 500 membres: des poètes, des romanciers, des auteurs dramatiques, des essayistes, des auteurs d'ouvrages pratiques et scientifiques. L'Union des écrivains élabore des politiques et administre des programmes en vue de favoriser le développement de la littérature et sa diffusion au Québec comme à l'étranger, en vue également de faire reconnaître la profession d'écrivain de telle sorte que les intérêts moraux, sociaux et économiques des auteurs soient respectés.

En plus d'offrir un service-conseil aux auteurs au moment de la négociation de leurs contrats d'édition, l'Union participe activement à la vie culturelle québécoise; c'est l'UnEQ, en effet, qui gère les Prix littéraires du *Journal de Montréal*, le Prix Molson de l'Académie canadienne-française et le Prix Émile-Nelligan; elle collabore aussi, chaque année, à l'organisation de centaines de rencontres écrivains-lecteurs et travaille à assurer la présence des auteurs québécois sur la scène internationale. En outre, l'Union des écrivains québécois représente aussi bien les auteurs que les éditeurs en gérant des conventions concernant la reprographie dans les établissements d'enseignement du Québec.

Siège social:

1030, rue Cherrier, bureau 510

Montréal, Qué.

H2L 1H9

Tél: (514) 526-6653

LA SOCIÉTÉ DES ÉCRIVAINS CANADIENS

L'an dernier, la Société des écrivains canadiens (SEC) fêtait son cinquantième anniversaire d'existence. Les trois fondateurs légaux qui signèrent les lettres patentes du 28 mars 1936 sont Jean Bruchési, Albert Lévesque et Olivier Maurault, p.s.s., tous de Montréal. Dès la fondation, Victor Barbeau en devint président.

La SEC compte dans ses rangs environ 500 écrivains parmi les plus cotés et les plus influents de leur époque. Nombreux sont ceux qui furent lauréats des prix littéraires du Québec, du Canada ou encore de l'étranger.

Depuis sa fondation, la Société des écrivains canadiens a publié de 1937 à 1959 une trentaine d'ouvrages entre autres *Ville, Ô ma ville*, dont les lettrines et les bandeaux sont d'Alfred Pellan. Elle a organisé de nombreux congrès, colloques, assemblées générales annuelles, tenus tant à Montréal qu'à Québec, Ottawa, Chicoutimi et Sherbrooke. Parmi ses réalisations, citons la «Semaine du livre», en 1937 le premier Salon du livre à Montréal et en 1944 le deuxième Salon à Ottawa. Elle participa à des expositions du livre, notamment à New York et en Amérique du Sud. Elle organisa des commémorations, fit plusieurs interventions publiques, dès 1963 étudia de près un contrat-type.

La SEC organise toujours des dîners-causeries, des rencontres auteurs-lecteurs, des lancements de livres, des récitals de poésie et de prose. De plus, elle gère des prix littéraires: le prix Air Canada, le prix Robert-Cliche, le prix

littéraire *Le Droit* ainsi que le concours La Plume sague-nayenne.

Reconnue comme «Association nationale d'écrivains» par le Conseil des arts du Canada, la Société des écrivains canadiens est actuellement composée de quatre sections: Montréal, fondée en 1936; Ottawa/Hull, en 1942; Québec, en 1943; et le Saguenay/Lac-Saint-Jean, en 1972. Chacune de ces sections possède son propre Conseil d'administration.

Enfin, les quatre sections sont chapeautées par un Conseil général dont le président est le professeur Georges Héjal; la vice-présidente générale, Mme Alice Parizeau; le secrétaire général, M. René le Clère; et le trésorier général, M. Michel Champagne. Les présidents des sections sont membres de droit du Conseil général.

Sur son passé long et prestigieux, la Société des écrivains canadiens fonde son action dynamique lui permettant de vivre pleinement le présent et de préparer l'avenir.

Son siège social se trouve à

La Fondation Macdonald-Stewart
1195, rue Sherbrooke ouest
Montréal, Québec
H3A 1H9

Tél: (514) 481-4472 (répondeur-enregistreur automatique)

AU 4^e COLLOQUE DE L'ACADÉMIE

LE QUÉBEC ET LA FRANCOPHONIE

MONT-ROLLAND — Un ange descendu du ciel, se fût-il posé au centre de l'assemblée, aurait pris du temps à s'apercevoir que le statut de la langue française est encore une fois menacé au Québec. Pourtant il y avait là des écrivains surtout, pratiquants ou non et pour qui la protection de leur outil de travail pourrait être un souci constant.

En leur parlant un à un, on apprenait tout de même qu'ils s'inquiétaient, qu'ils voyaient d'un mauvais oeil qu'on pût enseigner l'anglais aux enfants dès leur entrée à l'école primaire et, surtout, qu'on permît officiellement l'affichage commercial bilingue quand déjà, dans certains quartiers, triomphe l'affichage unilingue anglais.

Ces inquiets passifs, ils participaient au 4^e Colloque de l'Académie canadienne-française le week-end dernier à Mont-Rolland. Une cinquantaine d'intellectuels, presque tous d'origine québécoise, discutaient des rapports du Québec et de la francophonie. On y a vu quelques académiciens, hôtes charmants, des membres de la Société des écrivains, des représentants de l'Union des écrivains québécois et peut-être du PEN Club. À quelques rares exceptions près, les jeunes écrivains étaient absents. Ils ne fréquentent, semble-t-il, que leurs propres chapelles.

Le thème de l'an dernier était «Québec et USA». Les *Actes* de ce colloque viennent de paraître aux Écrits du Canada français. On trouve dans cet ensemble de textes, surtout ceux qui tiennent du témoignage, une intéressante problématique de la production culturelle des francophones de ce presque demi-continent.

«Québec et francophonie», c'est déjà plus vaste et plus vague. Un morceau de pays d'une part, profondément endormi dans le néo-pragmatisme ronronnant, d'autre part une notion à la fois culturelle, sociale, économique et politique, difficile à situer de façon nette dans l'espace de la planète, difficile aussi à définir de façon cohérente.

Puisqu'il fallait bien commencer quelque part, on ne s'étonnera pas que la France ait tenu, dans l'examen des rapports du Québec réel et de la francophonie fantôme, une très large place. La France? Paris plus exactement, car on n'a pas saisi l'occasion de rappeler que les écrivains des provinces politiques françaises continentales ont avec la capitale, tout comme nous et d'autres francophones du monde, des rapports passablement ambigus. Paris, vu d'ailleurs, c'est la cité impériale qu'on aime, qu'on envie et qu'on conteste tout à la fois. Un numéro thématique de la revue *Liberté* nous avait déjà apporté à ce sujet des points de vue utiles.

Sans négliger de rechercher ce qui unit les francophones du monde plutôt que ce qui les distingue, il aurait été opportun aussi — mais la fréquentation du colloque était trop ténue — de voir la francophonie comme une chose qui recouvre de très nombreuses situations, celle par exemple des auteurs qui écrivent en français mais qui vivent dans un pays de langue officielle française où la langue d'usage est autre.

Dire la différence

Au Québec, la langue française est encore le premier outil d'expression. Nos rapports avec la culture française sont cependant moins nets. Certes, plusieurs générations d'intellectuels québécois ont été attentifs aux manifestations diverses de la culture française, tout en assimilant, parfois avant même les Parisiens (dans les domaines de la critique d'art, du féminisme ou de la psychanalyse en particulier), des courants de la pensée moderne nés ailleurs qu'en France. Les générations plus jeunes, par contre, semblent beaucoup plus tièdes vis-à-vis des manifestations culturelles françaises. Mme Fernande Saint-Martin disait cela autrement et mieux.

Puisque l'indifférence réciproque, encore qu'inégale, de la France et du Québec confirme leurs différences, la langue française pourrait bien nous servir à mesurer, à l'intérieur d'une certaine convergence, les formes et la profondeur de l'écart. La prise de conscience de la différence, ajoutait l'auteur de la conférence inaugurale, est propre à «éliminer notre amertume vis-à-vis de la France marâtre», propre à nous faire produire des oeuvres qui disent notre expérience humaine originale.

Oui à la francophonie, mais à la condition qu'elle soit le fait des peuples francophones et, à la limite, de tous ceux qui ont choisi de penser, d'agir, de créer en français. M. Paul Beaulieu, après avoir raconté sans lyrisme creux l'histoire de la francophonie, résumait l'alternative qui se présente à tous à la veille de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement francophones de Québec, qui aura lieu l'an prochain: une francophonie qui reflétera les intérêts des États et gouvernements, ou une francophonie «assurant l'expression des aspirations profondes des peuples».

L'oeuf de la francophonie

Un non diplomate dirait plutôt: une francophonie tripotée par les politiciens dans le dos des francophones, ou une francophonie libre et créatrice. Le réalisme oblige à penser qu'aucun chef d'État ou de gouvernement ne va privilégier, contre ses intérêts économiques et politiques, une hypothétique francophonie des esprits et des coeurs. Aussi bien agir à partir de ce qui est. Car on ne peut pas ne pas tenir compte des États-nations, disait M. Paul-André Comeau.

À l'intérieur de cette francophonie déjà opérationnelle, il serait opportun de voir à qui et à quel titre les Québécois pourraient spontanément parler, qui ils pourraient aborder. La communication la plus frappante du 4^e Colloque de l'Académie canadienne-française aborde cette question. Elle est venue d'un géographe de l'Université du Québec à Montréal, M. Jean Morisset. On peut en lire un extrait dans nos pages.

Réginald Martel

La Presse
samedi 1er novembre 1986, p. E3.

DERNIERS ÉCHOS DU COLLOQUE DE L'ACADÉMIE

Une intervention de l'universitaire Michel Tétu, au Colloque de l'Académie canadienne-française, «Québec/francophonie», permet de relativiser un peu les difficultés financières des universités québécoises. M. Tétu, qui rentrait tout juste d'Haïti, a dit que le budget de l'université d'État là-bas est d'environ 2,5 \$ millions. Pour rendre la comparaison plus éloquente, il a révélé que le budget de l'université Laval, 285 \$ millions, dépasse le budget total de la république d'Haïti.

Comment échanger avec les Haïtiens, qui sont dans le dénuement le plus total et qui se disent qu'avec nos dollars, nous ne pouvons que les écraser? Le retour des exilés, dont ceux qui sont devenus des nôtres, ne favoriserait pas tellement non plus la francophonie à faire. Ces intellectuels ne sont pas très heureux dans leur patrie retrouvée, selon M. Tétu, où ils perdent des avantages matériels considérables, et en plus ils sont parfois mal accueillis par ceux qui ont lutté sur place contre le régime et qui se voient devenir, vis-à-vis de ceux qui reviennent, des citoyens de seconde zone.

Il y avait aussi au colloque un éditeur, Yves Dubé, qui quitte la maison Leméac après 19 ans de services mais promet qu'il «rebondira quelque part». Il disait que la francophonie n'a pas moins de cinq problèmes: les Français et la France d'abord, qui publient chaque année 30 000 titres et qui s'en occupent avec ferveur; la politique, qui est un élément de dispersion parce que sa première préoccupation n'est pas la cul-

ture; l'indifférence mutuelle des peuples francophones; les différences linguistiques; et enfin la méconnaissance des peuples entre eux.

Un homme de cinéma, le producteur Denis Héroux, évoquait quant à lui les difficultés pour un cinéaste Québécois de tourner en français. D'abord, ce cinéaste n'utilise pas la langue principale du média. Les Américains acceptent un peu les films sous-titrés, mais pas les films doublés. En France, «notre français n'est pas le bon»: il se lit bien mais s'entend mal. Les Français regardent donc nos films à la télévisions, ils n'iront pas les voir en salle.

M. Héroux imagine ainsi son rôle dans l'avenir. Il se voit condamné (sans paraître le regretter!) à être original, à faire ce que les autres ne feront pas. Il devra aussi avoir une *approche* multimédia. Penser à la salle de cinéma, bien sûr, mais aussi aux cassettes, à la télévision, au câble et aux satellites. Enfin, trouver une stratégie internationale fondée sur trois axes.

Le premier serait est-ouest, de l'Atlantique au Pacifique; le second nord-sud, d'ici à la Floride en passant par Boston et New York; le troisième enfin serait ouest-est, du Québec vers Paris, Rome et ailleurs, car le producteur croit beaucoup à l'espace latin, à l'espace méditerranéen, celui-là même où des millions de téléspectateurs ont apprécié *Les Plouffe*.

Un mot enfin de Gaston Miron qui en eut beaucoup, celui-ci sur le climat du colloque: «Sans la provocation des Parisiens, c'est moins comique!»

Réginald Martel

La Presse

lundi 3 novembre 1986, p. D1.

LE CONCEPT DE LA FRANCOPHONIE À RÉINVENTER

1. ÉCRIVAINS ET INTELLECTUELS DOIVENT S'IMPLIQUER

LA FRANCOPHONIE est un concept à réinventer et à réinvestir de ses réalités culturelles. Il revient aux écrivains et aux intellectuels de ne pas tourner le dos au politique et de s'y impliquer, pour réaliser une véritable francophonie. Ce souhait sert de conclusion au colloque qu'organisait, le week-end dernier, l'Académie canadienne-française avec la collaboration des associations d'écrivains du Québec, soit le *Pen Club*, l'Union des écrivains et la Société des écrivains.

Ce colloque, qui se tenait dans les Laurentides, n'a pas attiré une participation nombreuse et active d'écrivains (une trentaine) mais il a donné lieu à des communications qui ont fait le tour de la question. Y aurait-il deux francophonies? Celle des politiques et celle des intellectuels? Faut-il parler de l'ancienne et de la nouvelle francophonie? Faut-il la définir de Paris ou de la périphérie? La francophonie est-elle une notion dépassée? Ne faut-il pas réinventer la francophonie en l'investissant de ses réalités culturelles diverses?

Les écrivains ont voulu affirmer une redéfinition de la francophonie en signant une résolution qui, à la veille du second sommet francophone de septembre 1987 à Québec,

incite les divers niveaux de gouvernement à «renforcer leurs appuis structurels et financiers aux organismes qui oeuvrent dans le domaine de l'information, de la diffusion et de la circulation des auteurs et des oeuvres au sein de l'ensemble des pays, États et régions de cet ensemble de langue française». Les écrivains «appuient tout particulièrement les priorités des organismes qui ont actuellement, en Amérique et en Afrique, le besoin le plus pressant d'instruments de développement qui visent à réduire les inégalités criantes».

La pratique d'une francophonie politique qui ne tienne pas assez compte de l'ensemble des réalités et des disparités, économiques et culturelles, a fait l'objet de nombreuses critiques et démonstrations convaincantes, tout au long du colloque.

On souhaitait «éclairer la nature des liens qui relie la culture québécoise aux autres cultures francophones dans le monde», selon l'invitation de l'Académie. Le colloque aura réussi à faire voir que le Québec, comme d'autres groupes francophones, doit améliorer la qualité de sa présence culturelle auprès de la francophonie, et particulièrement chez les communautés voisines de cette terre d'Amérique.

Posant l'état de la question, Fernande Saint-Martin a fait valoir que la francophonie met à contribution une langue commune mais aussi des cultures diverses. Pour elle, la francophonie ne se pratique pas à sens unique, comme l'ont fait le gouvernement canadien et l'Académie française dans cette histoire de Prix de la francophonie dont les seuls juges sont à Paris. Nous n'avons pas que des dollars à offrir à l'étranger. Il existe ici un dynamisme culturel, une maturité et une assurance qui donnent voix au chapitre. Rappelant la visite de Maurice Druon, Mme Saint-Martin a contesté cette décision

de ne confier qu'à une institution parisienne le jugement sur la valeur des productions littéraires de la francophonie. La francophonie ne se définit plus par les «parlants français» mais par la culture. Dans la mémoire commune se révèlent des histoires culturelles diverses. Ainsi, la mémoire de la francophonie est-elle de moins en moins commune, comme l'a démontré la conférencière. «L'accélération de l'information culturelle aujourd'hui rend chaque jour plus différents les uns des autres les «parlants français» de l'Hexagone et ceux qui vivent dans la francophonie périphérique. Les incompréhensions que provoquent ces décalages culturels entre la France et le Québec expliquent, sans nul doute, la difficulté qu'éprouvent les artistes et les écrivains québécois à percer «le mur du son français».

«Mais il faut être confiant qu'un jour cette différence que nous incarnons, nous Québécois, ne sera plus perçue par les autres comme un simple exotisme folklorique, mais une contribution véritable à la communauté francophone, comme à la communauté tout court», a conclu Mme Saint-Martin.

En attendant, les liens qui unissent Québec et Paris doivent surmonter des barrières presque infranchissables, comme l'ont démontré le producteur de cinéma Denis Héroux et l'éditeur Yves Dubé. À cause de la rigidité du marché français, les alliances deviennent difficiles. Par une méconnaissance réciproque des cultures et une non-circulation des oeuvres, la francophonie est difficilement praticable, notent les écrivains Lise Gauvin et Michèle Lalonde.

Selon Denis Héroux, pour dépasser des obstacles techniques insurmontables, il faut se montrer de plus en plus original, viser une multiplicité de médias et tenir compte des divers axes de la réalité internationale. Pour Yves Dubé, les

difficultés que rencontrent les éditions nationales sur leur propre terrain les empêchent de se rencontrer sur celui de la francophonie. Une solution pour favoriser la circulation des oeuvres reste celle de la coédition. D'autre part, il est souhaitable que les artisans du prochain sommet francophone choisissent de promouvoir la culture et la littérature plutôt que le seul échange d'ordinateurs ou de plaisirs gastronomiques!

Mais, pour comprendre les difficultés d'une francophonie culturelle, il faut en connaître les origines politiques. Paul Beaulieu, ancien diplomate, et Paul-André Comeau, rédacteur en chef du DEVOIR, ont fait voir l'évolution de cette institution nommée francophonie. M. Beaulieu a retracé l'histoire de l'idée de francophonie, déterminée d'abord par un certain esprit humaniste des Africains. Définie par Senghor, puis par Bourguiba qui y ajouta l'idée du respect de la souveraineté des peuples participants, la francophonie est devenue une institution internationale. Rappelant la création de l'Agence de coopération culturelle et technique, puis celle de l'Aupelf, M. Beaulieu a vanté les mérites des diverses organisations et, surtout, noté la riche contribution des intellectuels québécois à cette francophonie internationale dont Jean-Marc Léger a été l'un des inspirateurs, par ses articles dans LE DEVOIR des années 1960.

Aujourd'hui, a conclu M. Beaulieu, nous assistons à la politisation de la francophonie. L'idée d'un Commonwealth francophone exige une participation accrue des organismes non gouvernementaux, tant des peuples africains, asiatiques et européens que des communautés francophones nord-américaines. C'est un défi de taille, a lancé l'ancien diplomate.

De son côté, le rédacteur en chef du DEVOIR invite les écrivains et intellectuels à se préoccuper de façon pressante

et réaliste de la francophonie, afin de prévenir des situations comme celle d'un Prix littéraire de la francophonie régi par la seule Académie française. M. Comeau souligne qu'il ne faut pas considérer la francophonie sur le seul plan culturel. Il retrace le cheminement politique de cette nouvelle entité en examinant de plus près le triangle Québec/Canada-France et Afrique francophone. «Paris demeure toujours le centre du fait français, mais il ne le résume plus tout à fait», note-t-il.

Il y eut l'étape du Père Noël d'Amérique en Afrique, puis les turbulences de la guerre des drapeaux entre Ottawa et Québec, jusqu'à la pacification des capitales. La francophonie s'est définie autour des affirmations politiques avant que ne se précisent les rôles respectifs des acteurs du triangle originel. Avec la création de l'Agence de coopération, puis la tenue du premier sommet, le contexte est devenu éminemment politique. Ce que dit bien la répartition des projets entre les partenaires de ce nouveau dialogue Nord Sud, conclut M. Comeau. «La francophonie institutionnelle est lancée. Il reste à concrétiser dans des projets ce qui a nourri l'Agence depuis des décennies.» De plus, ajoute M. Comeau, «les écrivains et les artistes ont intérêt à s'impliquer immédiatement pour ne pas être mis en état d'infériorité».

Cette implication devrait se traduire par une présence culturelle qui se concrétise dans des échanges intellectuels et la circulation des produits culturels entre les peuples francophones. Ce qui n'est pas souvent facile.

Jean Royer

Le Devoir

samedi 1er novembre 1986, p. C5.

LE CONCEPT DE LA FRANCOPHONIE À RÉINVENTER

2. COMMENT COMBATTRE «L'EFFET CARTE POSTALE»

LE QUATRIÈME colloque de l'Académie canadienne-française, qui se tenait les 25 et 26 octobre, a réuni les associations d'écrivains québécois autour du thème des liens qui unissent le Québec à la francophonie. Dans un premier article, la semaine dernière, nous avons vu comment les conférenciers invités au colloque ont retracé l'évolution du concept de francophonie dans l'histoire récente et démontré la nécessité d'échanges culturels réels. Mais d'où faut-il définir cette francophonie: de Paris ou de la périphérie? D'autre part, pour nous, Québécois, est-ce que la francophonie réelle ne commence pas dans les Amériques?

Pour Madeleine Ouellette-Michalska, la francophonie se définit trop souvent selon la vision de Paris, où l'on a tendance à considérer la francophonie périphérique comme un bien culturel folklorique ou pittoresque. C'est «l'effet carte postale», souvent vérifié dans nos rapports avec les Français qui, au lieu de considérer la vigueur de nos idées et de nos oeuvres, qualifient notre réalité culturelle par «l'ampleur de nos espaces, la saveur de notre accent, la chaleur de notre hospitalité». L'attitude du «centre», Paris, fait de l'identité une

carte postale. On le voit dans le dictionnaire, ce «petit catalogue illustré des différences». On le lit chez les critiques littéraires, qui traitent nos oeuvres comme des morceaux de nature ou des plats nationaux. Pour Paris, notre littérature, a démontré la conférencière, avec exemples à l'appui, sera un lieu géographique, un territoire, un climat, voire un plat. Elle sera le froid, la neige, les grands espaces, les forêts du Grand Nord pris comme simple décor. Notre culture sera simple nature. Les particularités de la périphérie ne rejoindront jamais l'universalité telle que décrétée par le centre.

Or «l'impérialisme culturel, c'est précisément l'art d'indexer la différence et d'en tirer profit après avoir décrété qui ou quoi est universel», conclut la conférencière. Qu'attend donc la francophonie périphérique pour se rallier et faire cause commune? C'est ce que rendent difficiles les disparités économiques, politiques et culturelles. Particulièrement quand le visa culturel est sanctionné par la loi économique et quand Paris demeure le lieu de référence — pour ne pas dire le lieu de «révérence»!

On est lointainement proche. Mais, pour lever les frontières, il faut effacer la ligne de partage entre le naturel et le culturel. Il faut dépasser «l'effet carte postale» pour arriver à la connaissance de la culture de l'autre.

Interrogeant à son tour la francophonie culturelle, Lise Gauvin a justement identifié les barrières qui séparent les institutions littéraires du Québec et de la Belgique, par exemple. En effet, une étude entreprise avec des universitaires belges démontre des écarts historiques importants entre les institutions littéraires québécoise et belge. La littérature québécoise est devenue autoréférentielle, autonome et bien identifiée comme québécoise, contrairement à celle de la Belgique qui a

plus besoin de la caution de Paris et qui a de la difficulté à s'identifier et à s'autonomiser.

Ces dissemblances n'empêchent pas ces deux littératures d'habiter le lieu commun d'une certaine «inquiétude» et de la nécessité constante de se justifier. Mais on s'est aperçu que la barrière majeure d'une littérature à l'autre était la non-circulation des oeuvres et la méconnaissance réciproque. «La francophonie, dit Mme Gauvin, est un concept vide s'il n'est pas nourri d'échanges réels et d'amitiés. La francophonie reste un concept à réinventer.»

La présidente de l'Union des écrivains québécois et ex-présidente de la Fidelf, Michèle Lalonde, est du même avis. Il faut même éviter de parler de francophonie, dit-elle, puisqu'alors, on réfère à quelque chose dont on n'a jamais fait partie et qui n'existe plus formellement depuis la décolonisation et le déclin de l'empire français. Le terme de francophonie désigne une identité qui n'existe plus. Ce qui en reste n'est qu'un chapitre de l'histoire de France. D'autre part, il en subsiste des infrastructures et des différences culturelles.

Quant au Québec, ajoute Mme Lalonde, il n'est pas conscient des possibilités de sa présence et de son rôle dans l'ensemble des peuples francophones, par manque de réalisme et de volonté politique. «Nous n'avons pas pris conscience que, pour nous développer à long terme, nous devons nous inscrire dans une aire linguistique francophone», a conclu Michèle Lalonde.

Mais, si une certaine francophonie est morte, une autre est en train de se constituer, a répliqué Michel Tétu, de l'Université Laval, artisan du prochain sommet francophone. M. Tétu a, en effet, affirmé que ce prochain sommet sera celui des intellectuels. Il a rappelé la contribution des universitaires

à divers organismes d'échanges des communautés francophones. Il a noté que ces échanges sont rendus parfois difficiles par les disparités économiques. «Quelle francophonie peut-on faire quand, par exemple, le budget de tout l'État d'Haïti est moins important que celui de la seule Université Laval? C'est au niveau des écrivains, des créateurs, des intellectuels qu'on peut faire des échanges en francophonie», a répondu M. Tétu. Il s'agit pour eux de relever une certaine dignité de l'individu.

Mais, dans tout cela, il s'agissait de savoir de quelle francophonie il était question. Jean Morisset, professeur à l'UQAM et auteur d'une étude intitulée *L'Identité usurpée* (Nouvelle Optique), a rappelé aux participants de ce colloque les racines de la francophonie. Il oppose l'idée de «l'Amérique française» à celle de la «Franco-Amérique». Pourquoi les Antilles sont-elles toujours absentes de nos préoccupations? «Il faut une relecture complète de la carte francophone (et créolophone) dans l'espace panaméricain», selon M. Morisset. La vision même de l'empire colonial français dans les Amériques aura été, de bien des façons, conçue *a posteriori*. La réalité d'une Amérique française n'a jamais été partagée par des cultures et des peuples éclatés et métissés, dans un empire colonial disloqué avant la lettre.

Aussi, «derrière le projet de la francophonie tel qu'il a été esquissé jusqu'à maintenant, se cache l'une des grandes dénégations d'Amérique auxquelles nous nous sommes laissés convier par l'Histoire», a voulu démontrer l'historien et géographe, en analysant longuement les concepts qui ont prévalu en Europe sur les Amériques française et latine.

Aujourd'hui, «pour la première fois de leur histoire, Antillais et Canadiens se retrouvent devant une conjoncture

unique qui leur permet de conjuguer sous une même affirmation la richesse inouïe que représente l'apparition soudaine et combinée de Riel, Kerouac, Césaire, Fanon, Ferron, Glissant, Depestre, Miron, Schwartz-Bart, Madeleine Ouellette-Michalska et Alejo Carpentier. Alors que nous voilà conviés à nous adresser la parole, que faisons-nous? C'est comme si nous nous retrouvions, sans le savoir, assis dos à dos à une même table panaméricaine dont nous n'avons que faire vis-à-vis d'une francophonie qui continue de nous émietter tout en nous subsumant plus que jamais».

Pour Jean Morisset, il faut débarrasser l'idée de francophonie de sa pensée exclusivement française. L'avenir de la francophonie commence dans nos relations avec les «républiques-soeurs» ou les «colonies-soeurs» des Amériques. C'est là «le seul fondement légitime d'une francophonie internationale dont nous ne pouvons être dépositaires que dans la mesure où nous formons la conscience résiduelle d'une totalité socio-politique vieille de quatre siècles sur cette terre d'Amérique».

Jean Royer

Le Devoir

samedi 8 novembre 1986, p. C2.

COLLOQUE DE L'ACADÉMIE QUÉBEC/FRANCOPHONIE

Le quatrième colloque annuel organisé par l'Académie canadienne-française, fin octobre 1986, avait pour thème «Québec / Francophonie». Comme les rencontres précédentes, celle-ci avait été mise sur pied en collaboration avec l'UNEQ, la section francophone du P.E.N. canadien, et la Société des écrivains. Le discours d'ouverture de Fernande Saint-Martin, posant un certain nombre de balises, insistait entre autres sur les décalages multiples qu'on note aujourd'hui entre les visions française et québécoise du phénomène francophonie, pour affirmer que nous avons commencé à assister à la fin d'un complexe historique et à une montée de plus en plus nette d'une conscience claire de nos différences.

Trois tables rondes ont réuni neuf intervenants qui étaient invités à tracer un bilan de vingt ans de francophonie, puis à définir et analyser les barrières et les interpénétrations possibles entre pays et cultures francophones, et enfin à proposer des perspectives pour le développement de la francophonie. Au plan des bilans, l'ambassadeur Paul Beaulieu a retracé la genèse de l'idée même, évoquant les étapes préparatoires et insistant sur le fait qu'à l'origine, le projet fut celui de l'Africain Léopold Sedar Senghor, repris ensuite par le président de la Tunisie, Habib Bourguiba. Le rédacteur en chef du

Devoir, Paul-André Comeau, lançait l'idée d'un équilibre nécessaire, au sein de la francophonie, entre trois blocs: Québec/Canada, France, Afrique; deux conclusions se dégageaient de ses propos: nécessité de conjuguer le politique et la «générosité» du concept même de francophonie; ensuite, nécessité de voir les écrivains et les artistes s'impliquer davantage dans les travaux du prochain sommet à Québec. Puis Denis Héroux et Yves Dubé apportaient des vues éclairantes touchant les domaines du cinéma et de l'édition. À la seconde table ronde, Lise Gauvin posait que le concept même de francophonie est encore extrêmement difficile à cerner d'une manière précise; pour sa part, Madeleine Ouellette-Michalska insistait sur les notions de centre et de périphérie, sur la *différence* qui définit encore trop souvent les rapports culturels au sein de la francophonie.

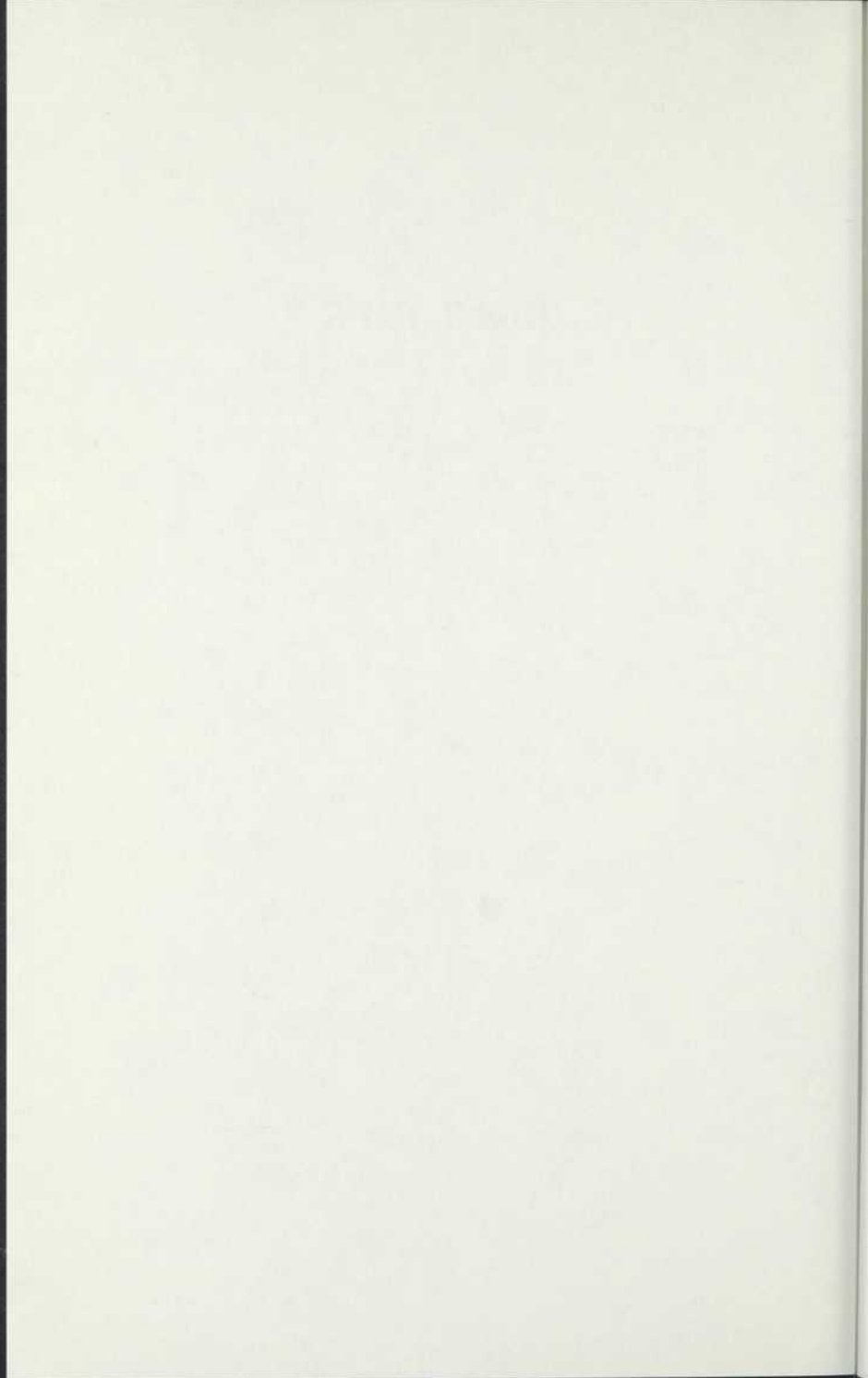
Enfin Michèle Lalonde, Jean Morrisset et Michel Tétu apportèrent des témoignages percutants: la première dénonçant le vieux mythe de la prééminence de la France; le second proposant une vision de l'Autre à travers le Même, et insistant sur le fait que tout projet de francophonie internationale qui refuserait d'interroger les fragments résiduels du fait français en Amérique serait voué à l'impasse. Pour finir, c'est le volet universitaire qui fut évoqué, à travers les réseaux d'échange existant déjà, et les avenues ouvertes dans ce domaine. Les actes du colloque seront publiés, dans quelques mois, dans un numéro spécial des *Écrits du Canada français*.

Jean-Pierre Duquette

Lettres québécoises
No 45, Printemps 87, p. 69.



CHRONIQUES



LA MÉMOIRE QUI VOIT

Christophe Gallaz

Visiter sa maison d'enfance.

Y avoir passé seize ans sans que rien ne s'y produise d'important: on en sortait chaque matin pour aller à l'école primaire puis au collège, on l'abandonnait aux vacances d'été puis on y rentrait chaque soir et dès la fin du mois d'août, quand la campagne avait jauni sous les abois caniculaires. Ces rythmes et ce décor un peu confus, que dire de plus?

Mais les années passant loin de la grande bâtisse, on n'a cessé d'en éprouver la curiosité. Des visions d'elle se rassemblaient en appels soudains que l'œil rêvait, un pan de façade, le mouvement d'une branche au verger, le vol d'une hirondelle enfoui sous un chêneau ... On s'est approché du beau lieu par le désir, pendant des mois et des années, le visitant tour à tour et s'en arrachant pour vaquer aux empires quotidiens, jusqu'à connaître la nostalgie la plus aigüe. Puis un printemps est venu, puis l'été — le vingtième depuis ce temps-là. Chaleur et lumière sur le monde, comme une urgence! On s'est alors demandé: de quel passé suis-je devenu le lambeau?

Là-bas, tout est resté. La colline est restée. Le village et la route qui le fend sont restés. Et le grand toit aussi, comme ses tuiles rousses et ses corniches. Les murs sont du même gris qui ruisselle de points en points selon les jeux du soleil, et les volets sont encore striés de vert et de blanc, et les fenêtres sont encore percées de carreaux brefs. Il y avait alentour un jardin bordé de haies et de prés, et deux fermes de part et d'autre un peu bardées de planches: restés. Partout le même ordre et la même apparence des choses, leur teinte, leurs dimensions, leur volume et leur disposition dans l'espace que le regard explore comme autrefois.

Gravir le perron. Entrer. Il y avait un vestibule qu'on traversait en quelques foulées, puis on tournait à gauche pour trouver le corridor à catelles du rez-de-chaussée: tu marches et tu tournes à gauche, et tu trouves le corridor. Et tu trouves ensuite les mêmes pièces en ouvrant les mêmes portes, qui ne sont ni plus petites ni plus grandes qu'avant, et munies des mêmes poignées de laiton jaune. Alors tu reviens sur tes pas et tu t'y prends autrement, commencer par une autre pièce, par exemple, ou marcher un peu plus vite et revenir dans le corridor et courir à l'escalier qui monte au premier étage: cherche, cherche! Tu gravis ses quelques marches, le souffle un peu vif, mais elles font le même virage à mi-hauteur et t'amènent au même corridor supérieur où débouchent les mêmes chambres à coucher, les mêmes armoires et les mêmes placards à chaussures, qui sont fermés par les mêmes battants de bois verni: tout s'est obstiné dans la permanence, comme l'air étroit que tu respires là-haut et la clarté qui règne en ce moment de l'après-midi, et comme la cour si voulant vérifier l'extérieur une seconde fois, tu redescends brusquement du grenier où tu paradais autrefois en vrai général, et les recoins

d'ombre où tu te cachais, et les lucarnes que les mouches mitraillaient de chitine affolée. Oui, la cour est là sereine, qui t'attend comme autrefois sur quinze mètres de large et vingt de long, peuplée de poussière lasse et de pavés bleus, avec la même petite fontaine et la même grille, et pour lisière la même grange.

Non.

La grange a changé.

Elle ne contient plus la paille qu'y déposait un voisin, ni la sciure dont ton père engrossait le poêle hivernal, et des murs en brique partagent aujourd'hui son volume intérieur. On pouvait regarder le toit d'en dessous, comme un grand jupon de lattes où valsait la dentelle des aragnes, et l'on ne peut plus. On pouvait grimper sur ses poutres d'où l'on sautait dans le crépitement du chaume sec, et l'on ne peut plus. L'œil et le geste brisés! Tu te tiens immobile. Tu ne respires presque plus. Tu demeures ici dans le silence effarant, puis tu marches à la porte charretière et tu la pousSES, et tu ressors dans la cour que le soleil endort. Et tu la parcours à grandes enjambées, et tu la quittes pour regagner le jardin que tu scrutes: on a mis du gravier sur ses chemins de terre battue! Et du gazon pousse où foisonnait la salade! Maintenant tu tournes autour de la maison et tu découvres que les poules ne sont plus là, ni les pigeons de la tourelle, ni les lapins aux clapiers, ni la volière où les corbeaux craquetaient, ni cette rumeur infiniment marine de becs, d'écailles et de plumes. Et les haies sont plus compactes autour du pré: mieux taillées. La main de l'homme, sa gloire ...

Et soudain tu penses au chat dont tu retrouves à l'instant le poil ras, le regard vert et les lenteurs aiguës. Un piège à fouines l'avait privé d'une patte postérieure et d'un morceau de queue, ce qui ne l'empêcha pas de vieillir longtemps après ton

départ de ces lieux. Et tu sais que s'il ne séjourne plus dans la réalité contemporaine, l'ancienne en reste obsédée: corps épais, tête large et carrée, oreilles brèves et barbe mousquetaire, pelage ondulé de lueurs, démarche bancal et souplesse de roi. Oh, regardez! Le voici qui miaule par le sentier traversant l'herbe! Et qui beaucoup d'années plus tard, s'apprête à bondir sur la mésange que tu venais de prendre au nid, boule de plumes et bec ouvert sur la flamme de la gorge! Et cette scène pour finir au point muet du jardin: la masse féline au ras du sol puis sa détente vers l'oiseau qui vole à moins d'un mètre, sous la coupole du noisetier, et la chute des deux corps en extase ...

Le verger s'est creusé. Cet après-midi-là de mai, le printemps y régalaït vos pas d'une herbe épaisse, mais inégale de motte en motte, et lançait aux nuées des chants de pommiers blancs. Vous jouiez au ballon. Des oiseaux passaient dans les feuilles au cap de leurs nids, et la douceur embrassait jusqu'à l'écorce des troncs. C'était cinq ou six heures, peut-être. Il n'y avait pas de vent. Piétinant les pissenlits et la fétuque, vous aimiez vos corps où le sang battait rougi dans l'arôme des haleines courtes et des rires. Ha! Le ballon nargua vingt fois tes doigts tendus, puis sombra dans un massif d'orties en flammes! Puis le soleil glissa comme un œil qui tourne, le ciel devint lent et le crépuscule apporta S.

Il était plus grand que toi. Tu ne saurais plus dire ses habits ni s'il vous parla, ni s'il fut rageur au jeu mais tu saurais dire qu'il fut tué le lendemain matin vers dix heures, un lundi, par beau temps, lors d'un accident, sur sa motocyclette, par une voiture, au carrefour, dans le bas du village. Et tu saurais dire les conversations qu'on chuchota dans les moments suivants, puis les songes de la première nuit: où est-il, où est-il?

comment la raideur vient-elle à la chair? que disent les cadavres aux étoiles? Puis le parfum des chrysanthèmes et l'enterrement: projeté sur le pare-brise, murmuraient les vestons noirs, et mort sur le coup ... Et tu saurais dire le cercueil, le corps allongé dedans comme une bougie, le visage et ses mèches, le front sans blessure, les sourcils et le nez, la bouche et le menton tassés à peine et le col et le costume, et sur le costume les deux mains d'os et de blanc soudées l'une à l'autre, et les doigts comme du buis: ton frère.

Ton père viendra plus tard. Il est debout dans le jardin. C'est une silhouette légère. Il ne bouge pas. Son visage est pâle. Il mime quelques gestes. Il tient une bêche. Sa bouche veut nous expliquer quelque chose. Il a fermé les yeux. Il entendrait deux coups de klaxon monter de la route à trois ou quatre cents mètres d'ici, et un bruit de freins qui s'étire, puis celui d'un choc: deux tôles. Quelques dizaines de minutes passeraient puis l'on entendrait la sirène d'une ambulance, et quelques minutes après le gendarme du village, qui s'approcherait de l'homme retournant un carreau pour lui dire: votre fils ... Et du père à jamais défait ne sortirait plus jamais aucune plainte depuis ces instants ni l'essai d'un rire, ni la fermeté d'une parole. Cet homme serait dévasté, et la suite irait sans lui. Un grand silence règne.

Et dans ce silence a lieu ta solitude. Je regarde la maison, le toit, les haies. Quelle est leur substance? De quoi sont-ils hantés? Leur avons-nous pris notre enfance pour l'emporter et nous en revêtir, comme ces manteaux de somptueuses blessures dont s'enchantent parfois l'orgueil des poètes? Nous étions légers. Nous étions joyeux. Nous allions des caves sombres au grenier sec en purs voyants, des cailloux plein les poches ou revenus des bois, et voilà qu'on y va désormais

gourds et pesants, d'une caricature de geste à l'autre: on n'a pas oublié les marches de l'escalier, on sait leurs moindres angles et leurs inégalités, puis on tend le bras comme autrefois pour trouver la rampe et s'y retenir, on voit par la fenêtre le même paysage de maisons et de village puis on arrive tout en haut, voilà, voilà, et l'on pose la main sur la poignée qu'on presse selon l'habitude, et la porte tourne sur ses gonds devant le vaste espace où l'on a vécu tant d'années, mais il n'y a plus personne.

Il n'y a plus personne. C'est vide. Plus rien n'est là sinon la danse, au flanc des matières impassibles, d'un passé précipitamment recomposé. Ô faux souvenirs, masque du néant!

Je refermerai la porte. Je redescendrai l'escalier. J'explorerai tous ces murs et tout ce jardin. Je chercherai les tuiles qui se brisent au grenier, la souche des troncs qui pourrissent au verger, les fissures qui fendent les façades, la décrépitude des stucs et des plâtres, l'affaissement du toit, l'éboulement des cheminées, la désaffection des chambres de bonnes, la fermeture des fenils, l'extinction des caves et l'abandon des colombiers. J'arpenterai les paysages qui reculent, les champs qui cèdent à la forêt, les talus qui s'écroulent et les berges qui sombrent au fouet de l'eau. J'aimerai les fleurs qui gèlent, les chevreuils qui s'affolent et les femmes qui tremblent. J'irai par tous les aîtres et tous les vallons de ce pays d'ouest en est, des heures et des mois et toute ma vie, bardé comme un notaire de crayons, de carnets et de loupes, à nommer les signes de l'usure, de la terreur et de la mort. Et vous saurez alors que les grands corps de béton, de pierre et de ciment, de terre et de plantes que vous croyiez squelette ne sont que chair à notre instar — et que tout n'est qu'absence,

non seulement en soi mais alentour, et de cet alentour même ce qui semblait impérissable: le passé serti dans son lieu, et ce lieu gravé dans la mémoire.

Mais vous ne pleurerez pas, car ces révélations sont d'une magnificence inouïe, et vous irez foudroyés.

FRAGMENTATION ET UNITÉ DANS *AVANT LE CHAOS* D'ALAIN GRANDBOIS

Jean-Pierre Boucher

C'est un lieu commun de dire que le temps modifie notre perception des choses. Constaté ce phénomène surprend néanmoins toujours. Des œuvres applaudies par leurs contemporains sont souvent jugées sévèrement par les générations ultérieures. D'autres au contraire émergent de l'ombre où elles avaient été tenues. C'est le cas semble-t-il d'*Avant le chaos* d'Alain Grandbois¹. Peu d'œuvres québécoises touchent autant notre sensibilité actuelle. Une raison en est sans doute son genre, le recueil-ensemble, en anglais «short story cycle». Ce qui faisait obstacle à sa réception, la forme éclatée du recueil, est maintenant ce qui séduit.

La première édition² regroupait quatre récits. La seconde³ en compte huit. À première vue, la diversité est manifeste. Le choix d'un même titre pour les deux éditions, distinct de celui des récits, dénote cependant une volonté d'unification. La disposition des récits dans un ordre différent de celui de leur parution en revue⁴ suggère par ailleurs l'existence d'une composition d'ensemble. Diversité et unité, voilà l'essentiel du recueil de récits brefs. Si dans chaque récit joue la pluralité des titres, des personnages, des lieux, des temps, des actions, des points de vue narratifs, chacun est par ailleurs

construit pour interférer avec les autres et participer à l'architecture d'ensemble. Œuvre de tension, le recueil de récits brefs reflète une perception fragmentaire d'un monde en mutation perpétuelle.

Le mouvement est en effet au centre d'*Avant le chaos*. Réels ou imaginaires, les déplacements des personnages sont incessants. «Grégor» atteint à cet égard un sommet. Québécois d'origine, le narrateur qui habite à Cannes s'arrête à la Napoule en route pour Saint-Raphaël. Avec Grégor, il monte ensuite à Paris, revient à Cannes, s'embarque avec lui à Marseille pour Constantinople. Il flâne avec ses amis dans Stamboul et le Grand Pont de la Corne d'Or, visite les environs de la ville, Eyoub, Scutari, les îles des Princes, la plage de Prinkipo. Il part ensuite pour Le Caire, puis rentre à Paris pour un court séjour, passe une semaine de vacances à Guéthary sur le golfe de Gascogne, revient dans le Midi et loue un petit mas à Hyères. Avec Grégor et Nariska, il explore en voiture la côte vers Marseille, puis vers Vintimille, visitant Saint-Raphaël, Cannes, Juan-les-Pins, Monte-Carlo, Menton, Gênes, Pise et Florence. De là retour à Paris, puis à nouveau Toulon et Marseille. L'année suivante, il est à Marrakech d'où il rentre à Cannes.

Pour sa part, Grégor a pendant la révolution marché de Russie jusqu'en Chine, traversant en route le Turkmenistan, l'Uzbekistan, le Tadjikistan, le Kagakhstan, la Kirghizie et la Mongolie. Pas surprenant qu'à Paris il songe à faire du taxi! On le retrouve ensuite à Cannes, puis à Marseille et Constantinople d'où il revient à Toulon. Il meurt légionnaire dans des régions dissidentes de l'Atlas à l'intérieur du Maroc.

Cet itinéraire essoufflant est aussi celui de plusieurs personnages secondaires. Michel, le patron de «la Boule»,

engagé pour cinq ans dans la marine, a séjourné en Indochine, à Saïgon, Haïphong, «la série des patelins jaunes», puis la Chine, Canton, Shanghai, le Tonkin, le Yunnan, Sien-Rap, avant de revenir au pays par Hanoï, Saïgon, Marseille, Brest et Biarritz. Son rival malheureux, Carlo, Corse d'origine, est parti pour les Amériques d'où revient plus tard son fils. Le pompiste de la Napoule amène quant à lui le dimanche sa petite famille en promenade à Nice et Menton. Mariée à un Grec à Constantinople, Natalie annonce un voyage prochain à Paris et souhaite découvrir la ville et ses environs. Quant au cabinet d'avocats à qui Grégor confie ses affaires à Constantinople, il forme «une tour de Babel assez réussie» (p. 120), réunissant deux Russes blancs, deux Arméniens, un Arabe, deux Turcs, un Français, un Somali.

À ces déplacements réels des personnages s'ajoutent de nombreux voyages imaginaires, soit sur le mode du souvenir, le marché de poissons de Stamboul rappelant par exemple au narrateur Toulon et Marseille, ou le plus souvent sous forme d'allusions à des œuvres littéraires à forte saveur exotique. Dans la bibliothèque qu'il rêve de construire en bord de mer, Grégor songe au plaisir des baigneurs à lire *la Mer* de Michelet, *les Naufragés de la Méduse*, *les Aventures de Robinson Crusoé*, *les Amants de Venise*, *le Bossu de Notre-Dame*, ainsi que des ouvrages de Paul Morand. Le Bazar de Constantinople ressuscite «toute la magie du livre d'enfance» (p. 124), *les Mille et une Nuits*.

Les personnages échafaudent en outre inlassablement des projets de voyages, le champion incontesté étant Grégor dont toutes les idées de fortune sont associées à des lieux exotiques: l'élevage des wallabis en Australie, les phosphates du Maroc, un hôtel dans l'Himalaya, un vinaigre viennois, une

bibliothèque à Santa Barbara, du caviar avec des œufs de morue de Terre-Neuve, l'exploration de l'Amazone, une envolée autour du monde Paris-Paris, l'assèchement de la mer Morte, la pêche à la tortue sur les côtes de Sumatra, la fondation d'un empire dans le Balouchistan-ouest.

Si les autres récits du recueil n'atteignent pas à cette frénésie, tous, à deux exceptions près, mettent en scène des personnages pour qui tout moyen est bon de voyager. «Le 13», «Tania», «le Rire», «Fleur-de-Mai», «Julius» ont avec «Grégor» une parenté incontestable. C'est aussi le cas, quoique dans une moindre mesure, de «Ils étaient deux commandos», qui décrit un débarquement sur la côte française pendant la guerre. Outre que réapparaît ici le motif omniprésent dans le recueil du voyage en bateau — ici une barge de débarquement —, la vie d'avant-guerre de Roland Granger est celle du narrateur-personnage des récits précédents. Qu'on en juge:

Ses études terminées, il était parti pour l'Europe. Il imaginait la terre comme un vaste champ de plaisir, et la vie, comme le moyen de le parcourir. L'Europe, pour lui, avait été Paris, Londres, Cannes, Deauville, Biarritz, Monte-Carlo, le Lido, le baccara et la roulette, les plages d'or et les fausses princesses, les grands hôtels et les petites actrices, le champagne — Veuve Clicquot 21 — et les yachts blancs qui croisent, par les adorables nuits d'été, devant St-Raphaël ou Juan-les-Pins. (p. 251)

Quant au «Noël de Jérôme», c'est l'exception qui confirme la règle, le texte-repoussoir à tous les autres. Si son action ne comporte aucun voyage, Jérôme étant alité, elle est néanmoins coïncée entre deux espaces qu'explore le moribond, le premier par le souvenir, celui de son amour passé pour Geneviève qui le hante, et le second par l'imagination, celui de son prochain départ pour l'inconnu de la mort. Même ici donc, dans ce récit linéaire où l'immobilité au pays confine à la mort, la nécessité du voyage s'impose par son absence même.

Beaucoup de personnages, exilés volontaires ou obligés, sont par ailleurs condamnés à l'errance, se mettant eux-mêmes en marge des cercles d'occidentaux qui se reforment sous toutes les latitudes. À l'écart de la petite société européenne de Djibouti, Bill Carlton n'a rien du voyageur «qui parcourt le monde sous l'égide de quelque agence Cook» (p. 18) et est tenu par l'Arménien «pour un être surnaturel» (p. 20). Exilée russe, Tania est annoncée par Hélène comme «très sauvageonne» (p. 40) puis, corrige le narrateur, comme «barbare» (p. 43). Anarchiste, Hélène désire quant à elle «faire sauter le monde» (p. 41). Dans «le Rire», défilent des personnages qui sont des doubles les uns des autres, chacun étant à sa manière en rupture de ban avec la société. Le major D. a renié sa famille écossaise et vit à Shangaï depuis onze ans. Le capitaine Le Doüel, natif de Paimpol, navigue sur le Yang-Tsé depuis dix ans. Vernet habite Han-Kéou suite à sa démission pour abus de drogues. Mantoni s'est réfugié à Tchentou après avoir fui Shangaï. Quant au narrateur, délaissant les sentiers battus, il veut découvrir le visage de la vraie Chine du Setchouan et du Tibet. Tous sont déjà ailleurs avant

même que de partir. De chacun d'eux on peut dire ce qu'écrit le narrateur de Julius et de son épouse:

[...] ils étaient à Cannes et ils vivaient parmi nous comme s'ils avaient été sur la planète Mars, ils vivaient parmi nous ils nous parlaient et nous souriaient mais si leurs paroles et leurs sourires nous parvenaient, nous sentions tous qu'ils ne pouvaient pas sortir du cercle enchanté dans lequel ils s'étaient réfugiés, ils vivaient leur bonheur hors du temps et de l'espace. (p. 239)

Tous recourent aussi à l'alcool et parfois à l'opium, bivouaquant dans les innombrables bars, cafés et cabarets qui jalonnent le recueil comme leur route, trouvant dans ces lieux de passage, à la fois ouverts sur les arrivées et départs des voyageurs de tous les horizons, mais aussi protégés comme des havres favorables à l'éclosion du rêve intérieur, trouvant donc là des lieux à leur image d'hommes superficiels en quête d'absolu.

Quelle que soit cependant la place occupée dans le recueil par ces globe-trotters, leurs déplacements incessants en bateau ou en voiture, et les bars qu'ils fréquentent, tous ces éléments le cèdent en importance aux procédés narratifs utilisés. C'est eux qui nouent les liens les plus étroits entre les différents récits, et grâce à eux aussi que le recueil nous paraît aujourd'hui si moderne. La fragmentation du récit en micro-récits, les multiples ruptures temporelles et spatiales, la prolifération des narrateurs, témoignent d'une rhétorique de l'éclatement pour qui raconter une histoire c'est nécessaire-

ment en raconter plusieurs, ce qui interdit d'en jamais trouver la fin.

De même que le voyage permet au personnage-narrateur de rencontrer des doubles de lui-même, de même aussi se greffent au récit premier des récits seconds qui le multiplient. La trame principale du «13» centrée sur les rencontres intermittentes du narrateur et de Bill Carlton est ainsi interrompue à plusieurs reprises par des micro-récits rapportés par différents narrateurs. Le barman Papou raconte l'histoire de sa femme enfuie avec un Copte, et dont il pleure l'absence. Bill relate pour sa part l'histoire de sa tante et du palmier, souvenir de son voyage de noces, qu'elle a soigné pendant un demi-siècle après la mort précoce de son mari, et qui meurt en même temps qu'elle. Il lui arrive aussi de réciter des poèmes comme celui de Cendrars que transcrit en italiques le narrateur premier (p. 18-19). À Canton, le prêtre bavarois apprend à ce narrateur des éléments du passé de Bill, major à Hong Kong du temps de Borodine, et, à Kharbine, Kaufman complète ce récit en lui dévoilant d'autres aspects de la vie de Bill qui serait un agent de l'Intelligence Service, aurait travaillé avec Lawrence d'Arabie et vécu dans le Gobi. À ces ruptures narratives s'additionnent des ruptures temporelles non moins marquées. Si le narrateur croise Bill à Djibouti en 1933, c'est en mars 1934 qu'il écoute le récit du prêtre bavarois à Canton, et quatre mois plus tard celui de Kaufman à Kharbine, avant de retrouver Bill à Cannes plusieurs mois plus tard. Temps et espace sont donc morcelés, toute linéarité évacuée. Le récit tire par ailleurs son titre d'une anecdote secondaire, indice supplémentaire de l'importance du hasard dans la vie humaine. Certains micro-récits élaborent aussi des réflexions sur l'amour et le moyen par excellence d'assurer sa pérennité,

la séparation. Papou et la tante de Bill ne pleurent-ils pas l'être aimé précisément parce qu'il n'est plus là, enfui ou mort. Lorsque l'épouse de Papou revient, elle est battue nuit et jour. La tante de Bill aurait-elle consacré sa vie à son mari s'il n'était pas mort en voyages de nocces?

«Tania» est aussi composé de plusieurs récits faits par différents narrateurs, séparés souvent par d'importantes coupures temporelles et spatiales. Le narrateur-personnage relate tout d'abord son amour inavoué pour Tania qu'il a connue à Paris et qu'il retrouve quatre ans plus tard à Hanoï. L'histoire de Tania lui est cependant communiquée par des narrateurs seconds dont il rapporte les propos. Kyrov lui décrit ainsi son exil de Russie et lui apprend plus loin, dans une lettre reproduite dans le texte, sa mort à Shanghai. Les événements survenus pendant son absence d'un an lui sont résumés par l'éditeur de Tania. Les amours de celle-ci et de Christian qui se concluent par leur mariage lui sont confiés par Christian lui-même qui incorpore en outre à son récit celui du chef de police de Hanoï qui lui a révélé l'opiomanie de sa femme. Une lettre de Christian au narrateur contient un petit mot de Tania à son intention, comme celle de Kyrov inclut aussi quelques mots de Tania pour lui. Cette élévation de Tania au rang de narratrice est confirmée par des allusions à deux de ses œuvres, *les Forces neuves* et *les Douze chants du cavalier*.

À cette histoire de Tania racontée par le narrateur-personnage (identifié comme Alain), Kyrov, l'éditeur, Christian, le chef de police et Tania elle-même, s'en ajoutent d'autres à la fois distinctes et semblables à celle-ci, en une structure homologue à celle qui unit chaque récit à l'ensemble du recueil. Le narrateur fait ainsi entre parenthèses un bref récit prospectif de la fin de carrière de Larât à Hollywood où il

mourra en pleine gloire dans un banal accident d'automobile (p. 54-5). Mais surtout est racontée en parallèle à son histoire d'amour avec Tania, celle d'Hélène et de Kyrov, en partie par lui-même, et en partie par Kyrov qui lui décrit la mort d'Hélène en incorporant à son récit des paroles de celle-ci données entre guillemets et en italiques (p. 62), ce qui l'élève au rang de narratrice comme Tania. Malgré les protestations du narrateur — «Mais ceci n'est pas l'histoire d'Hélène ni celle de Kyrov» (p. 42) — son texte dit en vérité le contraire. Tout autant que celle de Tania et du narrateur, ce récit est l'histoire d'Hélène et de Kyrov. Chacune ne raconte-t-elle pas comment les deux hommes ont gardé vivant en eux leur amour pour une femme qui dans un cas a fui et dans l'autre est morte?

Le morcellement du récit, la multiplication des narrateurs, frappent le texte d'incertitude. Ne sont livrés que des fragments d'un tout inaccessible au narrateur premier forcé de recourir à des narrateurs seconds qui lui avouent leurs propres limites. Kyrov qui l'informe de certains détails du passé de Tania s'arrête court: «Ensuite, je n'ai jamais très bien compris ce qui s'est passé. [...] Peux-tu comprendre? Enfin, moi, je ne sais plus ...» (p. 47-8). Même aveu de l'éditeur de Tania qui ne peut rien lui apprendre sur elle dont il a perdu la trace. Chaque narrateur second livre à Alain ce qu'il sait, mais la somme de tous leurs récits demeure largement en-deçà de l'entièreté de la vie de Tania. Le récit terminé, des trous noirs subsistent toujours.

Cette discontinuité s'accompagne ici encore de nombreuses ruptures temporelles et spatiales. La première partie se passe à Paris de la fin juin à l'hiver en une suite de sauts, et se termine par le départ de France du narrateur pour un long voyage. La seconde partie se situe aussi à Paris après une

interruption de plusieurs mois. Enfin la troisième prend place quatre ans plus tard à Hanoï, puis quelques mois plus tard, le narrateur de retour en Europe, puis l'année suivante, puis la troisième année, puis enfin en janvier 1940 où il reçoit la lettre de Kyrov datée de l'année précédente. Sur la pellicule du récit, le temps s'imprime par flashes sans que le narrateur ne se soucie ou qu'il lui soit possible de faire la lumière sur les black-out.

«Grégor» s'amorce comme le récit par le narrateur-personnage de son amour à sens unique pour Nancy mais bifurque rapidement vers d'autres histoires. Tout semble ici prétexte à faire jaillir narrateurs et récits seconds. C'est par exemple le pompiste de la Napoule chez qui le narrateur s'arrête pour faire le plein qui parle voiture certes, mais aussi femmes et mariage, sujets qui sont au centre de micro-récits subséquents. C'est aussi Michel qui lui fait le récit de ses amours pour Lucia qu'il arrache à son rival Carlo lequel, pendant sa longue absence à l'étranger, a vécu lui-même une relation amoureuse avec Lucia qu'il avait épousée. En plus de l'histoire de Carlo, celle de Michel contient celle des amours de sa fille Miquette qui finit par épouser le fils aîné de Carlo rentré au pays, de même que celle des amours de son jeune commandant au Tonkin qui s'est sacrifié pour sauver ses hommes et dont la fiancée française s'est faite carmélite.

C'est aussi bien sûr de l'histoire de Grégor et de son amour pour Nariska dont il s'agit, racontée par le narrateur premier, Grégor lui-même qui lui décrit sa fuite de Russie en deux récits situés en des temps et des lieux différents (p. 106-7 et p. 129-131), qui forme de nombreux projets de fortune qu'il lui communique comme autant de micro-récits (p. 108-113), et dont le texte du télégramme est donné entre guillemets

(p. 118-119), par Nariska dont le court billet est transcrit en italiques et entre guillemets (p. 147), par Natalie dont la lettre est reproduite elle aussi entre guillemets (p. 148-9), et enfin par un officier de garnison à Marrakech qui révèle au narrateur les circonstances de la mort de Grégor (p. 149-150).

Diverses œuvres mentionnées dans le texte ajoutent leurs histoires à toutes les autres. C'est ainsi *Samiah*, le roman que le narrateur est à écrire, et dont on devine par les commentaires de Grégor qu'il ne s'agit pas d'un roman d'action (p. 121-2). C'est aussi la vieille mélodie russe que chante Livadia qui peint le drame de l'exilé loin de la mère-patrie et dont le texte est transcrit en italiques (p. 132-3). C'est aussi le récit par Natalie d'un épisode du siège de Constantinople par Mohammed II en 1453 (p. 133-4), et enfin un poème de P.-J. Toulet récité par M. Dugas et reproduit en italiques (p. 138).

Davantage que tout autre récit du recueil «Grégor» est un texte éclaté, tant par la quantité de récits ou de fragments de récits qu'il contient, par le nombre de narrateurs impliqués, et par la somme de ruptures temporelles et spatiales. S'il débute en septembre 1927 et s'achève en octobre 1929, l'importance de son avant-texte frappe. Avant même la première page, le narrateur premier a échoué à séduire Nancy, a déjà été aperçu à «la Boule» par le pompiste et n'a pas vu Michel depuis l'automne précédent. Pas plus que la précision des dates d'ouverture et de fermeture ne font oublier les nombreuses brisures temporelles qui confèrent au texte un rythme syncopé, les nombreux récits et narrateurs ne font illusion: ces procédés demeurent impuissants à cerner une réalité qui échappe à toutes les prises.

Si jusqu'ici le rôle tenu par des personnages et des narrateurs seconds a été en augmentant, le mouvement s'inverse

avec «le Rire» où le personnage-narrateur occupe la place centrale. Il fait tout d'abord le récit de son séjour à Shanghai et de sa rencontre avec le major D., puis de sa remontée du Yang-Tsé jusqu'à Tchentou sur le Fou-Tian commandé par le capitaine Le Douël, de la suite de son voyage sur la route de Lhasa, de son arrêt à Siufou et de l'exécution publique de vingt coolies, et enfin de son retour à son point de départ. L'introduction des micro-récits dévolue jusqu'ici aux narrateurs seconds résulte maintenant de l'action du narrateur principal. C'est lui en effet qui entretient le major D. de Talma et Napoléon, qui raconte la vie du capitaine Le Douël et son exploit aux Dardanelles en 1917, qui décrit Han-Kéou et Vernet qui y habite, Itchang et le général qui y règne, Tchentou et sa visite à Mantoni, lui enfin qui compare la ville qu'il a sous les yeux à celle peinte par Marco Polo dont il cite entre guillemets une description datant du XIII^e siècle. Hormis cette exception, la fragmentation du récit est l'œuvre jusqu'ici du seul narrateur principal. Pour l'histoire de la vie et des amours du major D., il a cependant besoin de l'aide de Mantoni (p. 184-188) qui intègre lui-même à son récit une intervention de l'ambassadeur anglais auprès du major (p. 186). La fin des amours malheureuses du major et sa mort lui sont par ailleurs communiquées à son retour à Shanghai par le capitaine Le Douël qui avait déjà fait œuvre de narrateur à bord du Fou-Tian en commentant la montée récente de l'influence japonaise en Chine (p. 165-6). Les ruptures temporelles vont aussi en décroissant. Toute l'action se déroule en 1934. Les déplacements du personnage-narrateur sont notés avec une précision inhabituelle, le nombre de jours indiqués pour chaque étape de son voyage, seule la portion vers Siufou et Lhasa revenant au vague des «plusieurs mois». Chose exceptionnelle, le temps de

ce récit correspond à celui d'un seul voyage qui s'amorce et se termine à Shanghai.

«Fleur-de-Mai» et «Julius» voient un nouvel amoindrissement de la fragmentation du récit, du nombre des narrateurs et des ruptures temporelles et spatiales. «Le Noël de Jérôme» affiche pour sa part une narration omnisciente et linéaire étrangère aux textes précédents, toute l'action confinée à l'intérieur d'une nuit de Noël au Québec. «Ils étaient deux commandos» se signale cependant par plusieurs aspects. Contrairement aux autres récits, l'action se situe ici pendant la guerre. Clôturent la seconde édition du recueil, il en constitue ainsi la conclusion naturelle, liant l'avant-guerre et la période de la guerre. Il replace en outre l'action à l'étranger, renoue avec le voyage en bateau, et son narrateur, bien qu'omniscient et non identifié, réduit souvent son champ de vision à celui d'un personnage, notamment Marc Granger. Lors de l'attaque du commando, le temps est compté, montre en main, toute l'opération devant se dérouler en une heure. La brutale réalité de la guerre empêche désormais des micro-récits de proliférer autour de la seule histoire qui s'impose à la conscience de tous. À l'avant-guerre riche de tous les possibles succède le minutage tragique du chaos organisé.

De l'utilisation de ces divers procédés narratifs se dégage une vision de la condition humaine où le hasard tient le premier rôle. L'univers des personnages est par excellence celui du mouvement. On se croise à Djibouti en route, qui vers Aden, qui vers Singapour, on reçoit des nouvelles de l'autre de voyageurs rencontrés ou par des lettres qui ont des mois voire des années de retard, on se retrouve en quelque point du globe, le temps d'une pause avant de nouveaux périple. Le hasard mène le jeu de l'existence, sans l'intervention d'aucun principe

supérieur ni surtout de justice. Comme s'exclame Kyrov, «les êtres sont si complexes, il suffit de si peu de choses pour les précipiter dans une voie, ou dans une autre! ...» (p. 47). La destinée de Michel n'en offre-t-elle pas un exemple éloquent, lui qui au Tonkin a eu la vie sauve quand la majorité de ses camarades sont morts, et qui a gagné le droit de garder la Lucia dans une partie de boules avec Carlo dont la défaite par un point tient à «un tout petit morceau de gravier qui s'était placé devant le cochonnet» (p. 47). Dans cet univers livré au fortuit, la mort n'est qu'un hasard parmi d'autres. Combien de personnages finissent comme le jeune mari de la tante de Bill suite à une banale chute de cheval: «Le bonheur tient à quoi? Et la vie? Well ...» (p. 21). Aux caprices du hasard s'ajoute l'action corrosive du temps. Inutile pour le voyageur de chercher à retrouver à son retour ce qu'il a quitté:

Parmi les plus dangereuses illusions que procurent les voyages, la plus grave consiste peut-être à nous donner le sentiment que nous retrouverons, à notre retour, les choses et les êtres tels que nous les avons laissés à notre départ. Après des années d'absence, nous imaginons revoir sans taches et pur, comme à l'adieu, tel beau visage aimé. Nous avons cru à la suspension, à l'arrêt du temps. (p. 54)

Ainsi, conclut le narrateur, la vie est-elle «plus riche d'oubli que l'océan de gouttes d'eau» (p. 76).

Que faire sinon accepter l'inévitable et, comme dans une course de natation, s'appliquer uniquement à «garder le

rythme» en étant «heureux, libre, détaché de tout» (p. 100), occupé uniquement de l'automatisme de ses gestes qui du moins vous maintient à flot. Dans «le Rire» sur lequel s'achevait la première édition, une réflexion sur la condition humaine traverse tout le récit. Amorcée par l'intervention du major D., développée par Manton pour qui «la mort, ce n'est rien du tout» (p. 83) en regard de la vie, seule importante, elle s'achève sur le rire d'un coolie avant son exécution publique et celui du major dans les souffrances de son cancer de la gorge, qui sont, chacun, le rire de l'homme devant la mort. Plutôt que la durée, c'est l'intensité de l'instant qui est privilégiée. «Ils étaient deux commandos», qui clôture la seconde édition, continue et rompt à la fois avec cette vision des choses. Comme dans «le Rire» existe une réflexion sur la mort à laquelle pensent les membres du commando. Face à «la force indomptable des éléments», Marc Granger songe que «l'orgueil de l'homme, et son courage, et sa volonté devant elle, n'étaient que jeux dérisoires» (p. 245). Mais est aussi introduite la notion de rachat, étrangère aux récits précédents. En perdant un œil au combat, Roland sauve Marc de la mort, rachète son passé frivole, et accomplit «son destin d'homme» (p. 264).

Pour étonnante que paraisse cette prise de position, elle s'inscrit cependant dans une recherche de stabilité omniprésente dans le recueil. Les personnages quadrillent certes la planète de leurs voyages, mais ils se réfugient aussi constamment dans des lieux à l'écart comme s'ils voulaient rompre avec le monde. Le narrateur et Bill font bande à part à Djibouti comme à Cannes, Tania est retrouvée à Hanoï dans une pagode, les Européens à Canton en état d'émeute s'isolent dans l'île de Shameen. À cause de la guerre, les soldats du commando ne peuvent plus, eux, éviter le contact avec une réalité

dont les autres se retranchent. Les nombreux portraits de femmes sont tous dessinés sur le modèle de la femme idéale. Hélène, Tania, Nariska, la Mandchoue aimée du major D., Fleur-de-Mai, Geneviève, l'épouse de Julius, Marie, toutes sont comparées à des anges, des idoles, des fées, des sortes de Vierges appartenant à un monde quasi mystique. À l'opposé de l'amour charnel, l'amour absolu se fonde sur l'absence, voire la séparation définitive de la mort. La fatalité qui l'interrompt le magnifie en vérité et lui assure la pérennité. L'amour indéfectible de la tante de Bill pour son mari, d'Alain pour Tania, de Kyrov pour Hélène, du major D. pour la veuve mandchoue, de Julius pour son épouse et de Jérôme pour Geneviève, ne repose-t-il pas sur une vérité qu'exprime Nariska amoureuse de Grégor autant que lui d'elle, et qu'elle quitte précisément pour arracher leur amour à la mort:

Et c'est parce que je t'aime que je partirai un jour, et sans retour. [...] Notre amour a atteint les plus hauts sommets, les plus purs. Il n'est pas possible d'aimer davantage sans que l'âme même éclate... [...] L'amour, comme les neiges, ne peut pas durer... (p. 145)

Aussi ne faut-il pas se surprendre que ce recueil construit sur une esthétique du mouvement et de la rupture manifeste paradoxalement une nostalgie du passé. Son titre et son avant-propos associent en effet clairement le temps présent à l'horreur de la guerre, puis à l'égalitarisme de l'après-guerre insupportable au narrateur.

Ce recueil développe enfin au fil de ses pages, en même temps qu'il la met en pratique, une réflexion sur l'écriture. L'art donne accès à un univers différent du quotidien. La poésie et le chant sont ici constamment liés au voyage, car ces deux arts qui se fondent introduisent à l'ailleurs. Comme les spectateurs des danses exécutées par les guerriers Danakils en ouverture du recueil, nous sommes, lecteurs, conviés à un voyage exotique pour peu que nous soyons réceptifs au charme incantatoire du texte. Ainsi s'explique la présence de si nombreux personnages qui récitent ou chantent des poèmes où le rythme et la musique des mots font foi de tout. Alain compose des «poèmes extrêmement échevelés». Sous des dehors de noceurs, Bill Carlton cache une vaste culture littéraire:

[...] il récitait sans se lasser, comme dans une sorte de monologue intérieur, des aphorismes de Marc-Aurèle, des vers de Catulle, des odes d'Horace, des fragments de Tite-Live, des lettres de Sénèque, des sonnets de Shakespeare, des poèmes de Blake, d'Emily Brontë, de Guillaume Apollinaire, de St. John Perse, de Paul Éluard. Je le vois encore, étendu sur une natte crasseuse, les paupières mi-closes, les bras croisés sous la nuque, j'entends encore sa voix enrouée, monocorde, psalmodiant comme une litanie l'admirable poème de Cendrars. (p. 18).

Il récite aussi des poèmes de Supervielle, Gœthe, Camoëns, Ho-Kin-Ming, et toujours dans le texte, fascinant ses auditeurs par «la magie incantatoire» (p. 19) de mots dont

ils ne comprennent pourtant pas le sens. Tania rédige de même ses œuvres en ukrainien qui n'est plus une langue écrite depuis trois siècles (p. 49). Grégor s'enivre de mots «comme un morphinomane se grise de sa drogue» (p. 108). Les soldats du commando écoutent avant l'attaque leur capitaine «avec avidité, comme l'amateur de poésie se récite inlassablement son poème favori» (p. 256). Tous sont conscients, comme leur créateur, que la puissance magique des mots tient à leur force d'évocation, la manière de dire les choses plus importante que les choses elles-mêmes.

Ainsi *Avant le chaos* nous touche-t-il aujourd'hui par sa forme étonnamment contemporaine. Cette parenté de sensibilité entre notre époque et celle de l'entre-deux-guerres qui a donné naissance au recueil de Grandbois signifierait-elle que nous sommes à nouveau, déjà, avant le chaos?

NOTES

1. *Avant le chaos* a suscité à ce jour peu d'études de fond. Signalons les plus intéressantes:

Jacques Blais, «Avant le chaos», *Présence d'Alain Grandbois*, Québec, Presses de l'Université Laval, «Vie des lettres québécoises», no. 11, 1974, p. 103-118.

François Gallays, «Avant le chaos», *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, t. III, Montréal, Fides, 1982, p. 98-101.

Gilles Marcotte, «Alain Grandbois et les beaux visages de son passé», *Les bonnes rencontres*, Montréal, H M H, 1971, p. 141-145.

«Alain Grandbois», numéro spécial de *la Revue d'histoire littéraire du Québec et du Canada français*, no. 8, été-automne 1984, 252 p.

2. *Avant le chaos*, Montréal, les Éditions Modernes limitée, [1945], 201 p.
3. *Avant le chaos*, nouvelle édition, suivie de quatre nouvelles inédites, Montréal, H M H, «l'Arbre», no. 2, 1964, 276 p.

Les références au texte, indiquées dorénavant dans le texte et entre parenthèses, seront tirées de cette édition.

Contrairement à l'indication en couverture les présentant comme «quatre nouvelles inédites», les ajouts avaient tous déjà été publiés en revue: «Fleur-de-Mai», *Liaison*, juin 1947; «le Noël de Jérôme», *la Revue Moderne*, décembre 1942; «Julius», *Cahiers de l'Académie canadienne-française*, t. IV, 1959; «Ils étaient deux commandos», *la Revue Moderne*, novembre 1942.

4. C'est le cas notamment de «le Noël de Jérôme» qui, bien que paru en décembre 1942, se retrouve en sixième position, et de «Ils étaient deux commandos», paru en novembre 1942, qui clôt le recueil.

LES FILLES À MAGLOIRE D'ANDRÉ RICARD

Cousines québécoises
des héroïnes de Tennessee Williams...

Lucile Martineau

L'extraordinaire succès, si bien mérité, de Michel Tremblay aux États-Unis pose, paradoxalement, des questions épineuses sur l'ensemble de la dramaturgie québécoise contemporaine, sur ce qu'il est convenu d'appeler son «Nouveau Théâtre» et dont une des caractéristiques principales, dans l'original, est sa langue.

Comme les auteurs eux-mêmes se le demandent avec une sorte d'envie, la traduction en anglais représente-t-elle la formule magique, qui transforme la réussite au Québec en réussite internationale? Et dans ce cas, quel destin faut-il faire à l'original, qui est une des sources de fierté culturelle des Québécois? Et enfin, en traduction ou en version française, comment décider et choisir dans la richesse et la surabondance de la production des 17 dernières années, et surtout quels critères employer?

Cette étude tente d'esquisser quelques réponses, et en commençant par la troisième question, de le faire catégoriquement. Le moment est venu, semble-t-il, de reconnaître d'autres trésors de ce théâtre «qui vient du froid», sur lesquels on parle moins peut-être à cause de l'effet de surprise résultant de l'impact Tremblay. Et il faut le faire en se basant sur des critères très purs, très traditionnels, très professionnels, de qualité, qui ne s'improvisent pas, mais qui ont permis, à longue échéance, à Pirandello, à Ionesco, à Tremblay, et d'autres, de survivre à des insuccès, ou peut-être même surtout à des succès de salle.

Je proposerais de jeter un coup d'œil sur un auteur dramatique, André Ricard, et sur une de ses meilleures pièces, bien que non la plus rentable, *La Gloire des filles à Magloire*.

André Ricard est né en 1938 à Sainte-Anne de Beaupré, dans une famille hôtelière, et il a fait des études classiques chez les Jésuites, puis à l'Université Laval. Il a ensuite suivi une filière intellectuellement impeccable vers la maîtrise de son art: Conservatoire d'Art Dramatique, théâtre d'avant-garde, où il fut fondateur et metteur en scène, travail pour la radio, pour la télévision...

À lui seul, le nom du défunt Théâtre de l'Estoc mérite qu'on s'arrête un instant, et qu'on se souvienne des services qu'il a rendus à la dramaturgie québécoise. En 1958, encore étudiant, André Ricard, Jean-Louis Tremblay — aujourd'hui professeur à l'Université Laval — et Pierre Fontaine, fondent un petit théâtre, au début théâtre d'été, dans une ancienne écurie attenante au Château Frontenac, à l'aide de beaucoup d'enthousiasme, de foi, et de quelques fonds du Conseil des Arts et du Québec. En 1963 l'Estoc devient théâtre permanent, produisant six pièces annuellement jusqu'à sa dissolution en 1968, quand les subventions lui sont retirées, afin d'effectuer

un regroupement de forces dans une seule entreprise dramatique, laquelle devait être la compagnie du Trident.

C'est donc pendant les cinq années 1963-68 qu'André Ricard joue son premier rôle crucial, animateur, metteur en scène, permettant d'une part à de jeunes auteurs (y compris lui-même) d'être joués, et permettant de l'autre au public québécois de connaître les nouveaux maîtres de la scène française, Ionesco, Beckett, etc...

La Gloire des filles à Magloire, présentée d'abord sous forme d'émission radiophonique en 1974, était en 1975 à sa création par le Théâtre du Trident à Québec, la deuxième pièce majeure de son auteur, dans une série dont le rythme ne s'est pas ralenti.

Loin des faubourgs de Montréal, l'univers théâtral d'André Ricard se situe le plus souvent dans la géographie imaginaire qui entoure la ville de Québec, dans les rangs de ses campagnes, ou à l'ombre de son histoire. Reprise en 1981 à Sorel, près de Montréal, avec un metteur en scène chevronné, et des acteurs mi-professionnels, mais jeunes et enthousiastes, *La Gloire* a connu un destin curieux, et même pourrait-on dire, curieusement glorieux. En moins de deux semaines, elle a tellement inquiété la municipalité de Sorel que les autorités ont déclaré la salle «non-sécuritaire», et ont fait arrêter les représentations par crainte du feu! Elles n'avaient pas tort, la pièce brûle les planches!

La Gloire des filles à Magloire concerne la lutte pour la vie, ou plutôt pour la survivance, matérielle et morale, de cinq sœurs et de leur mère qui, abandonnées par le père autrefois, exercent maintenant «la plus vieille profession du monde», au bout d'un rang éloigné, dans une maison en bordure de la forêt, et sous l'anathème permanent du village. Ces

femmes déchues arrivent pourtant à maintenir leur sens de dignité personnelle grâce à une farouche solidarité, en face de leurs clients, lumberjacks anglophones, et du village, qui est représenté par le fils du boucher, Ti-Beu, livreur de glace et de viande. Il nous fera pénétrer dans cet univers fermé, et deviendra aussi le principal agent du drame. Car une chose reste sacrée dans cette maison à la fois publique et secrète: c'est la pureté de la petite sœur, une arriérée mentale de 17 ans, chargée du travail de la lessive, qui joue à la princesse endormie dans les draps sales et collectionne les mouches dans un bocal, son univers à elle où elle règne en despote. L'action, savamment tenue en suspens comme les convoitises masculines des visiteurs, se déclenchera brutalement à la faveur de l'euphorie et du remue-ménage causés par un moment longuement désiré, négocié avec les autorités par l'entremise d'un client, celui où la parade de la Saint-Jean-Baptiste passera devant cette maison ignorée et honnie. C'est pendant ce moment, qui marque une sorte de «status symbol» dans la vie de la famille, que Ti-Beu, ivre de sexualité adolescente réprimée, violera la simple d'esprit, la Zarzaise, qui devient de ce fait, ainsi que l'a commenté le metteur en scène, «une vraie fille à Magloire», comme ses sœurs.

La structure de la pièce est d'un classicisme presque parfait. Toutes les tensions convergent vers le geste final, unique, sacrilège, du viol. Tout le temps du drame tient dans ces deux journées de fête, séparées à peine par la nuit la plus courte de l'année, et il représente la jeunesse à la fois figée et déjà consumée de ces filles qui rêvent d'amour, mais font la cuisine et le reste, pour des hommes sales et mal embouchés, de ces filles usées dont l'aînée, à 32 ans, n'est déjà «plus bonne à rien».

L'unité thématique de la pièce est admirable: le grand symbole élémentaire du feu la traverse toute de ses reflets imaginaires, feux de la Saint-Jean qui clôturent la première journée, feu de bocal qui est le jeu favori de la Zarzaise, feux de l'enfer qu'on ne peut s'empêcher d'évoquer, feux du solstice, feu de la sexualité, feu de l'été trop court dans un pays trop froid, feu de la jeunesse, feu... Dans un sens, la réaction de la municipalité de Sorel a été une sorte de consécration pour la pièce...

La plus grande beauté de ce symbolisme reste pourtant qu'il se dégage de lui-même de l'ensemble dramaturgique, comme d'une source vive, mais ne lui sert pas d'explication ni d'embellissement, car la base essentielle de la pièce est, encore comme dans la pure tradition classique, le dialogue, qui est un long geste de défense de ces anti-héroïnes devant le monde, un monde auquel d'ailleurs elles tiennent par tout un côté simple, solide, paysan, aussi drôle que l'est par moment leur discours, à l'intérieur d'un contexte qui ne l'est essentiellement pas.

Comme Jeanne d'Arc, ces simples filles ont réponse à tout. Quand Jos (un maudit Anglais!), client mi-habituel, veut se poser en père protecteur de ces demoiselles et fait des allusions trop précises à leur métier, Renelle riposte qu'il n'est pas capable de parler de ces «affaeres-là» en Français: «T'as appris avec du monde commun.» Au coup porté bas, la question de l'âge, puisque la valeur d'une femme est proportionnelle à sa jeunesse, elle répond et défend vigoureusement sa mère: «C'est une capacité de femme pas ordinaire.» et sa sœur aînée Robertine: «Elle a 32 ans, pas 50!» mais surtout la Zarzaise, proie toute désignée avec ses dix-sept ans: «Can't a guy look at her?»... «Même pas!» Et son affirmation: «C'est nus autres qui décident qui on veut, pis quand on veut» prend

une certaine vraisemblance quand sa sœur Paula invite Ti-Beu, gentiment et presque innocemment à venir quelque soir: «On est du monde de plaisir, nous autres. El samedi soir, ça chante, ça danse...»

Une des caractéristiques de la pièce est un sens de force dramatique inattendue, qui vient de ce que l'atmosphère de sexualité dans laquelle elle baigne n'entraîne pas l'imagination vers les régions sordides où la sexualité rencontre d'habitude la pauvreté, mais au contraire dans les directions diamétralement opposées de l'amour et de l'héroïsme. Car l'amour est inscrit en filigrane ici. Il est d'abord évoqué par le personnage de Robertine, invisible mais dont l'absence pèse lourd, car elle est fille en mal d'amour comme les filles ordinaires, pour la deuxième fois dans sa carrière de putain, cachée au grenier pour ne pas déranger pendant les deux jours de fête, et livrée aux seuls soins d'une sage-femme indienne, une Sovagesse, pour ce qui semblerait être une fausse-couche mystérieuse.

Pourtant, jusqu'ici, nous sommes encore dans le cliché traditionnel venu en héritage de la France, de Dumas Fils à Sartre, celui de la putain respectueuse, de la «celle au grand cœur» comme le dit Denise Boucher dans *Les Fées ont Soif*. Et, dans la tradition de France, plus la femme est plongée dans la sexualité, plus elle est aussi dans le monde des «tu seuls» pour employer l'admirable expression de la Marie-Lou de Tremblay. Mais, chez les Filles à Magloire, la recherche ou la nostalgie de l'être à aimer, de «quelqu'un de pas trop pire» (Madeleine, dans *Les Fées ont Soif*) semble se sublimer en un sentiment chaleureux et généreux qui, sans objet, se retourne et retombe sur l'être le plus proche, la sœur, et spécialement la

plus vulnérable, la Zarzaise qui reflète à son tour ce sentiment et le démultiplie avec l'étrange pouvoir de sa cervelle d'idiote.

C'est alors qu'il est permis de s'apercevoir que le titre de la pièce, que certains de ses éléments organiques les plus importants comme la parade, la blessure de la Zarzaise, sont capables de nous emmener vers le monde de l'héroïsme plutôt que vers celui de l'érotisme. Et dans cet éclairage, les filles à Magloire deviennent immédiatement reconnaissables, et nord-américaines. Avec leur entrain de femmes increvables, leur insistance sur l'honneur au sein du déshonneur, leur comique dynamisme sentimental, et surtout leur sens absolu, indiscutable, inaliénable de leur dignité, elles peuvent être vues facilement comme les cousines des héroïnes de Tennessee Williams.

Elles sont de la même race que la couturière besogneuse et mythomane de *La rose tatouée*, que l'artiste à la sauvette de *La nuit de l'Iguane*, et naturellement que Blanche Dubois, jusqu'à la folie reine des femmes de rien. Un curieux parallèle peut même être établi entre *La Gloire* et un scénario de Tennessee Williams, qui donna le film *Propriété condamnée*, avec Nathalie Wood et Robert Redford, dans lequel nous voyons le monde incertain et sordide de la pension de famille-bordel, par les yeux de la petite sœur. C'est le même émerveillement devant la beauté éphémère et le pouvoir illusoire des jeunes femmes à vendre, et c'est cet émerveillement qui permet à l'une et l'autre de survivre, temporairement. «The property is condemned, but there is nothing wrong with it», affirme-t-elle. Et en parlant de sa grande sœur «She is the main attraction...» ...comme la Zarzaise disait à Ti-Beu, «Est belle, hein ma sœur Paula!» Sentiment qui culmine dans la réciprocité quand la Zarzaise, violée, peut enfin dire avec

orgueil «Je sus pas Blanche-Nége-les-sè nains, je sus la fille à Magloère Prémont el briqueleur...» comme la fillette de *Propriété condamnée* disait «I'm going to live a long, long time, like my sister (!) I am going to die like she did, not with violins playing, but with my pearl earrings on and my solid gold beads from Memphis.»

Le héros, comme chacun sait, accomplit des choses nobles et difficiles pour donner à l'humanité ordinaire le courage de le faire aussi. Pièce d'un homme, pièce qui ne se cherche pas féministe, *La Gloire* revendique, à travers celui des femmes, le droit au territoire imaginaire personnel, à l'espace vital intérieur, comme les pièces de Tennessee Williams, d'Edward Albee, de Michel Tremblay...

Parmi les dramaturges québécois, André Ricard est un de ceux qui se réclament le plus vigoureusement de l'américanité, et l'apparition de travaux récents semblerait pleinement confirmer ce sens d'appartenance, d'affinités en profondeur. Michel Tremblay, «chef de file sans l'avoir cherché», selon l'expression de Michel Bélair, a rendu un service inestimable au théâtre du Québec, non seulement en lui faisant passer enfin la frontière, mais aussi en l'inscrivant dans son véritable contexte, qui est celui de la dramaturgie nord-américaine, loin de l'hégémonie, de la tyrannie du français de France. Cela annonce-t-il que les meilleures œuvres de ce théâtre doivent suivre la même route, c'est-à-dire passer par l'anglais, vouées à être essentiellement connues grâce à la traduction, comme Tchekov par exemple, ou bien aussi peuvent-elles se prêter à des adaptations, à différents degrés, et donc circuler dans le vaste territoire culturel que constitue la francophonie?

Il me semble clair qu'avec Michel Tremblay, une troupe québécoise est absolument indispensable au succès des

pièces dans l'original, et que tout effort d'adaptation du texte risque d'en détruire les ressorts aussi bien tragiques que comiques. Mais *La Gloire des filles à Magloire* est écrite dans une langue toute différente: «C'est une langue québécoise classique qui n'a pas de parenté avec le joual, phénomène sociolinguistique du prolétariat urbain. Langue merveilleuse, crue et imagée, pure... etc...» (Pierre Filion dans l'introduction à l'édition Leméac)

Il n'est pas impossible de concevoir alors l'adaptation d'un tel texte au niveau d'une langue à caractéristiques paysannes, mais sensiblement plus neutres, spécialement s'il s'agit d'une production étudiante. Cette adaptation, bien que délicate, est très faisable, et il convient de ne pas oublier ni sous-estimer le rôle extraordinaire qu'a joué le circuit universitaire dans l'implantation et le succès du théâtre de Michel Tremblay, en anglais aux États-Unis. La traduction n'est pas nécessairement la seule voie d'accès à l'universel, si on veut bien considérer les forces implicites que constitue le phénomène de la francophonie, où le Québec a justement une situation cruciale.

Ceci, d'ailleurs, s'ajoute aux possibilités de la traduction en anglais sans lui faire concurrence. *La Gloire* à cause de son américanité profonde se prêterait admirablement à être traduite, et il n'est pas défendu d'espérer que se découvrira un jour, peut-être bientôt, un véritable public nord-américain, à la mesure de son théâtre si différent de celui venu d'Europe, et capable d'en apprécier l'unité et la diversité, lesquelles en réalité se jouent des régionalismes et des frontières linguistiques.

Mais enfin et surtout, ce plaidoyer, car c'en est un, pour la libre circulation du texte dramatique québécois, est fondé sur la foi en ce qu'on appelle la «convention théâtrale»,

dont les puissantes lignes de force vont justement à l'encontre du réalisme ordinaire.

Si les dramaturges québécois, ayant en quelque sorte dépassé leur propre crise d'identité, et suivant de nouvelles inspirations, acceptent de revenir à des formes d'expression moins marquées que celles de la décade précédente, ils y gagneront une chance à une audience internationale plus grande. André Ricard lui-même, qui n'a jamais abusé de ces formes, revient dans sa dernière pièce *La longue marche dans les Avents* à une langue plus pure, par le moyen d'un contexte historique. C'est peut-être un signe des temps.

Mais en attendant de nouvelles surprises, de nouvelles beautés, aucun préjugé ne devrait s'opposer à ce que nous puissions apprécier la langue française, une et multiple, dans des formes comme celles que nous présentent *Les Fées ont soif* de Denise Boucher, ou dans *La Gloire des filles à Magloire*, car ces formes sont en somme beaucoup moins régionales, que poétiques et dramatiques:

LA ZARZASE: Je sus pas Blanche-Nége, sorcière épeurante!

Je sus la fille à Magloère Prémont, el briqueleur,

Je sus pas Blanche-Nége-les-sè-nains...

A dort en-dessous da lune

Qu'est comme une cenne neuve...

Passe ton chemin,

Sorcière épeurante.

PETIT DICTIONNAIRE BIO-BIBLIOGRAPHIQUE

PAUL BEAULIEU: voir volume 55 des *Écrits*.

JEAN-PIERRE BOUCHER: né à Montréal en 1944. Études classiques et universitaires à l'Université de Montréal (B.A.), à l'Université McGill (M.A.), et à l'Université de Besançon (doctorat de 3^e cycle). Professeur de littérature québécoise et française à l'Université Concordia, à l'Université de Sherbrooke, et depuis 1972 au Département de langue et littérature françaises de l'Université McGill.

ŒUVRES:

A publié des articles et des ouvrages de critique littéraire, notamment *Jacques Ferron au pays des amélanchiers* (Presses de l'Université de Montréal, 1973), *les Contes de Jacques Ferron*, (l'Aurore, 1974), *Instantanés de la condition québécoise* (HMH, 1977), *les Diaboliques de Barbey d'Aurevilly. Une esthétique de la dissimulation et de la provocation* (Presses de l'Université du Québec, 1976). Est aussi l'auteur de deux œuvres de fiction, *Souvenirs d'un enfant de chœur* (Libre expression, 1981), et *Thérèse* (Libre expression, 1982).

PAUL-ANDRÉ COMEAU: né à Montréal 1940. B.A., M.A. (Sciences politiques), Université de Montréal. Diplôme supérieur d'études et de recherches en sciences politiques (Paris). En voie d'achèvement doctorat en Sciences politiques (Naissance et mort d'un parti politique) à la Fondation Nationale des Sciences politiques (Paris). A présenté divers Mémoires. Expérience universitaire des plus variées: chargé d'enseignement, professeur invité, professeur adjoint, conférencier à l'Université Laval, Université d'Ottawa, UQAM, Université de Montréal. A mené à terme de nombreux projets de recherches sur la vie culturelle des Franco-Ontariens. Après avoir été pendant plusieurs années

correspondant de Radio-Canada à l'étranger (Bruxelles, Londres), nommé rédacteur en chef du quotidien *Le Devoir*, août 1985.

ŒUVRES:

Nombreuses publications dans revues canadiennes, belges, anglaises entre autres sujets sur les idéologies et les partis politiques au Québec, la plus importante étant: *Le Bloc populaire*, Montréal, Éditions Québec/Amérique, 1982, 478 pages.

CHRISTOPHE GALLAZ: né en 1948 en Suisse, dans le canton de Vaud. Après des études inachevées de droit, il devient, en 1973, journaliste au quotidien lausannois *Le Matin*, où il ne cessera d'élargir son éventail d'activités, passant des tâches de stricte information aux commentaires politiques ou culturels, puis à la rédaction d'une chronique hebdomadaire dès 1980.

ŒUVRES:

Plusieurs livres témoignent de son écriture à mi-distance du journalisme et de la littérature: une vingtaine d'ouvrages pour les enfants, en collaboration avec les dessinateurs Étienne Delessert et Roberto Innocenti, auxquels s'ajoutent à titre personnel *Une chambre pleine d'oiseaux* (L'Âge d'Homme, 1982). *Lettre à Jeanne Hersh* (Zoé, 1984) et *Les chagrins magnifiques* (Zoé, 1986). Au Québec, quelques revues ont publié ou vont publier ses textes: *Vice Versa*, *XYZ*.

LISE GAUVIN: née à Québec. Études à l'Université Laval, aux Universités de Vienne, de Madrid et de Paris (Sorbonne). Professeure de littérature au département d'Études françaises et directrice d'Études québécoises de l'Université de Montréal. A été présidente de l'Association des Éditeurs de Périodiques culturels du Québec, membre de la commission consultative du Conseil des Arts, directrice des Cahiers de la NCT, et membre du comité de rédaction de la revue *Études françaises*. A été critique littéraire et animatrice à l'émission Book-Club de Radio-Canada, puis au journal *Le Devoir*. Membre du comité de rédaction des revues *Possibles* et *Questions de culture*. Membre du Conseil de la langue.

ŒUVRES:

Parti pris littéraire, Montréal, P.U.M., 1975. *Guide culturel du Québec*, Montréal, Boréal, 1982 (avec L. Mailhot). «Trois fois passera», Repères no 9: Riopelle, Paris, Maeght-Lelong, 1983. *Lettres d'une autre*, Montréal et Paris, L'Hexagone et le Castor astral, 1984; deuxième édition 1985. *Trajectoires: Littérature et institutions au Québec et en Belgique francophone*, Labor et P.U.M. Bruxelles et Montréal, 1984. (travaux publiés en collaboration avec J.M.

Klinkenberg). A fait des éditions critiques pour la Pléiade. A publié quelques nouvelles.

DENIS HÉROUX: né à Montréal. Après avoir été professeur d'histoire à l'Université de Montréal, abandonne la carrière académique pour se consacrer au cinéma. Au cours des années, il s'est fait connaître au sein de la communauté internationale du cinéma par son dynamisme et la qualité de ses films. L'entreprise de Héroux avec Claude Chabrol, *Violette Nozières*, fut une des sélections françaises officielles au Festival de Cannes en 1978. Avec divers associés, treize longs métrages et mini-séries furent produits qui se sont mérités de nombreux prix. Fut président de l'Académie du Cinéma canadien, de l'Association des Réalisateurs puis de l'Association des Producteurs de Films. Fit partie de la Commission Applebaum-Hébert. En 1982 a reçu le Prix du Mérite de l'Université de Montréal. En 1984 nommé Officier de l'Ordre du Canada.

LUCILE MARTINEAU: née à Vesoul, en France. Études supérieures à l'Université de Montpellier, à l'École des Sciences politiques à Paris, et à l'Université du Connecticut. Établie au Massachusetts depuis de nombreuses années, elle enseigne au Département de Langue et Littérature Françaises de Smith College, où ont été donnés les premiers cours aux États-Unis sur le Québec.

ŒUVRES:

Conférences et communications sur la dramaturgie québécoise pour différentes organisations d'universitaires américains: «Le Fantastique dans l'univers théâtral de Michel Tremblay», à New York en 1982; «Le symbolisme de l'eau dans deux œuvres dramatiques» à Amherst, Massachusetts en 1984, et «Les Filles à Magloire d'André Ricard», à Albuquerque au Nouveau-Mexique en 1985. A aussi monté et dirigé des productions étudiantes de pièces québécoises.

JEAN MORISSET: né à Saint-Michel-de-Bellechasse. Issu du milieu maritime, il poursuit un voyage à travers les Amériques depuis plus d'une vingtaine d'années qui l'a conduit dans le Haut-Arctique, dans les Territoires du Nord-Ouest, aux Petites Antilles, au Mexique-Guatemala, au Pérou, au Brésil. En 1977 membre de la Commission d'enquête sur le Pipeline de la Route de l'Alaska. A collaboré aux travaux de recherche et au processus de négociation politique pour le compte de différents organismes autochtones. Professeur au département de géographie de l'UQAM. Membre de l'Association brésilienne de littérature comparée (Porto Alegre) et de l'Association Québec-Brasil (Belo Horizonte). Membre-fondateur de la *Revue Interaméricaine de Langue Française*.

ŒUVRES:

Les chiens s'entre-dévorent... Indiens, Blancs et Métis dans le Grand Nord canadien. Montréal, Nouvelle Optique, 1977. En collaboration avec Rose-Marie Pelletier: *Métis Witness to the North*, Vancouver, Pulp Press. En cours de publication: *L'Identité usurpée*, essai sur le Canada et l'Amérique britannique, en trois volumes. (Tome 1: *L'Amérique écartée*; Tome 2: *La Rédemption nordique*; Tome 3: *La Fabrication du Québec contemporain*). En préparation: *Voyage superficiel et anodin fait en Terres du Brésil et en France Équinoxiale*.

MADELEINE OUELLETTE-MICHALSKA: voir volume 55 des *Écrits*. A publié depuis: *L'amour de la carte postale: l'impérialisme culturel face à l'Autre*. Montréal, Québec/Amérique, 1987. Elle publiera bientôt un texte dramatique: *La danse de l'amante*, Éditions de La Pleine Lune. Son roman: *Le plat de lentilles* et son recueil de nouvelles: *La femme de sable* paraîtront sous peu à L'Hexagone dans la collection «Typo».

JEAN-GUY PILON: voir volume 58 des *Écrits*.

FERNANDE SAINT-MARTIN: voir volume 55 des *Écrits*.

MICHEL TÉTU: docteur ès lettres. Directeur du département de français de l'Université Laurentienne, Sudbury, Ontario, 1963-1967. Directeur du département de français, puis du département des littératures à l'Université Laval, 1967-1974. Professeur titulaire, Université Laval, responsable des cours sur les littératures de la francophonie. Ancien Secrétaire général adjoint de l'AUEPLF (Association des Universités Partiellement ou Entièrement de langue française). Président fondateur du CIDEF (Conseil International des Études françaises). Président fondateur et Président en exercice de CIRECCA (Centre International de Recherches, d'Échanges et de Coopération de la Caraïbe avec les Amériques).

ŒUVRES:

Auteur de nombreux articles et de plusieurs ouvrages sur les littératures d'expression française. Rapporteur du Groupe des 100: 100 personnalités réunies en colloque lors du premier Sommet francophone, à Paris, février 1986. Actes du colloque publiés sous le titre: *l'arbre à palabre des francophones*, Montréal, Guérin littérature (collection francophonie), 1986.

TABLE DES MATIÈRES

QUATRIÈME COLLOQUE

Fernande SAINT-MARTIN	Québec/francophonie	6
Jean-Guy PILON	Présentation	11
Fernande SAINT-MARTIN	Pour un énoncé de la question	13

PREMIÈRE TABLE RONDE

Paul BEAULIEU	Préliminaires à la francophonie	25
Paul-André COMEAU	Entre politique et culture	42
Denis HÉROUX	Bilan du cinéma québécois au sein de la francophonie 1975-1985	54

DEUXIÈME TABLE RONDE

Lise GAUVIN	Portraits institutionnels	67
Madeleine OUELLETTE- MICHALSKA	L'effet carte postale: du centre à la périphérie	76

TROISIÈME TABLE RONDE

Jean MORISSET	L'autre à travers le même ou L'Amérique française à l'encontre de la Franco- Amérique	87
Michel TÉTU	Les universitaires et la francophonie	99

DOSSIER

Les ÉCRITS	Quelques notes	117
	Résolution adoptée	119
	L'Académie canadienne- française	120
	Le Centre francophone canadien du P.E.N. International	123
	Union des écrivains québécois	125
	La Société des écrivains canadiens	126
Réginald MARTEL	Au 4 ^e colloque de l'Académie Le Québec et la francophonie	128
	Derniers échos du colloque de l'Académie	132
Jean ROYER	Le concept de la francophonie à réinventer	134
	1. Écrivains et intellectuels doivent s'impliquer	
	2. Comment combattre «l'effet carte postale»	139

Jean-Pierre DUQUETTE	Colloque de l'Académie Québec/francophonie	144
----------------------	---	-----

CHRONIQUES

Christophe GALLAZ	La mémoire qui voit	149
Jean-Pierre BOUCHER	Fragmentation et unité dans <i>À travers le chaos</i> d'Alain Grandbois	156
Lucile MARTINEAU	Les filles à Magloire d'André Ricard	175
Petit dictionnaire bio-bibliographique		185

*Photocomposé par
Composition Technologies.
Imprimé par Les Ateliers graphiques
Marc Veilleux Inc.
le 25 mai
Mil neuf cent quatre-vingt sept*





